Annales de l'Institut français de Zagreb

collection de l'Institut d'études slaves à Paris
numérisée à l'Institut, 09/2020-03/2021
en partenariat avec l'Institut français de Zagreb



www.institut-etudes-slaves.fr

1re Année. — No 2-3. JUILLET-DECEMBRE 1937

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

SOMMAIRE

Abonnement : France .... 30 fr.
Yougoslavie 60 dinars
Etranger... 40 fr.

Le numéro 9 fr.

Notes sur les Français dans la littérature de l'Illyrisme

I.

Les anciens historiens de l'Illyrisme parlent tous de l'élan puissant que la Renaissance nationale croate reçut des Français, surtout à l'époque de l'Illyrie napoléonienne. Ils rappellent aussi l'impression produite par la Révolution française sur les Croates et ils établiraient presque un lien entre le nom d'Illyrisme et celui de provinces illyriennes. Comme preuve de cette conception, ils utilisent certaines opinions et quelques individus qui, en ces années, ont été plus ou moins en rapports avec des Français.

On cite par exemple cette chanson révolutionnaire :

Ovako Francuz sam govori,
Zato noć i dan se bori,
Da potere gospoščinu,
I utvrdi sloboščinu.
Grofi, popi, plemeniti,
Da se mogu skoreniti,
Da broj ljudi bude dvojih,
Samo dobrih i zločestih (1).

M. F. Francev a publié bon nombre de documents (2) qui ne confirment d'aucune façon la thèse d'une forte influence

(1) C'est ainsi que seul le Français parle, c'est pourquoi il combat nuit et jour, pour abattre la tyrannie et établir la liberté, pour que les comtes, les prêtres, les nobles, puissent être déracinés, pour qu'il n'y ait plus que deux espèces d'hommes, les bons et les méchants.

(2) Dans la *Hrvatska Revija* 1929 et *Gradja za provijest književnosti hrvatske* XI et XII.

française sur la pensée et l'action des promoteurs de la Renaissance croate. Il a reproduit entre autres, d'après le *Novi Kalendar za leto 1801*, un poème de l'écrivain Tito Brezovački écrit dans le même mètre que la chanson révolutionnaire et qui a pour titre : « *Un Croate parle croate aux Croates* » :

Francuzi su vse odnesli,
Zlato, srebro v Pariz znesli,
Cirkve jesu porobili,
O grehota ! oskrunili.

Kud Francuzi god putuju,
Povsud krivo vupučuju,
Al' na hasen baš nikomu,
Na veliku škod vsakomu.

Mnogi zmed vas su želeli,
V srcu ovak su veleli :
Da b' Francuzi došli simo,
Mi jedino to želimo.

Nam bu onda svem skup bolje,
Onda bumo naše volje,
Onda bumo vsi jednaki,
Gospod bude zmed nas vsaki.

Mi slobodni vsi budemo,
Kmeti više ne budemo,
Nit na delo, nit na tlaku,
Otpuste nam štibru vsaku.

O moj človek, kaj govoriš,
Vere ne znaš kaj tovoriš,
Hodi z menom zu Francusku
Zemlju, budeš videl gusku.

Francuzi su vsi jednaki,
Purgar', muži, siromaki,
Gdo kaj imal, vse mu zeli.
Na bogečtvo vse mu deli.

Dragi moji ! vse jednaki
Nigdar bili ljudi vsaki,
Ovo more vsaki znati,
Razum more pokazati.

Negdo mora gospon biti,
Drugač kmet'ne budu siti,
Gospon daje kmetu zemlju,
Zat' gospoda tlaku jemlju (3).

Le poème est dirigé contre les Français, dont il parle défavorablement. Mais d'après les vers cités, on peut discerner que beaucoup parmi les paysans croates souhaitaient la venue des Français en Croatie, comme porteurs de la liberté sociale.

Quand plus tard, en 1809, ils arrivèrent en effet, et occupèrent une grande partie de la Croatie, la majorité de la population resta mal disposée à leur égard. Quelques isolés seulement vinrent en rapports plus proches avec eux, adoptant leurs opinions et leur manière de vivre. Imbro I. Tkalac, dans ses souvenirs de jeunesse (4), nous fait voir combien la population croate jugeait les Français peu sérieux, parce qu'ils étaient gais, juponniers, etc... Dans le pays on considérait comme passagère leur autorité, que bien des choses ne pouvaient rendre sympathique: les impôts de guerre, le service des soldats croates à l'étranger et les nouveautés introduites hâtivement.

(3) Les Français ont tout enlevé, l'or et l'argent, ils ont tout emporté à Paris, ils ont dévalisé les églises, et ô péché ! ils ont fait violence aux femmes — N'importe où que les Français passent, partout ils propagent l'erreur pour le profit de personne et au grand dam de chacun... Beaucoup parmi vous ont eu ce désir et, dans leur cœur, ils ont parlé ainsi : Si les Français venaient ici ! voilà tout ce que nous désirons — Alors cela irait mieux pour nous tous, nous agirions à notre gré, alors nous serions tous égaux et chacun de nous serait un monsieur — Nous serions tous libres, il n'y aurait plus de serfs, plus de peines, plus de corvées; ils supprimeraient tous les impôts — O homme, que dis-tu ! tu ne sais vraiment pas ce que tu bredouilles. Viens avec moi en France tu n'y verras rien... — Les Français sont tous égaux, bourgeois, gens du peuple, pauvres diables, celui qui possédait on lui a tout pris... Mon cher ! tous égaux, les hommes ne l'ont jamais été, cela chacun doit le savoir, la raison doit le montrer — Il faut qu'il y ait un maître; autrement les serfs n'auront pas à leur faim. Le maître donne la terre aux serfs et c'est pourquoi le seigneur exige la corvée.

(4) *Jugenderinnerungen aus Kroatien.* Chap. 2.

Leur départ, en 1813, fut tenu pour une délivrance nationale et leurs troupes furent pourchassées non seulement par l'armée régulière, mais aussi par des compagnies organisées par la population. Dans une de ces compagnies servit, par exemple, Ivan Petrov, le père du poète Ivan Mažuranić. L'arrivée de l'armée autrichienne, dans les régions qui avaient dépendu de Napoléon de 1809 à 1813, fut saluée avec un véritable enthousiasme. Ces circonstances firent naître toute une littérature d'occasion et entre aure un poème: « *Joie des Illyriens pour le départ des Français* » (5) :

Oj Francuzi, črne magle, hajde otale,
Ak' se ovdi ki nalazi, nek se ne kaže !
Mi imamo našeg kralja, dobre pravice,
Franca drugog, Bog da žive, naše Horvatske.

Ak se koji jošće Francuz ovde nalazi,
Njega valja iz orsaga van istirati.

Les désillusions à l'égard de l'Autriche ne vinrent que plus tard.

Tout cela est bien compréhensible. Dans les pays croates les Français avaient d'abord détruit l'ancien ordre de choses établi à travers les siècles. Tout ce qu'ils avaient introduit de nouveau et de bon ne pouvait être adopté si facilement et si vite, surtout quand c'était lié à beaucoup de choses pénibles. Le plus grave ce fut qu'ils avaient partagé en deux l'ancien royaume croate et le sentiment patriotique, fut plus fort que tout le reste. Le combat pour l'intégrité du royaume, mené justement à cette époque-là, souffrit son plus cruel échec par l'arrivée des Français. Mais quand l'Autriche n'eut montré aucune compréhension pour les aspirations croates, les souvenirs des bons côtés de l'administration française commencèrent à se réveiller. Cependant les autorités autrichiennes s'efforcèrent d'effacer toute trace de cette sympathie et de propager les opinions les plus défavorables sur les Français.

(5) O Français, noirs brouillards, hors d'ici ! S'il s'en trouve un encore, qu'il ne se montre pas. ... Nous avons notre roi, nos bons droits, François II que Dieu le garde, le roi de notre Croatie... Si un Français se trouve encore ici il faut le chasser du pays.
Grada za povijest knjizevnosti hrvatske XII, 63.

II.

Le mouvement illyrien se développa parmi les Croates à l'époque du gouvernement de Metternich. Aussi est-il compréhensible que la littérature de l'illyrisme fasse peu mention des Français, et quand elle le fait, c'est en général peu favorable. La *Danica* ne publie qu'en 1848 une traduction d'un écrivain français. C'est le voyage en Serbie de Lamartine, mais l'auteur de la traduction A. T. Brlić appartient déjà à la jeune génération littéraire et les temps sont changés. A la vérité, on trouve, même plus tôt, dans ce journal quelques articles sur la France (par exemple, en 1838, un article sur les écoles et maisons de correction françaises; en 1840, un article, *Héroïsme,* sur le traitement des fous en France), mais ils n'expriment aucun jugement spécial sur les Français en tant que nation. Par ailleurs, tout ce qu'on trouve de temps à autre dans les diverses années de la *Danica,* ce sont des informations sur les défaites infligées par les Croates aux soldats français pendant les guerres. Pour l'esprit anti-français de cette littérature il est très caractéristique que l'hymne national croate de Gaj *Još Hrvatska nij' propala* fut imprimé en 1835 dans la *Danica* sous le titre *Accord et union des Croates pour leur Empereur et roi bien aimé François, contre les Français, en l'année 1813,* c'est-à-dire comme une œuvre qui se rapporte aux événements historiques de 1813, quand la partie de la Croatie, au Sud de la Save, qui avait été sous la domination française depuis 1809, fut réunie à la mère-patrie. Elle exalte à côté du patriotisme croate la fidélité à l'empereur d'Autriche François Ier. La même année elle fut imprimée avec le poème de Vukotinović, *Nek se hrusti šaka mala,* sous le titre *Chant des Croates à Glogova en 1813,* avec le titre commun *Glogovkinje Hrvatske,* d'après le nom de la forteresse où les Croates, suivant les mots de la *Danica* (1835, n° IV) « secouant heureusement le joug français revinrent sous l'autorité de notre bien aimé empereur et roi ».

Outre les récits de l'héroïsme croate contre les Français la *Danica* donne en 1841 un article signé A. S. (*Toute bonne action a sa récompense*) où on raconte comment les Croates qui servaient dans l'armée française en 1813 mettaient à profit

toutes les occasions de déserter et de passer même de France dans les troupes autrichiennes. En 1842, un article d'Ilija Rukavina, *Un Ličanin gigantesque* (*Gorostasnu narav jednoga Ličanina*) rapporte un épisode de la guerre de la succession d'Autriche, et l'écrivain trouve le moyen de dire comment dès cette époque-là les Croates représentaient un redoutable fléau pour les Français. La même année, le même auteur, sous le titre de *Les Ličani à Zara en 1813,* raconte un épisode semblable à celui de Glogova : Les Croates enrôlés dans l'armée française et chargés de défendre Zara contre les Autrichiens aident ceux-ci à prendre la ville. Ils se justifient ainsi: « Ceux qui ont été élevés sous le même toit, qui, dans la joie et dans la peine, se sont aidés l'un l'autre de bon cœur, combattraient maintenant au profit de l'étranger pour le dommage de leur patrie et de leurs compagnons ? Non, cela un cœur slave ne pouvait le faire ». En 1843, un article de Spiro Dimitrović (*Courage, ingéniosité et bonheur héroïque des Slaves*) composé d'après une source allemande, raconte comment, à Obrovac, six soldats de la frontière militaire capturèrent une troupe de 180 Français.

La *Danica* alla jusqu'à réimprimer les articles où l'on pouvait trouver quelque chose de défavorable aux Français comme celui de Medaković, *Arrivée des Français dans la Lika en 1809,* où l'on parle des Français comme de pillards.

III.

Si l'on considère tout cela en rapport avec les circonstances en Autriche et en Croatie, des questions se posent : Ce qui fut écrit par les représentants de certaines classes sociales représente-t-il la pensée de la majorité du peuple croate ? Des poèmes d'occasion en l'honneur du Souverain, dans des Etats absolutistes, expriment-ils sincèrement les sentiments des sujets à l'égard de leur maître ? Enfin, si les Croates avaient, pour la plupart, une opinion défavorable sur les Français, étendaient-ils cette opinion à leur vie intellectuelle ?

Si l'on peut considérer comme établi que dans la première moitié du XIXe siècle la plupart des Croates n'ont pas, pour

des raisons diverses, une grande estime pour les Français en tant que nation, on ne peut pas en dire autant pour ce qui est de la littérature française. Il est vrai qu'en raison de solides liens politiques, culturels et économiques avec les Allemands la littérature de l'illyrisme a subi de fortes influences allemandes, en comparaison desquelles les influences françaises sont insignifiantes. Mas c'est un fait que tous les principaux écrivains de l'époque dite illyrienne, ont connu la langue et la littérature françaises. Ils connaissent les principaux écrivains français de leur temps : Hugo, Balzac, Lamartine, Béranger. Béranger surtout fut populaire parmi eux et il est cité par Vraz, Vukotinović, Bogović, Nemčić. Et Vukotinović rappelle que Vraz dans ses préférences mettait Béranger à côté d'Horace. Quelques écrivains illyriens (Vraz, Nemčić) employaient souvent des phrases françaises dans leurs écrits et même dans leur correspondance privée.

Dans la biographie d'Ivan Mažuranić, Smičiklas a noté que Mažuranić avait fait des extraits d'écrivains français. Il me semble, par exemple, que son vers :

Nebesa su knjige od vijeka

(dans la continuation de l'Osman de Gundulić) n'est pas sans liens avec les vers de Lamartine :

O nuits déroulez en silence
Les pages du livre des Cieux.

(*L'Hymne de la nuit.*)

Bien que la *Danica* ne parle pour ainsi dire pas de la littérature française, on trouve pourtant assez souvent, dans des articles de caractères divers, des noms d'écrivains français : Rousseau, Hugo, Sénancour, Mme de Staël, Chateaubriand, etc..., etc...

Quand on se mit à discuter en Croatie les questions littéraires, quelques écrivains apportèrent comme exemples les littérateurs français de leur temps. Parlant, par exemple, en 1846, de la mince valeur de la production littéraire locale du moment, dans son article *Coup d'œil sur les productions de cette année dans notre littérature,* Bogoslav Šulek formule

cette pensée : « C'est ainsi que les autres peuples non plus n'ont pas eu au début de leur développement intellectuel un Walter Scott, un Zschokke, un Suë. un Balzac, etc... » (6). La même année Dragutin Galac parlant de voyages disait ceci : « Quand on lit dans les œuvres d'Eugène Suë, par exemple, la description de quelque beau paysage, on peut facilement se l'imaginer et il semble qu'on le voit de ses propres yeux; ou quand le même Eugène Suë dépeint le caractère d'un individu, il n'est pas besoin d'un peintre. car on voit devant soi cette personne vivre, penser et parler » (7).

Il semble que Suë a bien été, à côté de Béranger, l'écrivain français le plus populaire en Croatie à l'époque illyrienne, et qu'on l'a beaucoup lu. C'est pourquoi, en 1848, Adolf Veber Tkalčević, dans ses *Considérations patriotiques,* s'est attaqué à lui, parce que, selon lui, il pouvait avoir une influence funeste sur les femmes : « Ses œuvres traduites ont pénétré dans notre pays et sont tombées juste entre les mains du beau sexe. Il n'y a, pour ainsi dire, pas une maison où l'on ne parle de l'infâmie des Jésuites, il n'y a pas une petite fille qui ne disserte des mystères de Paris et du Juif errant. Le cœur se brise de chagrin à voir une telle tempête dans un cœur innocent qui frémit continuellement. Que dire des efforts inconsidérés d'Eugène Suë pour émanciper, comme il le dit, les femmes du joug de leur mari ? C'est une inspiration d'un esprit infernal. Cela tend à rompre immédiatement la vie de famille et, par la suite, à ruiner la patrie ! Que ses principes sur ce point aient été adoptés des deux mains par nos péronelles, on n'en peut douter » (8).

D'après la première phrase de ce morceau on voit que les œuvres de Suë sont arrivées traduites en Croatie. Que ç'ait été des traductions allemandes on l'apprend par une phrase de la *Danica* de 1848 (9). Mais on ne peut pas dire que les Croates n'ont connu la littérature française que par des traductions. Outre ce que nous savons positivement, que les prin-

(6) *Danica* 1846, 90.
(7) *O. C.* 1181.
(8) *O. C.*, 60.
(9) *O. C.*, 10 6.

cipaux écrivains dits illyriens lisaient le français, la *Danica*, dans diverses années, fournit bon nombre de citations en français tirées d'ouvrages très divers. Gaj par exemple possédait Hugo en traduction et Béranger en original. (*Poésies complètes*, édition de 1840.)

IV.

Ce n'est pas un problème simple que de déterminer les influences françaises dans la littérature de l'Illyrisme, et les opinions des intellectuels croates de cette époque au sujet des Français. Que par exemple Tito Brezovački et Adolf Veber Tkalčević, en tant qu'hommes d'église, n'aient pas pu s'enthousiasmer pour les idées qui venaient de France, la chose est compréhensible. Mais quelques faits poussent à croire que ce qu'écrivaient certains Croates contre la France ne doit pas toujours être regardé comme leur véritable pensée ni l'opinion de toute la nation.

Dans l'Autriche de Metternich, qui tâchait d'effacer toutes les traces sympathiques laissées par l'administration française, et qui s'opposait à la diffusion des idées nouvelles, les écrivains trouvaient avantage à invectiver contre les Français. D'autre part cette Autriche là était hostile et soupçonneuse à l'égard de tout sentiment national, qui n'était pas de pur patriotisme autrichien. C'est ainsi que, peut être, nous pouvons considérer certaines manifestations anti-françaises des Illyriens comme une tactique pour pouvoir, sous le couvert de déclarations anti-françaises, exprimer plus facilement le sentiment national croate en présence des autorités autrichiennes.

L'hymne de Gaj, *Još Hrvatska nij' propala,* viendrait à l'appui de cette idée. En 1835, quand il fut imprimé dans la *Danica,* son titre le liait aux événements de 1813 à Glogova, mais. sauf le titre, il n'y a pas un mot sur les Français, ni contre eux et, sauf les dernières strophes, rien d'autrichien, mais au contraire un puissant sentiment national. Il est très caractéristique que la première version, telle qu'elle a été pu-

bliée par M. Fancey (10) est sans rapport avec Glogova et n'a pas les strophes finales à la gloire de l'empereur d'Autriche. Elle n'a donc pas été inspirée par la haine des Français ni par l'amour envers François Ier, mais ce cadre anti-français et dynastique a été ajouté, peut-être, après coup, à cause de la censure, quand on a voulu imprimer le poème.

Pour les mêmes raisons Gaj n'a jamais voulu publier dans la *Danica* aucune des deux traductions de *Il cinque maggio,* l'ode de Manzoni en l'honneur de Napoléon, dont l'une lui fut remise à Dubrovnik en 1847 par D. Nikolajević et l'autre envoyée avant 1844 par son ami Antun Kaznačić (11).

Si cette conclusion est juste, il est assez compréhensible que la littérature illyrienne parle peu ou mal des Français, par crainte de la censure qui pouvait voir, dans toute allusion sympathique aux Français, quelque chose d'hostile à l'Etat. Mais en 1848, quand l'atmosphère change, la *Danica* elle-même commence à écrire différemment. Cette année-là on y trouve plusieurs phrases qui trahissent un penchant vers la France. Dans l'article intitulé *Prevrat* (Révolution), on parle avec sympathie de la Révolution française. Un article *Obscurantisme* (qui n'est pas original, mais qui est important par le fait même qu'il a paru dans ce journal) parle ainsi des progrès des Français : « Et cependant, malgré l'insuffisance des lois municipales et électorales, peu à peu l'esprit national a reçu une direction plus religieuse et plus ferme, grâce à la liberté de la presse, à la publicité de la justice, au parlement et à l'organisation départementale; l'esprit municipal s'est développé plus digne et plus vigoureux, l'éducation s'est faite plus morale et plus haute et tout s'est pénétré de plus en plus d'un sentiment historique et légal. C'est ce dont peuvent s'assurer tous ceux qui, en France ou à travers sa littérature, mettent en parallèle les faits d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. A la vérité, dans les informations de nos journaux comme dans presque tous les journaux allemands, il n'y a pour ainsi dire pas trace de tout cela ».

(10) *Dans les Dokumenti za naše podrijetlo hrvatskoga preporoda, Gradja* XII (1935) et dans son article *Jos Hrvatska nij, propala* (*Hrvatska Revija* 1935).

(1) Cf. Deanović. *Strani Pregled,* VI (1035), pp. 98-99.

La dernière phrase est caractéristique. On y a affirme nettement que les opinions fausses sur la France ne viennent que de l'ignorance. Dans la suite du même article, on dit ouvertement que ce sont bien les pouvoirs de l'Etat qui se sont efforcés de répandre sur les Français les seules opinions défavorables : « En vérité le monde officiel a fait trop d'efforts pour représenter la situation de la France et les événements sous le plus mauvais jour. C'est à quoi s'est employé la fameuse défunte censure pour couvrir nos propres fautes ».

Ainsi dès qu'il a été possible d'écrire librement, on a commencé à s'exprimer en Croatie sur un autre ton. Jusque dans la poésie croate apparait la devise de la Révolution française, par exemple dans le Chant de la garde nationale :

Nema već gose — nema već kmeta !
Hura ! mâ braćo, narodna četa,
Svi smo jednaki — slobodni muži,
Nek jedan drugom desnicu pruži.

Sloboda, bratstvo, jednakost sveta,
Zato se bori narodna četa,
Iz vrela toga svetog izvira
Temelj vječite sloge i mira (12).

Dans la même année de la *Danica,* un article *Nouvel âge* retrace le développement de l'Europe dans les années précédentes et on y parle des Français comme d'un jeune homme à la grande âme mais effréné qui « ne satisfaisant qu'à son ardeur juvénile arrive à une juste idée de l'amour pour la Patrie, qui est après Dieu ce que chaque Français chérit le plus ».

Ainsi donc pour les Croates de cette époque, les Français sont devenus le modèle du patriotisme, tandis que le même article parle des Allemands comme de gens dont la devise est *ubi bene, ibi patria.* Parallèlement, dans un article sur le

(12) Il n'y a plus de maître, il n'y a plus de serfs ! Hourra mes frères, garde nationale, nous sommes tous égaux et libres, que chacun tende la main à l'autre... — Liberté, fraternité, égalité de tout le monde, c'est pour cela que combat la garde nationale. De cette source sainte jaillit le fondement de l'union éternelle, et de la paix. *Danica* 1848, n° 17.

théâtre, Adolf Veber Tkalčević parle des Français comme de la première nation de l'Europe: « Les peuples romans, surtout les Français, sont à la tête de tous les événements européens importants. Ils travaillent et les autres les suivent comme de petits garçons derrière leur papa grisonnant » (13).

En 1862, Ljudevit Vukotinović dans son recueil *Trnule* (Ronces) publie une poésie *A la France,* où s'exprime clairement et avec précision l'idée de la primauté de la France :

Vi ste strogu svijeta učionu
Prošli, oštrom sudbom natjerani;
Sve što može užgati smionu
Dušu, sve što čovjek ushtje, kani,
Sve što sniva, mrzi, ljubi, žudi,
Svi nagoni, sve su ljudske ćudi,
Sve su strasti žarkim u vas plamom
Gorjele, te vatrom očistile
Prvu dobu zastrtu još tamom
I čvrst kalup nepodobam slile.

Kad se djeva orleanska rodi,
Da u svetu borbu rod svoj vodi,
Kad Napoléon, munja, svijet preleti,
Razdrobivši što mu protivstade,
Orli kljune podigoše mlade,
Francuska i Paris, grad golemi,
Osovi svu glavu nad svijemi,
I što sad se u Parizu reče,
U po svijeta odzivom zazveče ! (14).

(13) *Danica* 1848, 64.

(14) « Vous avez passé par la sévère école du monde, contraints par un rude destin; tout ce qui peut enflammer une âme audacieuse, tout ce qui exalte l'homme, tout ce qu'il veut, rêve, hait, aime, convoite, tous les instincts, tous les penchants humains, toutes les passions ont brûlé en vous d'une flamme ardente et ont purifié de leur feu le premier âge encore voilé de ténèbres et ont fondu une solide cuirasse contre le mal. — Quand naît la vierge d'orléans, pour conduire son peuple à de saints combats, quand Napoléon comme la foudre vole à travers le monde, pulvérisant tout ce qui s'oppose à lui, les aigles ont relevé leur tête; la France et Paris, l'immense ville, dressent leur tête au dessus de tout et ce que l'on dit maintenant à Paris se répercute dans la moitié du monde ».

Cette pièce ne fut, en vérité, publiée qu'en 1862, mais elle vient d'un des premiers Illyriens et d'un des écrivains dont le poème *Nek se hrusti šaka mala* (Qu'elle fasse des bravades cette poignée d'hommes...), parut en 1835 dans les *Glogovkinje Horvatske,* c'est-à-dire en apparence avec une tendance anti-française. Ainsi donc, ou les tendances exprimées par le titre *Glogovkinje* n'étaient qu'un masque, ou de 1830 à 1862 il s'était produit chez Vukotinović un profond changement intérieur à l'égard des Français. Entre les pensées exprimées en 1862 dans ce poème et les efforts d'Auguste Šenoa, vers le même moment, pour une orientation franchement française dans la vie littéraire croate, il n'y avait plus qu'un pas.

Antun Barac.

La France Révolutionnaire et les Pays Balkaniques

Des documents jusqu'à maintenant inédits, donnent témoignage du fait que, bien avant la conquête de la Dalmatie (1805), la France républicaine s'est intéressée aux conditions des populations chrétiennes soumises aux Turcs. Cet intérêt s'est de prime abord adressé à la Grèce. C'est sous le nom de Grecs que sont compris, sans différence de nationalité, les orthodoxes sujets du Sultan. Que l'attention de la France, inspirée de traditions classiques, se soit pour un certain temps arrêtée sur les Grecs, il n'y a rien d'étonnant à cela. Trop de traditions lui rappelaient l'époque des croisades, de l'empire latin, des Angevins de Naples et d'Albanie, traditions entretenues par la diaspora parfois tapageuse des négociants et iatrophilosophes que les héritiers de Byzance n'avaient cessé de déverser sur l'Europe occidentale depuis Venise et Marseille jusqu'à Londres et Anvers.

Mais si les intérêts et les sympathies se bornèrent d'abord à la Grèce et plus spécialement aux vestiges de Byzance réunis autour du Phanar, il y eut, même pendant le grand siècle, des érudits remarquables qui se sont penchés sur les souffrances des Slaves. Nous devons à Ducange des pages captivantes sur l'histoire des états slaves du Moyen Age. Amelot de la Houssaye nous a laissé une histoire des uscoques beaucoup plus satisfaisante que le récit haineux de Paolo Sarpi.

C'est seulement vers la fin du XVIII[e] siècle, après la perte de ses possessions d'Inde et d'Amérique (1763) et la paix, désastreuse pour la Porte, de Kutchük-Hainardji (1774) que la France étudie les Balkans. Le commerce de Marseille, l'industrie textile du Languedoc, les soieries de Lyon, voyant leur

échapper le riche marché égyptien, où la petite colonie française était exposée sans défense aux insolences des beys, chargèrent un Hongrois, le baron Tott, d'une mission qui comprenait les provinces européennes de la Turquie. Dans son compte-rendu, qui fut l'objet d'un examen, les 7 et 8 juillet 1779 (Fr. Charles-Roux, *Les origines de l'expédition d'Egypte,* Paris, 1910, pp. 81-84), Tott a attiré l'attention des cercles économiques français sur les possibilités d'activer un commerce rémunérateur avec la Macédoine, l'Albanie et les pays danubiens. Symptômatique pour la déchéance du pouvoir central en Turquie est la suggestion d'éviter toute démarche adressée au Divan et de cultiver, indépendamment de la Porte, des relations commerciales avec les différents pachas ou gouverneurs des provinces. Parmi eux une place importante revient au seigneur d'Arta, le fameux Ali-pacha de Tebelen, à Mahmoud Bouchathy, le gouverneur presque indépendant de Scutari, et même à Pasvan-Oglou, le seigneur de Vidin, qui conclut, en 1798, un accord par l'intermédiaire du négociant Nedelko Petrović.

Il serait intéressant d'étudier les instructions données, en mai 1792, à Sémonville, l'ambassadeur de France à Constantinople, qui devait remplacer le marquis de Choiseul-Gouffier. Confirmé dans sa mission par le Conseil exécutif en septembre 1792, Sémonville devait se rendre à Constantinople à bord de la frégate « Junon ». Il s'attarda pendant l'hiver à Gênes et en Corse. En juillet 1793, il se trouvait encore à Florence. Le citoyen Blanc lui remit de Marseille, le 14 juillet, la somme de 91.472 piastres. Sémonville passe par Zurich, la Turgovie, la principauté de St-Gall, la vallée du Rhin, le comté de Saxe, le district de Mayenfeld dans les Grisons d'où il se rend à Coire et de là dans le Bergamasque. Le 23 juillet, il envoie une dernière lettre de Vico Soprano dans les Grisons et annonce son passage par Chiavenna.

Il fait son voyage à cheval ou à dos de mulet par des routes détournées pour éviter le Tirol et la Lombardie. Mais il tombe néanmoins entre les mains des autorités autrichiennes qui lui enlèvent tous ses papiers. Dans les archives d'Etat de Vienne (*Varia, Frankreich, Fasz.* 65 B) se trouve une proclamation

adressée à Sémonville par la « Société des amis de la Liberté et de l'Egalité séante aux casernes d'Ajaccio ». Parmi les signataires se trouve aussi « Napolione Buonaparte » (*La Rév. fr.*, tome 84, janv.-févr. 1931, p. 78-79). Sémonville est invité à ouvrir le Bosphore à la flotte française, à électriser la Porte, à donner « aux janissaires, de la part des légions françaises, un rendez-vous sous les murs de Vienne ». Les patriotes d'Ajaccio regrettent, dans leur adresse, de devoir ajourner le problème de la libération des Grecs: « Vous ne pouvés pas, déclarent-ils à Sémonville, aider à une révolution qui serait fondée sur la destruction du prince auprès de qui vous êtes envoyé. »

Le projet d'attaquer l'Autriche du côté de la Bosnie est repris dans la dépêche du général Aubert du Bayet, adressée de Constantinople le 18 vendémiaire an VI (9 octobre 1797) au Directoire. Le Grand Seigneur, Sélim III, serait prêt à faire marcher 100.000 hommes qui, par Belgrade et par la Bosnie, se dirigeraient vers la Croatie afin d'y opérer leur jonction avec l'armée française qui marcherait sur Trieste et sur Fiume, pour couper d'abord la retraite des troupes impériales qui sont dans l'Istrie et la Dalmatie et qui seraient attaquées par le Pacha de Scutari, et ensuite on marcherait sur Vienne (Paris, *Archives aff. étr., Turquie,* vol. 197, p. 33-34).

On serait tenté, d'après ces données, de croire que le Directoire, visant à la reprise de la guerre des Turcs contre l'Autriche n'avait pas en vue les intérêts des populations chrétiennes de la Turquie européenne. Une lettre adressée par l'agent français Durosoy au général Bonaparte, le 29 fructidor an VI (15 septembre 1798), traite des moyens de déjouer les manœuvres de la Russie pour éviter à la Turquie le sort de la Pologne. « Il faut, écrit Durosoy, faire connoître à la Porte les traîtres qui l'entourent, je veux dire les Grecs placés dans le ministère et qui presque tous sont vendus à la Russie. Cette première démarche achèvera de nous gagner entièrement l'affection des Turcs nos alliés, et nous donnera sur eux le plus haut degré d'ascendant. Après il faut envoyer à Yassy un patriote de talents qui éclaire les Grecs sur leurs vrais intérêts et leur représente sous les couleurs les plus frappantes

les intentions de la cour de St Pétersbourg (Paris, *Archives Aff. étr., Turquie,* vol. 198, p. 521).

Il est évident, d'après ce texte, que l'agent Durosoy, ainsi que la plupart des autres agents français de l'époque, ne fait point de distinction entre orthodoxes, fussent-ils Grecs, Serbes, Roumains ou Bulgares : tous sont pour lui des Grecs.

Le chargé d'affaires d'Espagne à Constantinople reçut, pendant l'expédition d'Egypte, un manifeste de la Porte, rédigé probablement par Fonton, le secrétaire de l'ambassade de France, passé le 5 octobre 1793 au service de la Russie (Paris, *Arch. Aff. étr., Turquie,* vol. 186, p. 70). Dans ce manifeste est formulée contre les généraux français en Italie l'accusation « de corrompre les sujets de Sa Hautesse et d'envoyer dans la Romélie, en Morée et dans les Isles de l'Archipel des émissaires connus par leur caractère de fausseté et de perfidie et de répandre partout des écrits incendiaires qui portaient à la révolte. Cela est si vrai que tout le monde connaît les lettres de Bonaparte aux Maniottes et les autres écrits que son génie fourbe et trompeur a répandus partout. »

Cet intérêt pour les chrétiens sujets de la Porte n'est pas inspiré seulement par des raisons politiques. L'industrie textile du Languedoc était en quête de matières premières à bon marché. Ce besoin a contribué à tourner l'attention des cercles commerciaux de Marseille vers les pays au nord de Salonique. Dans un *Mémoire sur le commerce actuel de Salonique et sur l'état moral de cette échelle,* rédigé vers la fin de la deuxième année du calendrier républicain (4 sanculottide - 19 septembre 1794), on constate que le commerce de l'Egypte étant déchu, Salonique tendait à jouer un rôle de plus en plus important dans le commerce de Marseille. « Des draps, des bonnets, des galons, des soyeries et dorures de Lyon, de la grenaille, quincaillerie, fayence, coraux, du coco, de la canelle et cochenille, du café de l'Amérique et de l'indigo de St Domingue », y trouvaient leur écoulement, tandis que la France extrayait par Salonique « des bleds, des laines, des cotons, crûs et filés, de la cire, du suif, du goudron, de la soye crûe, des peaux de lièvre, des cuirs bruts et tannés, des cuivres et du vermillon. » Parmi ces marchandises, les laines et les cotons pouvaient

être regardés « comme le fonds et l'essence de notre commerce dans la Turquie d'Europe. La laine venait de la basse Macédoine depuis l'Olympe à Cavalle et des pâturages d'une partie de l'Albanie. » Vers octobre les bergers venaient établir leurs bergeries dans les belles plaines qui avoisinent Salonique. Ils avaient besoin de sommes considérables pour l'hivernage, mais les compagnies des janissaires leur faisaient des avances et étaient remboursées en laines. Auprès de ces janissaires ou moutafs les négociants français se fournissaient de laines. Ils faisaient des avances aux moutafs « qui se chargeaient de tous les détails de l'approvisionnement et du transport ». Mais, avant la Révolution, l'état des choses avait changé. La Porte établissait une manufacture de draps qui servaient pour la milice. Depuis cette époque toutes les laines étaient prélevées par cette manufacture d'état et les manufactures du Languedoc étaient privées des matières premières qui les alimentaient.

En vain les négociants français avaient essayé d'apporter un changement à cet état de choses : les officiers turcs auxquels les négociants français s'adressaient « rançonnaient sans pitié » leurs achats.

Autour de la ville de Serrès, où il y a 360 villages grecs et turcs, on cultivait dans la grande plaine des cotons, et la ville elle-même était connue par ses manufactures d'indiennes « qui le disputent de lustre et de beauté à celles de l'Allemagne ». Serrès était aussi centre de commerce des espèces. Pendant les gros marchés du dimanche, les commerçants français avaient l'habitude de faire des avances aux paysans « sans exiger ni billet ni déclaration, la bonne foi étant suffisante ». La récolte du coton était estimée à 60.000 balles par an, dont 15 à 16.000 passaient par la voie de Belgrade en Allemagne. Il s'agissait, dans l'intérêt des manufactures françaises, de créer des difficultés à ces transports et d'accaparer les matières premières que les commerçants grecs transportaient en Allemagne. Une propagande politique ayant pour effet de provoquer des troubles en Serbie pouvait donc servir les intérêts de l'industrie cotonnière du Languedoc (Paris, *Arch. aff. étr., Turquie,* vol. 188, p. 578-585).

Des troubles en Serbie, en Bosnie, dans les pays frontières

pouvaient aussi servir les visées politiques du comité de salut public. En Belgique et dans la haute Italie les armées françaises avaient devant elles les corps-francs serbes commandés par Mihajlović, Miloradović et Davidović et les gardes-frontières de la Lika. C'était des soldats d'une haute valeur, dont la présence sur les champs de bataille avait une importance remarquable. Détacher ces soldats du service de l'Autriche signifiait, pour la France, faciliter la tâche des armées que le comité du salut public avait dirigées sur le front de Flandre. Un rapport du général Bartenstein, qui se trouve aux archives de la guerre à Vienne, rend témoignage du travail de propagande des émissaires de Dumouriez qui semaient l'inquiétude dans les rangs des soldats croates en leur donnant des nouvelles alarmantes sur le sort de leurs familles, menacées par les incursions des Bosniaques ressortissants du pachalik de Travnik. Or, c'est juste à Travnik que fut délégué comme agent consulaire de la République le citoyen Marc Bruère-Desrivaux, fils du consul général de France à Dubrovnik. La mission dont il était investi est indiquée dans les instructions formulées le 9 août 1793 par l'envoyé extraordinaire de la République Marie Descorches. Ci-devant noble, ainsi que Bruère lui-même, Descorches avait eu l'occasion, pendant son séjour en Pologne, de connaître sinon les langues, du moins les mœurs des Polonais et des Roumains. Il entretenait pendant la révolution des relations commerciales avec les pays danubiens et se servait d'intermédiaires du pays. C'est donc en connaissance de cause que Descorches a pu se rendre compte de l'utilité qu'on pouvait tirer de la présence d'un agent français à Travnik.

Voici le texte des instructions, tel qu'il est contenu dans l'annexe d'une dépêche adressée par Descorches au ministre des affaires extérieures, Lebrun (Paris. *Arch. Aff. étr., Turquie,* vol. 185, p. 216-219).

« Instructions
« pour le C. Marc Bruère, se rendant en Bosnie.

« La République a des relations si intimes, si étendues et importantes avec les Etats du Grand Seigneur, qu'il est impossible de laisser plus longtemps sa correspondance avec Cons-

tantinople exposée à tous les inconvénients de l'inquisition et de la malveillance du Gouvernement autrichien, par les mains duquel elle doit passer dans l'état actuel des choses. Il n'y a pas maintenant d'autre voie ouverte que celle de Vienne: celle de mer même est à peu près nulle. Il devient donc indispensable d'acquérir un moyen indépendant et sûr.

« L'empire Ottoman confinant immédiatement aux Etats vénitiens vers la Bosnie, la République de Venise ayant de notre côté une frontière commune avec la République des Grisons, celle-ci avec les Suisses; ces intermédiaires nous offrent tous les avantages qu'on peut attendre au nom de leur neutralité dans la guerre à mort qui est élevée entre nous et les Rois.

« Il s'agit par conséquent de trouver les expédients les plus prompts et les plus dignes de confiance de faire arriver les paquets de lettres de Constantinople à Venise et réciproquement.

« Dans l'empire turc il n'en est pas d'autres que des Tartares ou Janissaires; indépendamment de la difficulté de langage, ces Turcs se procurent tous leurs besoins en un instant, là où le Franc ne rencontreroit que des difficultés; ils passent également sans danger là où le Franc serait exposé.

« Mais en revanche, dès que le Turc sort de son pays, il n'a plus que des inconvénients; les lois de santé des pays Européens qui assujettissent à une quarantaine tout ce qui vient du Levant nécessiteroient seules la transmission des paquets en d'autres mains, à leur entrée dans les autres Etats.

« Il faut en outre la protection du Pacha de Bosnie sans une autorisation duquel le courrier, quoique muni d'un firman, ne pourrait pas arriver jusqu'à la frontière.

« D'ailleurs cette frontière de Bosnie et de Dalmatie est hérissée de montagnes si difficiles que souvent les hommes à cheval ne peuvent pas les franchir; il faut alors user des piétons usités à ce service. Ces piétons reçoivent les paquets à Travnich (résidence du Pacha) des mains des Tartares et les portent en Dalmatie. C'étoit ainsi que le courrier de Venise étoit monté pendant la dernière guerre.

« Il résulte de ces diverses circonstances que le service ne

peut se faire avec exactitude et célérité sans les soins d'un agent établi à Travnich auprès du Pacha.

« L'avantage que le C. Marc Bruère a de savoir la langue Illyrique en usage dans cette Province turque, joint au zèle dont il se montre animé pour le service de la République, et aux autres qualités que je lui ai reconnues, depuis que nous sommes ensemble, m'ont fait jeter les yeux sur lui, pour le charger de cette agence.

« Son âge m'aurait effrayé, sans l'espoir que l'exemple et les principes des estimables parens qui l'ont formé seront toujours présens à son esprit, et que l'honnêteté de son cœur concourra de son côté à fixer ce qu'il peut avoir encore de trop volatil.

« La Nature lui a dispensé de reste ce qu'il faut à ses succès: il lui est plus aisé qu'à bien d'autres de devenir très utile à la Patrie, et par conséquent, s'assurer le plus grand bonheur qu'un bon citoyen puisse gouter. Cependant mon amitié pour lui est trop sincère pour n'être pas vraie et pour lui dissimuler qu'il a besoin encore pour y parvenir d'un travail assidu de sa réflexion, afin que le désir de bien faire n'en anime pas quelquefois la présomption, que l'empressement de parler cède à celui de penser, que l'action devienne plus calme, l'observation plus forte, etc.

« L'exercice en tout genre est le meilleur moyen de faire atteindre à nos facultés toute leur perfection, la commission intéressante qu'il va remplir aura pour lui cet avantage.

« Cette commission est intéressante par les divers motifs que je vais développer.

« 1) J'ai déjà fait sentir combien la correspondance dont il devra soigner la circulation est importante au service de la République.

« Il donnera en conséquent tous les soins dont il est capable à sa sureté et à sa célérité. Ses fonctions à cet égard seront de recevoir les paquets de lettres que je lui adresserai d'ici et de les transmettre sans délai, et aussi diligemment qu'il sera possible, au Consul de la République en Dalmatie, avec lequel il s'entendra sur le mode le plus expéditif de cette réexpédition.

« Il recevra également, d'après ce mode convenu entre eux, qui sera cependant soumis à ma ratification, avant d'être définitivement arrêté, tous les paquets de lettres qui lui seront adressés par ce même consul, et il me les réexpédiera aussitôt par un Tartare, soit un des miens, lorsqu'il s'en trouvera près de lui, soit un du Pacha, avec l'autorisation de son maître qui ne la refusera vraisemblablement pas.

« Il ne manquera jamais au surplus, dans ses lettres de réception des paquets, d'indiquer le jour et le moment précis de leur arrivée et de leur réexpédition.

« 2) La seule inspection de la position de la Province de Bosnie, limitrophe des Etats autrichiens, indique l'intérêt politique dont elle peut être pour nous.

« Marc Bruère s'occupera de bien saisir l'esprit de ces habitants, de pénétrer leurs dispositions, de démêler, dans la conduite du Pacha, le système de la Porte, dans cette partie de l'Empire ottoman mais il n'emploiera qu'avec la plus grande prudence les moyens de parvenir à ces fins. A son arrivée surtout, il doit s'attendre à être environné de soupçons qu'il s'attachera avant tout à faire tomber par une conduite très réservée. Il évitera même de rien laisser appercevoir de l'agence que je lui confie pour la correspondance, de parler de cette correspondance; ses apparences et ses liaisons ne seront en un mot que celles d'un homme qui n'a que ses intérêts particuliers à suivre, que des affaires de commerce à traiter. Les rapports et les circonstances amèneront les directions ultérieures, dont il aura besoin.

« Il ne négligera pas néanmoins de cultiver dans ceux qu'il connait pour être mes amis et qu'il sait être sûrs, la confiance qu'ils doivent à mes sollicitudes, à mes soins constans ici et en France, pour tout ce qui peut les intéresser.

« 3) La Bosnie nous offre aussi, sous le rapport de nos intérêts commerciaux, un point négligé jusqu'ici, et pourtant très utile à bien connaitre et à cultiver tant par les matières premières qu'elle peut nous fournir que par la consommation de nos denrées et marchandises qui ne s'y fait guère maintenant que de la 3ᵉ, 4ᵉ ou 5ᵉ main, et qui ne pourrait que s'accroître beaucoup par des opérations directes.

« Le C. Marc Bruère recherchera tous les moyens propres à provoquer ces opérations, et me fera part successivement de ses idées. Il me fera suivre en même temps les prix courans des marchandises à notre convenance, ainsi que ceux des marchandises étrangères qui se consomment en Bosnie.

« 4) Il entre finalement dans les informations que j'attends de son zêle et de son exactitude, toutes les nouvelles qu'il pourra se procurer des Pays voisins, tels que la Croatie, la Dalmatie et l'Albanie.

« Je m'assure au reste, sans le lui recommander, que tous les Français porteurs d'ordres ou munis de lettres du Gouvernement, qui se présenteront à Travnich pour passer ici, recevront de sa part toutes les prévenances, les secours et les avis qui dépendront de lui.

« Si l'ambassadeur Sémonville était du nombre, il donnerait des soins particuliers à tous les besoins de son service et de son passage, le plus prompt, le plus commode, et pourroit lui témoigner mieux que personne, puisqu'il a été à portée de les lire, dans mon cœur, les sentiments et les principes avec lesquels je l'attends sur la scène.

« Le Ministre fixera le traitement de Marc Bruère. Jusque là je lui rembourserai tous les frais sur les états certifiés qu'il m'adressera chaque mois.

« S'il étoit sans danger de lui faire tenir directement par les Tartares, les fonds dont il aura besoin, ce serait la voie la plus courte et la plus commode, mais il sera préférable, je crois, que j'autorise son Père ou quelque autre personne de Raguse, en relation de commerce avec Constantinople, à lui fournir ces fonds, que je remettrai à une personne convenue.

« A Constantinople, le 9 août 1793, l'an 2 de la République française. »

Il serait d'un grand intérêt, pour l'étude de l'histoire de la Bosnie en particulier et des pays limitrophes en général, de consulter la vive correspondance que Marc Bruère-Desrivaux a entretenue avec l'ami de son père, l'envoyé extraordinaire Marie Descorches. Mais ni dans les archives des affaires étrangères, ni dans les archives nationales et encore moins dans les archives du Ministère de la guerre, il n'y en a aucune trace,

exception faite de copies de lettres que les représentants de la République adressaient de temps en temps à Paris. Ce n'est qu'à partir de 1808 que Marc Bruère envoya ses rapports directement à Paris. Des indications précieuses sur son activité qui semble avoir été assez importante, se trouvent dans les actes du commandement de la forteresse de Pétrovaradin qui entretenait un régulier service d'espionnage avec la Bosnie et la Serbie et communiquait à Vienne la poste de Constantinople. C'est probablement dans les archives de l'ambassade française à Constantinople ou à Angora que doit se trouver la correspondance de Marc Bruère.

A. Dabinović.

L'activité forestière française dans les provinces illyriennes (1809-1813)

D'une manière générale les questions économiques restent à l'arrière-plan dans les études historiques. Les historiens leur accordent une place restreinte ou ils ne les traitent pas du tout. Dans les deux cas leur tableau d'une période historique reste incomplet. Ce défaut est surtout sensible pour les lecteurs persuadés que la puissance politique d'un pays prend ses sources dans sa force économique. Il frappe aussi les lecteurs qui croient que chaque événement politique d'un pays doit se refléter dans sa vie économique. Enfin, il ne faut pas oublier que l'histoire économique d'un pays est toujours liée à la vie de millions d'hommes. Par contre, l'histoire politique ne touche très souvent que quelques hommes ou quelques familles.

La connaissance des circonstances économiques du passé est devenue importante — en théorie et en pratique — à partir du moment où l'agriculture a été reconnue comme la base réelle de la vie. C'est surtout pour les pays agricoles et pour les nations forcées par les événements historiques à changer le cadre de leurs états qu'il est d'une importance fondamentale de connaître leur passé économique.

Notre Revue se propose d'étudier et d'élucider les relations entre la France et les Slaves du Sud. Il ne sera donc pas sans intérêt de traiter ici une question économique peu connue jusqu'à présent, l'histoire de l'activité forestière française dans les Provinces Illyriennes. Nous nous efforcerons de tracer ce tableau tel qu'il est vu par le spécialiste forestier.

Une partie de nos matériaux provient des Archives de Zagreb, les *Acta gallica* que nous avons revisés et recueillis en 1928-30

d'après les indications de M. le Directeur Emile Laszowski. Pour les documents provenant des Archives de Ljubljana nous sommes redevables à l'obligeance de Madame Melita Pivec-Stelè, auteur d'un livre très documenté sur la vie économique des Provinces Illyriennes (1).



On sait que Napoléon, par le traité de Pressbourg (26 décembre 1805), reçut la Dalmatie et l'Istrie, et par le traité de Schönbrunn (5 juin 1809) la Carinthie, la Carniole, la Croatie civile et la Croatie militaire. Tous ces pays furent réunis par Napoléon sous le nom de Provinces Illyriennes.

(1) Pivec-Stelè, *La vie économique des Provinces Illyriennes*, Paris 1930.

Napoléon organisa les provinces Illyriennes provisoirement en 1809 (2) et définitivement en 1811 (3).

Le gouvernement général de l'Illyrie était divisé (voir la carte), en six provinces civiles (Carinthie, Carniole, Istrie, Croatie civile, Dalmatie, Raguse) et une province militaire (Croatie militaire). Les six provinces civiles étaient divisées en districts, savoir : la Carinthie en deux districts (Willach, Lientz) ; la Carniole en trois districts (Ljubljana, Novo-Mesto, Postojna) ; l'Istrie en quatre districts (Trieste, Gorica, Capo d'Istria, Rovigno) ; la Croatie civile en trois districts (Karlovac, Rijeka (Fiume), Senj) ; la Dalmatie en cinq districts (Zadar (Zara), Split, Šibenik, Makarska, Hvar) ; la province de Raguse en trois districts (Dubrovnik (Raguse), Kotor, Korčula). La Croatie militaire se composait du territoire des régiments de Lika, Otočac, Ogulin, Slunj, Premier-Banat et Deuxième-Banat.

Les districts étaient subdivisés en arrondissements, et les arrondissements en mairies.

Conformément à l'organisation générale on organisa le service forestier en deux étapes. La première (4), d'un caractère provisoire, dura jusqu'au 24 juillet 1811, c'est-à-dire jusqu'à l'organisation définitive (5). Trois Conservations des Eaux et Forêts furent formées. La première (chef-lieu Ljubljana) comprit la Carinthie, la Carniole et l'Istrie. La deuxième (chef-lieu Karlovac) comprit la Croatie civile, Rijeka (Fiume) et les Iles du Quarnero. La troisième (chef-lieu Rijeka (Fiume)) comprit la Dalmatie et Dubrovnik (Raguse). Cette division reconstruite par Dimitz (6) ne correspond pas à la documentation des Archives de Zagreb d'après laquelle la Croatie civile appartenait à la troisième et non à la deuxième Conservation. La position administrative de la Croatie militaire, réglée par un Décret, était exceptionnelle. Les forêts de la Croatie militaire

(2) Décret impérial du 14 octobre 1809.
(3) Décret impérial du 15 avril 1811. *Bulletin des lois*, N° 369.
(4) Décret du Gouverneur Général du 5 juin 1810.
(5) Décret du Gouverneur Général du 24 juillet 1811.
(6) Dimitz, *Beiträge zur Geschichte des Verwaltungswesens während der französischen Regierung in den illyrischen Provinzen 1809-1813. Mitt. d. hist. Vereines für Krain, 1861, XVI.*

étaent soumises directement à l'autorité de l'Inspecteur Général à Ljubljana.

Pour la première Conservation Napoléon nomma les agents forestiers suivants : 1 Conservateur, 3 Inspecteurs, 3 sous-inspecteurs, 16 gardes-généraux et 124 brigadiers et gardes. Les fonctionnaires, les gardes exceptés, étaient nommés par l'Empereur sur la proposition du gouverneur général. Pour les Provinces civiles les gardes étaient nommés par le Conservateur, après approbation de l'Intendant Général. Pour la Croatie militaire, la nomination des gardes dépendait du consentement de l'administration militaire à Karlovac. Par leur nomination tous les gardes étaient libérés du service militaire. Les arpenteurs dont le nombre était fixé par le Conservateur étaient nommés par l'Intendance Générale.

De tous les fonctionnaires on exigeait une formation professionnelle et la connaissance des langues. A la plus grande partie d'entre eux on demandait la connaissance de l'italien. Tous devaient savoir — autant que possible — le français. La première condition, une formation professionnelle, ne pouvait être complétement réalisée même en France : une moitié des fonctionnaires se recrutait parmi les invalides de la guerre, « ce qui, on le conçoit sans peine, n'était pas favorable à la bonne marche du service » (7). La deuxième condition — la connaissance du français et de l'allemand — n'était satisfaite que par des agents venant de l'Est de la France. Aussi les premiers spécialistes forestiers venaient de la rive gauche du Rhin. « Ainsi, en octobre, Gaudin envoya Barrant, sous-inspecteur à Spaa, avec quelques agents pour dresser un projet d'organisation » (8).

Alphonse La Devèse fut nommé en 1810 Inspecteur Général pour les Provinces Illyriennes avec résidence à Ljubljana et il dirigea la nomination des agents forestiers. Les dépenses pour les fonctionnaires de la première Conservation s'élevèrent à 108.400 francs par an. Pour les deux autres Conservations

(7) Huffel, *Economie Forestière*, Paris 1920, p. 307.
(8) Pivec-Stelè, o. c.

les dépenses ne sont pas connues mais on les estime à 80.000 francs par an (9).

Le conservateur dirigeait toute la conservation et surveillait l'activité des inspecteurs et sous-inspecteurs. Sans son autorisation les coupes étaient interdites. Pour la vente de grandes superficies l'approbation du Gouverneur Général était obligatoire. La chasse et la pêche ne pouvaient être louées par le receveur domanial qu'après approbation du Conservateur. La charge des travaux à exécuter dans le terrain retombait sur les gardes-généraux. Ils dirigeaient les ventes des coupes, élaboraient les évaluations et les procès-verbaux, percevaient des dommages-intérêts et représentaient l'administration forestière devant les tribunaux. Les préposés se recrutèrent parmi les gens du pays. Les brigadiers et les gardes exécutaient la surveillance directe ainsi que la protection non seulement des forêts impériales mais aussi des forêts séquestrées et communales, y compris la chasse et la pêche.

Aux arpenteurs on confia les travaux d'arpentage, de tracé et de bornage des forêts impériales. Ils pouvaient en outre être chargés de l'arpentage et du partage des forêts communales.

Les lois et les ordonnances en vigueur pour la France étaient étendues aux Provinces Illyriennes, et publiées dans un recueil spécial (10) rédigé en français et en italien. En tête de ces prescriptions, est l'extrait de la célèbre « Ordonnance concernant les Eaux et Forêts du mois d'août 1669 ».

D'après la propriété, les forêts étaient divisées en forêts impériales, forêts communales, forêts séquestrées et forêts privées.

Comme forêts impériales on classa les forêts appartenant autrefois aux biens communaux, aux ordres ecclésiastiques, aux institutions financières, aux fonds religieux et à ceux de l'instruction publique. D'une nature extraordinaire était la prescription qu'il faut considérer comme forêts les arbres situés au

(9) Dimitz, o. c.

(10) Recueil de lois, décrets et réglements à l'usage des Provinces Illyriennes de l'Empire, Paris 1812. Tome neuvième, Bulletin N° 5, Eaux et Forêts, pp. 1-161.

bord des rivières navigables et sur les côtes de la mer. Il est évident que cette prescription ne visait pas les intérêts forestiers mais des intérêts militaires ainsi que ceux des communications en général. Les forêts impériales étaient affranchies de la contribution (11).

La position des forêts de la Croatie militaire était exceptionnelle. Elles furent directement soumises à la compétence de l'Inspecteur Général. Les droits de servitude pour le bois de chauffage et le bois de construction gratuits au profit des habitants des districts militaires furent respectés.

A la catégorie des forêts séquestrées appartenaient les forêts privées soumises au séquestre d'Etat. D'après Dimitz le séquestre des Forêts fut exécuté *via facti*. Cette affirmation de Dimitz n'est pas conséquente. Il avoue, d'une part, que la séquestration n'est autre chose que soumission des forêts communales et privées au régime forestier d'Etat. D'autre part, il prétend qu'il s'agit d'une privation du droit de propriété *via facti*. A vrai dire il ne nous a pas été possible de trouver, dans les documents d'archives à notre disposition, aucun élément concernant la base juridique du séquestre. Pourtant il est évident qu'on l'établit par un détour. Parallèlement avec la vérification des servitudes grevant les forêts impériales l'autorité a donné l'occasion de prouver leurs droits de propriété à ceux « qui réclameraient la propriété des forêts réputées impériales » (12).

En ce qui concerne les forêts privées le principe de la liberté politico-forestière, si remarquable dans la législation forestière française d'aujourd'hui, était respecté déjà dans les Provinces Illyriennes. Cela veut dire que les forêts privées étaient expressément soustraites de la compétcnce de l'Inspecteur Général La Devèse (13).

A la compétence des fonctionnaires forestiers appartenait la surveillance de la chasse et de la pêche dans les forêts impériales sur le territoire des provinces civiles. Par contre, sur

(11) Décret du Gouverneur Général du 9 Août 1810.
(12) Décret du Gouverneur Général de juin 1813.
(13) Acte N° 1444 de l'Intendance de la Haute Carniole du 23 mars 1810.

le territoire de la Croatie militaire l'exercice du droit de chasse et de pêche était expressément reconnu aux régiments des Confins militaires. Ces droits furent laissés à leur administration et à leur surveillance.

Une importance spéciale était attribuée aux mesures politico-forestières, et en premier lieu à la question des droits de servitude dont les forêts impériales étaient grevées. Napoléon ordonna (14) la vérification des « titres de possession en droits de pâturage, pacage, chauffage et autres usages de bois tant pour bâtiments que pour réparations » dans les forêts impériales. Les communes et les particuliers étaient invités à présenter, dans les trois mois, aux Intendances une requête en langue française concernant leurs titres et les actes y relatifs. Ce délai passé, défense leur serait faite de continuer l'exercice des dits droits sous peine d'être poursuivis et punis comme délinquants forestiers. La vérification de ces titres était confiée aux Conseils d'Intendance dont faisait partie le Conservateur ou l'Inspecteur forestier local. Le délai de vérification était fixé au 1er janvier 1814.

La deuxième catégorie de mesures politico-forestières comprend les dispositions concernant l'exercice des droits d'usage des communes et des particuliers dans les forêts impériales. Cet exercice était soumis à la surveillance spéciale des fonctionnaires forestiers. En conformité des ordonnances de 1529, 1540 et 1583 en vigueur en ce temps là, un martelage préalable était obligatoire. Il était défendu aux usagers de vendre, donner ou permuter les bois à eux délivrés et d'en disposer autrement que pour leurs besoins. Tout cela à peine d'amende et de privation de leurs droits (Ordonnances de 1333, 1376, 1402 et 1526).

L'exécution de ces mesures faisait naître quelquefois des conflits entre les organes d'Etat chargés du martelage d'une part, et des usagers d'autre part qui prétendaient être les possesseurs de la forêt de temps immémorial. De cette nature est le cas de la commune de Bistrica (15).

(14) Avis de l'Intendant de la Carniole du 22 juillet 1811.
(15) Acte de l'Intendant Général de la Carniole du 11 Mai 1813.

La troisième catégorie des mesures politico-forestières concerne la résolution des conflits entre les féodaux et leurs sujets. Il fut ordonné que les prescriptions de l'Urbarium devaient jusqu'à nouvel ordre être « ponctuellement suivies de part et d'autre ». En 1810 une commission spéciale (16) fut créée et chargée de juger en dernier ressort tous les différends entre les Seigneurs et les paysans de la Croatie civile. Les propositions étaient faites à la Commission par l'Intendant de cette Province. Le Gouverneur Général (17) nomma membres de cette Commission Ignace Barlabass, premier Procureur fiscal, et Lyubich, Jurisconsulte. Le premier Notaire de la Croatie civile assista aux séances de la commission. Le Vice-Gespann pouvait être appelé aux séances pour donner son opinion, sans avoir voix délibérative. Toutes les requêtes devraient être adressées et déposées à l'Intendance de la Croatie civile. La première séance de la Commission fut convoquée pour le 16 août 1810 et G. de Vienney, Intendant de la Croatie civile, chargé de l'exécution de ces dispositions.

Les droits d'usage des habitants des Confins militaires — ou mieux du territoire de ses six régiments — dans les forêts impériales étaient maintenus avec leur étendue d'autrefois.

Des mesures furent prises contre les délits et contraventions forestières, contre le pâturage illégal, et les incendies en forêts. Ces mesures n'ont pas visé seulement les forêts impériales et communales mais aussi les forêts particulières.

Pour lutter contre les délits forestiers on établit un tarif spécial (18) que les tribunaux étaient obligés d'observer.

Les mesures contre le pâturage illégal étaient très sévères. L'exercice du pâturage était lié à une permission spéciale de la Conservation et restreint au territoire désigné. Les gardes avaient le droit de tuer les chèvres, brebis et agneaux trouvés dans les forêts (19). Les animaux tués étaient confisqués au profit du garde. En outre le propriétaire était tenu de payer une amende et une indemnité. Il y a eu même des propositions

(16) Arrêts du Gouverneur Général du 23 juillet 1810.
(17) Décret du Gouverneur Général du 31 juillet 1810.
(18) Décret du Gouverneur Général du 27 septembre 1812.
(19) Avis de l'Inspecteur Général du 16 juin 1810.

pour interdire tout à fait l'introduction des chèvres et des brebis dans les forêts. Mais on ordonna que les propriétaires des animaux soient préalablement renseignés dans ce sens pour leur donner l'occasion de vendre leur bétail (20).

Parmi les dispositions contre les incendies en forêts, la plus importante est celle qui établit autour de la forêt une zone de défense d'une largeur de 90 mètres dans laquelle tout feu était interdit.

L'exploitation des forêts devait être d'une importance primordiale pour les intérêts de l'Etat. Cette importance provenait du besoin de trouver des sources de revenus abondantes pour les provinces nouvelles. On attendait beaucoup dans ce sens, surtout des provinces les plus boisées : Carinthie, Carniole, Croatie militaire et Croatie civile. Pour plusieurs raisons ces espérances ne se réalisèrent pas. Le commerce du bois, dans ce temps là, n'était pas un facteur économique international. Sauf sur les côtes adriatiques le commerce était restreint aux débouchés locaux. Le blocus continental arrêta toute la vie économique dans la mesure où elle dépendait des communications maritimes. A l'intérieur des provinces elles-mêmes, l'industrie du fer indigène utilisait le bois sous forme de charbon de bois. Cette consommation était restreinte car plusieurs des usines avaient cessé de produire. Les usines en activité en consommaient que le bois des forêts les plus proches des usines.

Dans les forêts impériales l'utilisation était restreinte aux arbres en dépérissance, aux chablis et sur des coupes désignées par les agents forestiers (21). A défaut de voies de transport l'acheteur était obligé de construire des glissoires. Il se refusait à faire ces constructions à ses frais. Aussi n'était-il pas possible de réaliser les ventes par contenance (22). La vente par arbre sur pied restait le mode unique. En considérant le prix extrêmement bas du bois en ce temps-là, il est facile de

(20) Acte du district Postojna du 22 juillet 1813.
(21) Référat des Gubernium in Illyrien du 11 janvier 1814.
(22) Les avis concernant ces ventes étaient publiés dans le Télégraphe officiel à Ljubljana.

comprendre qu'il n'était pas possible de réaliser par ce mode de vente des recettes remarquables.

L'incinération du bois pour la production de la « potasse » n'était permise que dans les régions des forêts inaccessibles par défaut de voies de communication. On défendit le pâturage des chèvres et des brebis, l'ouverture des carrières et l'enlèvement du sable. D'un caractère extraordinaire était la défense d'élever, à proximité des forêts, les entreprises consommant le bois.

Dans les forêts séquestrées, on délivrait gratuitement aux communes et aux particuliers le bois pour leurs besoins propres et aussi pour l'ouvrage et pour la vente. Pour le pâturage on payait un franc par tête de bétail.

En tenant compte des besoins intérieurs de l'Illyrie, surtout pour la construction navale, on défendit l'exportation (23) des produits forestiers. Cette défense concernait le bois de chêne façonné et brut: toutes les essences utilisables pour les constructions navales au-dessous d'un pied de diamètre ou au-dessus de 17 pieds de longueur; tous les bois de mâture au-dessus d'un pied de diamètre. Enfin, la défense d'exportation s'appliquait aussi aux affûts d'artillerie.

Par contre, il était permis d'exporter des avirons de moins de 17 pieds de longueur; les bois de mâture au-dessous d'un pied de diamètre; les bardeaux pour la construction des bâtiments; les merrains en bois de chêne; le charbon de bois de hêtre; le bois de chauffage et de potasse. L'exportateur était tenu de se procurer la permission de l'Inspecteur Général des Eaux et Forêts à Ljubljana.

Pour le commerce du bois à l'intérieur des Provinces, aucune permission n'était exigée, sauf le martelage préalable et la possession d'un bulletin écrit.

Il n'est pas sans intérêt de souligner que les types de bois produits en Illyrie au temps de Napoléon sont conformes aux usages actuels du commerce du bois à Zagreb et à Ljubljana. C'est le bois d'œuvre tendre connu sous la dénomination de *bordonali* et nommé en France « bois de provenance illyrien-

(23) Avis de l'Inspecteur Général des Eaux et Forêts du 19 juin 1810.

ne » (24). Ce sont aussi les douves en bois de chêne connues dans les usages de Zagreb et Ljubljana sous le nom de *merrain français* (25). Outre ce nom, il y a, dans le façonnage yougoslave actuel des merrains français, des termes techniques français sous une forme slavisée. Il semble donc que les Français, sous Napoléon, ont été nos premiers instructeurs dans la technique de la fabrication des merrains français d'aujourd'hui.

Les chantiers de bois façonné et brut appartenant aux régiments des Confins militaires et situés sur la côte adriatique étaient maintenus. Leur administration était confiée aux autorités forestières dans le but de favoriser leur activité et leur prospérité. Les produits provenant de ces chantiers étaient vendus par les autorités forestières au profit des régiments d'après le tarif fixé par le Conservateur.

Toutes les ventes de bois étaient frappées d'une contribution de 10 %. La chasse et la pêche louées en adjudication publiques portèrent leurs recettes à la caisse impériale. Les permis de chasse furent émis pour les seuls districts qui ne pouvaient être loués (26). Les indemnités et les amendes pour les délits forestiers, pour les délits de chasse et de pêche ainsi que pour la détention illégale d'armes représentaient aussi un revenu. Le taux de l'amende était généralement égal à celui de l'indemnité. Les amendes allaient de 50 à 500 francs. Sur toutes ces sommes on payait la contribution de 10 %.

Le Gouvernement central avait ordonné (27) de recueillir toutes les données statistiques concernant les forêts appartenant aux communes et aux autres personnes juridiques. Mais cela ne concernait pas les forêts dont les communes ou personnes juridiques étaient les usufruitiers et non les possesseurs. En outre le Ministre des Finances était invité (28) a élaborer un compte-rendu sur l'état, l'étendue et l'évaluation approximative des forêts. Des mesures étaient proposées pour l'aménagement et l'amélioration des forêts impériales, communales

(24) Ugrenovic, Tehnika trgovine drvetom : Technique du commerce du bois, Zagreb, 1934, p. 171.
(25) Ibidem, p. 205-227.
(26) Référat des Gubernium in Illyrien du 11 janvier 1814.
(27) Acte de l'arrondissement de Bled du 15 décembre 1812.
(28) Décret impérial du 15 avril 1811. Section V, 169.

et de celles qui appartenaient aux autres établissements juridiques. Enfin, on demandait des propositions concernant la suppression des droits d'affouage.

Des mesures furent prises pour assurer une position privilégiée et un prix favorable au bois nécessaire aux mines et usines. Les bois pour les constructions navales devaient être surveillés par l'administration forestière jusqu'au moment de sa réception par la marine. Un ingénieur constructeur assisté du nombre nécessaire de maîtres avait l'ordre de visiter toutes les forêts impériales, communales et particulières. Le bois pour la marine n'était choisi que sur les lieux d'où le transport aux chantiers navals n'était pas difficile.

L'administration forestière française se préoccupa des indigents. Dès septembre 1809, de Schönbrunn, Napoléon ordonna (29) que les pauvres pourraient couper le bois de chauffage dans les forêts impériales sans aucune permission. Mais cette disposition fut bientôt réduite. Les autorités locales en octobre 1809 (30) rapportent que cette permission générale a provoqué des inconvénients. Ce furent surtout les représentants des mines et des entreprises d'Idria qui manifestèrent leur opposition. Répondant à cette requête l'administration prit des mesures pour prévenir les dommages qui auraient pu résulter du décret de septembre (31).



En résumé les résultats de l'activité forestière française dans les Provinces Illyriennes sous Napoléon (1809-1813) furent les suivants.

Quand elle organisa l'administration forestière dans les Provinces Illyriennes, la France disposait déjà en matière forestière d'une expérience et d'une législation de plusieurs siècles. C'est pourquoi toutes les mesures conçues par l'administration forestière française — au jugement même de leurs ennemis politiques — étaient d'une réelle valeur professionnelle.

(29) Décret impérial du 7 septembre 1809.
(30) Acte de l'intendant de la Carniole du 23 octobre 1809.
(31) Acte de la mairie de Ljubljana du 7 décembre 1809.

Ces mesures embrassèrent tout le domaine de l'économie forestière : la politique forestière, la protection, l'exploitation, l'aménagement, l'amélioration des forêts, la chasse et la pêche. Les idées libérales de la France se reflétaient dans cette administration forestière, par exemple dans les dispositions relatives aux relations entre les féodaux et les paysans, et surtout en ce qui concerne l'exécution des Urbariums.

Si des dispositions aussi bien conçues ne purent être réalisées toutes, ni partout, c'est que l'Illyrie de Napoléon dans les Provinces du Nord les plus boisées fut de trop courte durée, à peine quatre ans, et à un moment où la France surchargée des guerres ne disposait pas d'un nombre suffisant de fonctionnaires forestiers. Malgré des relations économiques générales très défavorables, l'administration a atteint le maximum possible, et sans doute l'activité forestière française dans les Provinces Illyriennes sous Napoléon a laissé dans notre économie forestière des traces qui ne doivent pas être oubliées.

Aleksandar Ugrenović.

Les éditions de la Matica Hrvatska du point de vue français

En 1836, Ljudevit Gaj faisait connaître dans la *Danica ilirska* (n° 33) que sept ans auparavant il avait envisagé la nécessité d'une société nationale de culture qui serait pour les « Illyriens », c'est-à-dire pour les Slaves du Sud, ce qu'étaient pour les Hongrois l'Académie Magyare et le Musée national. Le chef du mouvement illyrien citait encore, sans oublier les Tchèques, le Joanneum de Graz, autre modèle étranger qu'il avait pu connaître de près au cours de ses études.

Deux ans après, le premier pas vers la réalisation pratique de ces idées est la fondation de la *Narodna čitaonica* (cabinet national de lecture) qui devient la pépinière de toutes les institutions nationales léguées aux Croates par la renaissance dite illyrienne. En 1840, ce sont les débuts du Théâtre national de Zagreb; en 1840, c'est la Société agricole et le Musée national; en 1842, c'est la *Matica ilirska* (illyrienne) qui, constituée définitivement, changera de nom pour s'appeler *Matica hrvatska* (croate).

D'après les statuts, des savants étrangers pouvaient devenir membres correspondants de la nouvelle société qui, en collaboration avec la *Čitaonica,* éditerait des livres et des périodiques.

La *matica* (prononcer matitsa), c'est l'abeille-mère, mais cela veut dire aussi au figuré: centre de rayonnement, foyer. Chez les peuples slaves, ce sont des académies populaires à but patriotique; leurs éditions s'adressent aux classes moyennes pour

les instruire ou les distraire, en développant l'esprit national. Le point de vue purement litttéraire ou artistique n'est adopté qu'exceptionnellement et cela beaucoup plus tard, quand la *Matica* aura atteint une certaine maturité. Le patriotisme éducatif, et forcément conservateur, prime tout. Mais, en publiant des livres de culture générale ainsi que de nombreux romans et nouvelles, ouvrages dramatiques et recueils de vers, la *Matica* a aidé à l'essor des belles-lettres et a joué un rôle très considérable dans la littérature croate moderne et contemporaine. Jusqu'au début de ce siècle, elle a joui d'un monopole qui se trouve à peine entamé. Jusqu'en 1914, elle a édité plusieurs centaines de volumes: tous les écrivains d'importance et beaucoup d'autres ont été accueillis tour à tour par cette institution devenue vénérable. Sa carrière, bientôt centenaire, est liée d'une façon indissoluble à la vie littéraire croate.

Malgré son nationalisme, toujours en éveil, la *Matica* est loin d'être xénophobe. Sans parler des peuples slaves qui ne sont pas considérés comme des peuples étrangers, les dirigeants de la *Matica* s'inspirent volontiers en dehors de la « Slavie », pour que le peuple croate profite de tous les apports des grandes civilisations étrangères.

Dans son discours d'inauguration de la *Čitaonica,* le comte Janko Drašković, premier président de la *Matica,* après avoir insisté sur la nécessité pour tout patriote de cultiver la langue maternelle, fait observer que les traductions d'œuvres utiles venant de l'étranger ne sont pas à négliger. « Il faudrait, disait-il, traduire des œuvres étrangères et tâcher de mettre sur pied des œuvres originales » (1). En 1852, un concours est ouvert par le périodique *Neven,* édité par la *Matica,* qui propose aux traducteurs deux œuvres de vulgarisation scientifique. La tentative ne réussit pas à cause du purisme outrancier des traducteurs, qui ne tiennent pas compte des moyens d'expression que la langue leur offre. Après des traductions moins considérables mais relativement assez nombreuses publiées dans les périodiques, vient une œuvre de vulgarisation

(1) Voir le livre commémoratif de la *Matica* rédigé par T. Smiciklas et F. Markovic (1892) p. 5.

géographique et historique adaptée de l'allemand. C'est la *Découverte de l'Amérique,* par Kampe, en trois volumes, publiés de 1862 à 1863. Depuis ce temps, plus d'une centaine de volumes furent traduits en croate et publiés par les soins de la *Matica.*

Ce sont pour la plupart des œuvres d'auteurs slaves: Russes, Polonais, Tchèques sont accueillis avec une cordialité qui pourra sembler excessive. Fidèle à ses traditions panslavistes, la *Matica* croate édite tour à tour : Kraszewski, Pfleger-Moravski, Czajkowski, Sienkiewicz, Puškin, Turgenjev (qui bat tous les records), Ševčenko, Potapenko, Čehov, Korolenko et d'autres conteurs russes de la même époque, Elisa Orzeszkowa, Nekrasov, Gorkij, Skabičevskij, Mickiewicz, Slowacki, Merežkovskij, Zeromski, Dostojevskij, Marothy-Soltesova, Elin-Pelin et Reymont.

Si l'on fait abstraction des auteurs gréco-latins, qui atteignent le chiffre impressionnant de 28 volumes, les Français se rangent tout de suite après les écrivains slaves. Ils sont serrés de près par les Anglais, grâce à Shakespeare, qui occupe à lui seul 10 volumes, tandis que les autres ne suivent que de très loin : une traduction de Gœthe, la *Divine Comédie,* et, pêle-mêle, Amicis et Washington Irving, Cantù et Andersen.

Quant aux traductions d'œuvres françaises, en voici la liste:

Jules Verne : *Voyage de la terre à la lune; Autour de la lune* (1876) ; *Le tour du monde en 80 jours* (1876) ;

Bernardin de St-Pierre : *Paul et Virgine* (1877) ;

George Sand : *François le Champi* (1877) ;

Fénelon : *Les aventures de Télémaque* (1879) ;

Victor Duruy : *Histoire des Grecs* (1881) ;

Gaston Maspéro : *Histoire de l'Orient* (1883) ;

F.-M.-A. Mignet: *Histoire de la Révolution française* (1892).

Il faut y ajouter l'*Histoire d'une bouchée de pain,* de Jean Macé, dont la traduction, faite par une institutrice, fut la première œuvre à bénéficier d'un prix fondé par le comte Jean Nep. Drašković et décerné par la *Matica.* Il pouvait être attribué à tout ouvrage reconnu utile au progrès national. Cet essai de vulgarisation scientifique expliquant aux jeunes filles

les secrets de la vie humaine et animale connut un succès considérable. Il est intéressant de noter qu'à côté de la terminologie croate la traductrice a conservé les termes français qu'elle cite entre parenthèses (*Dogadjaji zalogaja hljeba. Listovi za djevojčicu o čovječjem i životinjskom životu. Djelo adoptirano učenom komisijom u Parizu. Dozvolom piščevom pohrvatila Marija Fabkovićka. Nagradjeno iz Zaklade grofa Draškovića u Zagrebu 1872. Tiskom Dragutina Albrechta*).

Après un long intervalle rempli par d'autres préoccupations (traductions de Dante, de Shakespeare, d'auteurs slaves, rééditions des classiques de l'antiquité gréco-latine), la *Matica* publie en 1933, à propos du XIe Congrès International des Pen-Clubs à Dubrovnik, un livre français. C'est l'*Anthologie des Conteurs croates modernes,* textes choisis, traduits et annotés par Jean Dayre. En 1936, c'est la traduction d'un texte français, rédigé par un politicien croate, qui se trouve traduit et commenté dans un petit livre publié par la *Matica:* le mémoire présenté par Eugène Kvaternik au prince Jérôme Napoléon. Dernières en date sont les traductions d'un père jésuite, Milan Pavelić, rassemblées dans un choix de poésies spirituelles, parmi les éditions ordinaires pour l'année 1937.



C'est en 1875 que le jeune Gjuro Pilar, qui devait être le fondateur de la géologie scientifique en Croatie, proposa au Comité littéraire de la *Matica* de traduire, en collaboration avec plusieurs littérateurs, les principaux ouvrages de Jules Verne. L'offre fut acceptée et la même année parut le *Voyage de la Terre à la Lune* (*Od Zemlje do Mjeseca ravan put za 97 sati i 20 minuta.* Sa 41 slikami jednim tlovidom po pl. Montautu, rezanimi Panemaker-om. Zatim: *Oko Mjeseca.* Sa 44 slikami po Emilu Bayard-u i pl. Neuville-u, urezanimi Hildebrand-om. Ovjenčano akademijom. U Zagrebu 1875. Troškom Matice Hrvatske. Tisak dioničke tiskare).

La préface, intitulée *Les œuvres de Jules Verne,* nous apprend que parmi les écrivains contemporains aucun ne répond aux nobles aspirations de la société moderne dans la même mesure

que cet auteur dont les excellents ouvrages peuvent être mis entre toutes les mains. « Le genre humain tel qu'il est aujourd'hui veut connaître à fond les merveilles de l'Univers qui dirigent notre destin... Ce qui donne aux œuvres de Jules Verne tant de charme, c'est qu'il apporte de quoi nourrir l'esprit des lecteurs et de l'amuser en le divertissant. » En présentant cet écrivain prodigieux au public croate, l'introducteur anonyme s'extasie sur « son imagination, la vivacité de son style, le sens du dramatique, sans oublier son érudition quasi encyclopédique, ses connaissances vraiment suprenantes. » Ces magnifiques romans « nous instruisent en nous amusant, ou bien ils nous amusent en nous instruisant. Le succès extraordinaire de l'écrivain est pleinement justifié. Jules Verne est passé maître dans le nouveau genre littéraire-scientifique. En discutant les œuvres à publier par la *Matica,* un éminent savant s'est écrié avec raison: ces romans vous amuseront comme les meilleurs romans d'Alexandre Dumas et vous y apprendrez presque autant que dans les œuvres de François Arago. »

Après avoir vanté la présentation du livre (qui trouvera bon accueil dans chaque famille croate) la *Matica* se proclame heureuse de pouvoir frayer le chemin au célèbre Français qui, d'après certains renseignements tout récents, serait d'origine polonaise. « Grâce aux autres traductions qui suivront, le peuple croate pourra connaître les apports principaux des sciences modernes et les lecteurs plus ou moins instruits rafraîchiront leurs connaissances scolaires. Les ténèbres de l'ignorance se dissiperont, l'aurore du progrès s'est levée... » Et la préface se termine ainsi : « La figure sublime de la vérité que l'on cherche d'habitude dans un effort pénible, apparaîtra devant nous d'une façon pleine de grâce et de charme. On dirait un jeu ! La vérité drapée dans le manteau merveilleux de la beauté poétique nous parlera dans notre langue maternelle, mais ce qu'elle dira sera imprégné de l'harmonie magnifique de l'esprit français. »

L'année suivante c'est le *Tour du Monde en 80 jours* (*Put oko zemlje za osamdeset dana.* Sa 54 drvoreza. Frańcuzki napisao Jules Verne. Pohrvatio T. M. Na sviet izdala Matica Hrvatska).

Dans la préface qui ouvre le premier volume, la *Matica* faisait envisager d'autres traductions de Jules Verne, ce que semblait indiquer aussi le titre général de la série, conservé par le traducteur, *Voyages extraordinaires* (*Izvanredna putovanja*). Mais cette institution presque centenaire, qui est si fortement attachée à ses traditions, manque de suite d'une manière étonnante. Nombreux sont les ouvrages en plusieurs volumes qui restent en panne après le premier tome et si l'on reprend la publication il n'est pas rare que le format du livre et toute la présentation soit complètement changés, ou bien qu'une des parties ait été épuisée entre temps. Il paraît que les éditions de la *Matica* sont dues à l'initiative individuelle qui se lasse assez vite, et par là s'explique, entre autres choses, l'abandon du beau projet tracé en tête de la première traduction de Jules Verne. *Le Tour du Monde en 80 jours* qui paraît l'année suivante clôt la série inaugurée avec un tel entrain.

Un an plus tard c'est *Paul et Virginie,* de Bernardin de Saint-Pierre (*Pavao i Virginija.* Pripoviest Bernardina de Saint-Pierre-a. Preveo ju August Šenoa. Beletristične knjižnice Matice Hrvatske svezak I. U Zagrebu 1877. Tiskom dioničke tiskare). Après avoir insisté sur la valeur esthétique et morale de cette œuvre (« livre si beau, si noble »), l'introducteur reprend la biographie de l'auteur telle qu'il la trouve dans le *Dictionnaires des littératures,* de Vapereau (1876-77). Il ajoute les éloges académiques de Musset sans oublier l'anecdote qui veut qu'après une première lecture dans le salon de Necker, Bernardin de Saint-Pierre, blessé dans son amour-propre d'écrivain, faillit détruire le manuscrit de son chef-d'œuvre, maintenant traduit dans toutes les langues. Le célèbre romancier croate qui a traduit *Paul et Virginie* croit que l'insuccès mondain de cette œuvre, à la première lecture en public, est dû aux idées démocratiques de l'auteur, idées déplacées dans un milieu tout aristocratique.

La même année, *Matica* publie la traduction d'un roman de George Sand sous le titre *François, enfant trouvé,* qui n'est autre que *François le Champi* (*Nahod Franjo. Seoska pripoviedka* od George Sanda. Prievod s francezkoga. Beletristične

knjižnice Matica Hrvatske svezak II. i III. U Zagrebu 1877. Tiskom dioničke Tiskare). Le traducteur anonyme commence par mettre en relief les conquêtes du féminisme naissant après « les ténèbres des préjugés médiévaux ». Après l'Amérique qui marche très vite dans la voie du progrès, c'est l'Europe qui voit se réaliser l'émancipation de la femme. Parmi ceux qui luttent pour cet idéal, George Sand occupe une place de choix.

Les renseignements d'ordre biographique qui suivent cette entrée en matière soulignent la révolte de George Sand contre les injustices sociales dont la victime principale est la femme. Une expérience personnelle décevante poussa la célèbre romancière a critiquer sévèremment l'institution du mariage, la famille, l'Etat et l'Eglise. Inspirée par son idéal, elle condamne sans appel le côté matérialiste de la société moderne. Ses sympathies vont aux déshérités de la vie sociale, ses critiques s'adressent surtout aux classes élevées. Son radicalisme politique s'est manifesté surtout en 1848: les écrits de cette époque témoignent de ses opinions républicaines et démocratiques. Ses ardeurs juvéniles une fois calmées. Georges Sand met en sourdine sa critique sociale, en se réconciliant notamment avec la religion.

Enumérant à la fin les œuvres principales de George Sand, le traducteur nous apprend que *Jacques* a été traduit en croate en 1872 et la *Mare au Diable* en croate et en serbe (imprimé en cyrillique).

La traduction suivante, ce sont les *Aventures de Télémaque* (*Zgode Telemaka, Ulisova sina.* Po Francezkoj priči Franje Salignaca de la Mothe-Fénelon, pohrvatio Ivan Fiamin. Nagradjeno iz Zaklade grofa Draškovića za G. 1878. Zagreb 1879. Naklada Matice Hrvatske. Zabavna knjižnica, svezak XXIX-XXXIII. Tisak dioničke tiskare). La préface déborde d'éloges qui s'adressent au règne de Louis XIV en général (« le siècle le plus brillant des lettres françaises ») et à l'auteur de Télémaque en particulier. En racontant la vie de Fénelon, le traducteur croate insiste sur la bonté de cœur et la fermeté de caractère dont il fit preuve. Ce fut un grand pédagogue, qui forma l'âme d'un enfant royal au caractère difficile; ce fut aussi un bon pasteur qui ne dédaignait pas les plus humbles

de ses ouailles. Gardant sa dignité devant les grands de ce monde, l'évêque de Cambrai est d'une simplicité touchante devant le menu peuple qu'il aime et qui l'adore. Tandis que le Roi-Soleil n'hésite pas à se servir de la violence pour convertir les protestants, Fénelon rejette péremptoirement ce genre de conversion. Il parla aux fidèles comme un père qui parle à ses enfants, en prononçant des paroles que lui dicte son cœur.

L'*Histoire de l'Orient,* de Maspéro, paraît comme le premier volume de la nouvelle série publiée par la *Matica* sous le titre *Histoire universelle* (G. Maspéro : *Poviest iztočnih naroda u starom vieku.* Preveo s francuzkoga Gavro Manojlović. Sa jednom kartom. Zagreb 1883. Naklada Matice Hrvatske. Tisak Karla Albrechta. — Svjetska poviest, knjiga prva). Le jeune traducteur, qui sera un jour professeur d'histoire ancienne à l'Université de Zagreb et président de l'Académie yougoslave, cite au début de sa préface un savant allemand, Ebers, qui n'hésite pas à rendre justice au savant français dont l'œuvre excellente mérite tous les éloges.

Après avoir retracé la carrière de Maspéro, en insistant sur la précocité de son activité scientifique couronnée de succès à l'âge de 27 ans, Manojlović constate que le savant égyptologue et assyriologue puise directement aux sources, ce qui donne à son œuvre ses fondements solides et son originalité.

En ce qui concerne la traduction croate, elle a été faite d'après la troisième édition française. La traduction allemande n'a servi que pour quelques notes, étant donné la facilité avec laquelle le style croate s'adapte au style français tout en restant rétif quand il faut traduire de l'allemand. C'est ainsi que le traducteur espère avoir pu conserver la fraîcheur du style qui est le propre des ouvrages français en général, et de celui de Maspéro en particulier.

La préface se termine par des considérations d'histoire universelle. Maspéro brosse le tableau des peuples orientaux qui, les premiers, sont entrés dans l'histoire pour former à la fin une civilisation orientale commune. C'est au déclin de cette civilisation que le peuple hellénique atteint sa maturité pour illuminer le monde romain de ses lumières. Les peuples germa-

niques qui ont formé l'histoire médiévale profitent de ces biens transmis par l'antiquité et après les Germains ce sont les Slaves qui entrent dans la communauté des peuples civilisés. Telle est, d'après le fervent croate, la marche de l'histoire.

Incité par la *Matica* à traduire l'*Histoire des Grecs,* de Victor Duruy, membre de l'Institat et ancien ministre de l'Instruction publique, le traducteur en a complété certaines parties. L'ouvrage de Victor Duruy étant surtout politique, le traducteur croate crut bon d'y ajouter plusieurs chapitres sur la mythologie, la littérature et la civilisation hellénique en général. « J'espère, dit-il dans l'avant-propos, que les lecteurs n'y verront aucun inconvénient. Il s'agit de connaître de plus près ce que l'imagination et la raison grecques ont inventé et légué aux siècles suivants pour élever le cœur humain ». (Victor Duruy : *Poviest Grčka.* Preveo s francuzkoga i popunio Dr. Petar Tomić. Sa kartom stare Grčke. Zagreb 1881. Naklada *Matice Hrvatske.* Tisak Karla Albrechta. — Svjetska poviest, knjiga druga).

Le traducteur se garde d'omettre que l'*Histoire des Grecs* a été couronnée par l'Académie française. Chez Duruy la manière de présenter les choses est pleine de grâce et vraiment attrayante. Quant au style français, le traducteur de Victor Duruy fait la même remarque que le traducteur de Maspéro: « Le style français est, par sa nature même, beaucoup plus proche du croate que le style allemand. » En ce qui concerne l'ouvrage en question, la beauté de la forme s'allie à la solidité du fond. Duruy a trouvé moyen d'intercaler dans son récit de nombreux fragments d'historiens grecs, Hérodote, Thucydide, Xénophon, de Démosthène et d'autres, ce qui augmente considérablement la valeur documentaire du livre.

Il faut ajouter que le même historien français a servi de guide à Ivan Rabar que nous allons rencontrer tout à l'heure. En écrivant son *Histoire de l'Empire romain,* publiée dans le livre quatrième de la série d'*Histoire universelle* (1888), l'auteur insiste sur le fait qu'il a puisé abondamment dans « la magnifique *Histoire des Romains,* en sept volumes, ainsi que dans le petit livre du même auteur sur l'histoire romaine ».

Neuf ans plus tard, c'est Mignet, autre grand historien fran-

çais, qui parle au public croate à travers une traduction. La *Matica* présente cette fois aux lecteurs croates une traduction de l'*Histoire de la Révolution française* (F.-M.-A. Mignet : *Poviest Francuzke Revolucije od godine 1799. do godine 1815.* Preveo, pripomenkom i kazalom popratio Ivan Rabar. Zagreb 1892. Naklada « Matice Hrvatske ». Tisak Karla Albrechta. Svjetska poviest, knjiga jedanaesta).

En présentant au public cette adaptation, la *Matica Hrvatska* fait remarquer que sa série d'Histoire universelle avance trop lentement pour qu'elle puisse arriver bientôt à la révolution française et à l'histoire du XIXe siècle. Etant donné l'intérêt tout particulier du public pour les temps nouveaux, le Comité a décidé de publier une traduction de Mignet. L'époque révolutionnaire abonde en questions délicates et le Comité a jugé préférable de laisser la parole à un savant français plutôt qu'à quelqu'un du pays. L'ouvrage de Mignet étant traduit dans toutes les langues européennes, couronné par l'Académie française, présente toutes les garanties désirables : elle est *tendrement* respectueuse en face de grands problèmes délicats, notamment en ce qui concerne la religion. Que les lecteurs de la *Matica,* en attendant une histoire du XI^e^X siècle, goûtent pleinement l'œuvre de ce Français qui traite si bien la plus intéressante période de l'histoire moderne.

Le traducteur, professeur de lycée, à qui nous devons de bons ouvrages de vulgarisation historique, explique dans une préface importante les idées qui ont fait naître la révolution. Il s'efforce ensuite de compléter Mignet en évoquant d'autres états européens pour montrer les liens entre la France révolutionnaire et l'Europe. Il ajoute encore un bref exposé des événements qui ont suivi le premier traité de Paris et l'exil de Napoléon à l'Ile d'Elbe jusqu'au Congrès de Vienne. Il a omis le projet de constitution consulaire de Siéyès pour ajouter le calendrier républicain. « En traduisant l'original — dit Rabar — j'ai tâché d'être compréhensible sans m'éloigner du texte, ne fut-ce que pour peu de chose, sans grande nécessité. » Bel idéal du traducteur, assez bien réalisé par l'historien croate.

Il nous reste à examiner trois livres de traductions, tous publiés après 1930 :

Jean Dayre : *Anthologie des Conteurs croates 1880-1930* (1933) ;

Franjo Bučar : *Le mémoire d'Eugène Kvaternik au prince Jérôme Napoléon* (1936) ;

Milan Pavelić : *Choix de poésies spirituelles* (1937).

L'anthologie de Jean Dayre est le premier livre français édité par la *Matica,* qui avait déjà publié des livres destinés au public étranger, par exemple *Le palais de l'Empereur Dioclétien,* œuvre du grand archéologue que fut Frane Bulić, traduit en allemand. *L'Anthologie des Conteurs croates,* due à un Français, embrasse un demi siècle et représente au public international seize conteurs. Ce sont d'abord les *réalistes :* Ksaver Šandor Gjalski (1854-1935), Josip Kozarac, Vjenceslav Novak et Janko Leskovar qui forme la transitions vers l'esprit *décadent.* Ensuite les *modernes* de toutes sortes: A. G. Matoš, un des plus grands tenants de l'esprit français en Croatie, Dinko Šimunović, Vladimir Nazor, Milan Ogrizović, Milutin Nehajev et les contemporains: Mile Budak, Slavko Kolar, Miroslav Krleža, Ivo Andrić, August Cesarec et Alija Nametak (né en 1906). Mme Ivana Brlić-Mažuranic dont les *Contes du temps passé* ont été traduits dans plusieurs langues représente la littérature féminine croate. Le choix a été dicté par des considérations assez diverses: il a fallu trouver des contes et des nouvelles pas trop longs (pour ne pas donner un volume excessif au livre qui compte près de 350 pages in-8°), mais caractéristiques et susceptibles d'intéresser le grand public qui ne sait rien des choses croates. Le lecteur averti s'apercevra, en outre, que l'auteur de l'anthologie s'est efforcé de faire figurer dans son livre toutes les régions: la Croatie proprement dite, et la ville de Zagreb, la Slavonie, la Dalmatie, la Bosnie et la Herzégovine... ainsi que des milieux très différents et quelques types significatifs.

L'introduction qui, avec les notes explicatives à la fin du volume, encadre les morceaux traduits peut être considérée comme une petite initiation à la littérature croate. Il est intéressant de noter que cette introduction a été traduite deux fois :

en croate d'abord (*Hrvatska Revija,* 1933) et en bulgare (*Slavjanski Glas,* 1934). Il est regrettable que ce livre, destiné aux lecteurs français, ait eu si peu d'échos en France malgré la publicité exceptionnelle du Congrès International des Pen-Clubs qui avait été l'occasion de cette publication.

L'*Anthologie des conteurs croates* a eu deux éditions en quelques mois, la première ayant été absorbée presque complètement par le Congrès.

Passons maintenant au *Mémoire de Kvaternik* (Eugen Kvaternik, *Promemoria Princu Jérôme-u Napoleonu.* Preveo i predgovor napisao Dr Franjo Bučar. Zagreb, 1936. Izdanje Matice Hrvatske. Tisak Tipografije. — *Mala Knjižnica M. H.,* Nova serija, Kolo II, Svezak 2). La Bibliothèque centrale de l'armée à Varsovie conserve un manuscrit français provenant de Kvaternik, politicien croate mort assassiné à Rakovica en 1871, quand il était en train de fomenter une insurrection contre l'Autriche. Ce manuscrit n'est autre qu'un mémoire adressé au prince Jérôme Napoléon, qui s'intéressait, non sans arrière-pensée, aux choses de l'Europe centrale et orientale. L'émigré Kvaternik fut reçu à plusieurs reprises par le prince en 1857 et 1863, et cela grâce à la recommandation de Cavour qui signalait Kvaternik à son ministre en résidence à Paris.

Le mémoire est daté de Turin, le 20 mai 1864. A cette époque, Kvaternik a de bonnes relations dans les milieux de l'émigration polonaise, ce qui explique le fait que son manuscrit soit arrivé, après mainte aventure, au Musée national polonais de Rapperwill (Suisse) avec d'autres documents transportés plus tard à Varsovie. Il n'est pas sans intérêt que le patriote croate, après avoir trouvé un certain appui en Italie, arrive bientôt à se rendre compte que les aspirations italiennes se heurtent aux aspirations croates en Istrie et en Dalmatie. C'est son point de départ pour mettre en relief les deux systèmes politiques qui s'affrontent dans son mémoire: le système franco-polono-croate et le système anglo-italo-magyar. Le groupement français engloberait les Tchèques avec les Slovaques et les Roumains; le groupement italien attirerait les Serbes. Le raisonnement de Kvaternik est appuyé par des chiffres plus

ou moins fantaisistes mais animé de la belle flamme de l'homme qui croit à son idéal.

La langue du mémoire est assez entortillée mais correcte et même chatoyante: si Kvaternik n'a pas été aidé dans la rédaction de ce mémoire, il mériterait tous nos compliments.

Le manuscrit du mémoire fut déniché en Pologne par M. Franjo Bučar, historien de la littérature, qui a traduit le texte en le faisant précéder d'une introduction. Il y parle de l'activité de Kvaternik en France et en Italie, des rapports entre le prince Jérôme Napoléon et Kvaternik, sans oublier le séjour du prince à Zagreb, etc.

L'éditeur a ajouté une notice explicative qui insiste sur le caractère historique et documentaire du mémoire de Kvaternik: la *Matica* l'édite sans penser un seul instant de le proposer comme solution à des complications politiques de l'heure présente.

Le *Choix de Poésies spirituelles*, de Milan Pavelić S. J. (*Iz duhovne lirike. Prijevodi.* Zagreb 1937. Redovno izdanje Matice Hrvatske. Tisak Zaklade Tiskare Narodnih Novina) comporte 63 poésies dont 38 traduites du français. Le père jésuite qui présente dans ce volume des traductions faites d'après l'italien, l'espagnol, le français, l'allemand, le flamand, le polonais, le tchèque et le russe, ne cache pas sa prédilection pour la littérature française. Et parmi les Français, c'est Verlaine qui lui semble le plus digne d'intérêt. Aussi Verlaine occupe-t-il une place de choix avec 28 poésies puisées en grande partie dans *Sagesse.* Des recueils postérieurs (*Jadis et naguère, Amour, Bonheur*) ont fourni quelques pièces d'inspiration religieuse. *Art poétique,* considéré par le traducteur comme une poésie spirituelle à cause de la forme orientée vers la musique (tandis que l'art parnassien inspiré des arts plastiques lui semble matérialiste) ouvre le cycle verlainien. L'auteur de *Sagesse* est précédé par François Villon (deux fragments du *Grand Testament*), Corneille (*Stances de Polyeucte*) et Marceline Desbordes-Valmore. Il est suivi par Germain Nouveau, l'ami de Verlaine connu sous le nom d'Humilis (*Les Cathédrales*). Plusieurs traductions d'œuvres françaises se trouvent disséminées dans l'introduction à titre d'exemple: un sonnet

de Sully-Prudhomme (*L'étranger*), Francis Jammes (*L'église habillée de feuilles*), des vers de Valéry-Radot, une partie de *Bénédiction* de Baudelaire.

Après avoir insisté sur les liens profonds entre toute religion et toute poésie, en citant entre autres Verlaine, Claudel et Sully Prudhomme, l'auteur pour expliquer l'essence de la mystique chrétienne, se réclame d'un théologien français, de Francis Jammes et de Valéry-Radot. Le troisième chapitre qui termine l'introduction est intitulé: De Saint François d'Assise à la France d'aujourd'hui. On y parle surtout de Verlaine qui marquerait le réveil de la poésie religieuse non seulement en France mais en Europe toute entière. Baudelaire serait le précurseur, poète de la chair qui chante le mal sans l'embellir, Baudelaire admet l'existence de Dieu, il se trouve amené à connaître même le mystère de la souffrance. Après avoir énuméré les principaux poètes français d'inspiration religieuse qui viennent après Baudelaire et Verlaine, le jésuite croate conclut que la France contemporaine fut dotée de poésie religieuse plus largement que tous les siècles précédents.

Dans son introduction ainsi que dans les notices biographiques qui précèdent les traductions, le Révérend Père poussé par un noble zèle arrange les faits en idéalisant ses poètes préférés d'une façon difficile à admettre.

Quant aux traductions, elles sont assez inégales. Le traducteur ne manque pas de connaissances de la langue ni de bonne volonté, mais l'objectif qu'il s'est proposé n'est pas sans dépasser ses aptitudes poétiques. Certaines traductions manquent d'envol et de facilité. On y chercherait vainement cette musique intérieure, la nuance verlainienne qui suggère sans insister lourdement. Mais il y a, par contre, quelques réussites que l'on doit admirer sans réserves.



En 1874, après une période de stagnation (aucune publication pendant deux ans) l'ancienne *Matica ilirska* change d'aspect, subit des réformes assez profondes et devient l'institution que nous connaissons. Les brumes illyriennes se dissipent, une nouvelle époque s'ouvre devant la *Matica Hrvatska*: Croate,

elle l'avait toujours été, l'adjectif illyrien traduisait plutôt des aspirations idéales qui se heurtèrent à des réalités autrement puissantes dont il fallut tenir compte.

Pendant des années la *Matica* vivota, tant bien que mal, sans avoir de programme, faisant paraître quelques livres ou périodiques au petit bonheur. Les buts envisagés par ses fondateurs étaient trop vastes pour aboutir à des réalisations pratiques liées entre elles par le fil d'un programme à longue échéance. D'autre part, les moyens dont disposait l'ancienne *Matica* étaient tellement insuffisants que l'on ne pouvait pas songer à des entreprises d'une certaine envergure.

Les conditions générales ayant changé, la *Matica*, réorganisée de fond en comble, se met au travail pour élaborer un programme embrassant plusieurs années et même plusieurs lustres. Aidée par le gouvernement local, elle met sur pied deux séries principales formant le gros de ses éditions ordinaires : la Bibliothèque instructive (*Poučna knjižnica*) et la Bibliothèque amusante (*Zabavna knjižnica* ou *Zabavnik*) qui englobait des récits en prose, des vers et des œuvres dramatiques. D'autres collections suivront sous peu: l'Histoire universelle (*Svjetska povijest*) dont nous avions déjà rencontré quelques spécimens, les Esquisses de littérature croate (*Crtice iz hrvatske književnosti*), les Tableaux de littérature mondiale (*Slike iz svjetske književnosti*), une des plus vivantes et très appréciée par le public, des Traductions des classiques grécolatins (*Prijevodi grčkih i rimskih klasika*), la Bibliothèque slave (*Slavenska knjižnica*), la Bibliothèque de l'antiquité classique (*Knjižnica za klasičnu starinu*), la Petite Bibliothèque (*Mala knjižnica M. H.*), collection reprise en ces dernières années, des recueils de poésies populaires croates (*Hrvatske narodne pjesme*) et ainsi de suite.

Tous ces livres groupés dans les séries et d'autres hors série peuvent être considérés comme des étapes dans la réalisation d'un énorme programme qui est loin d'être achevé, d'autant plus que le temps crée des besoins nouveaux et que mainte réalisation tombe forcément dans l'abandon.

Mais pour rendre justice aux publications de cette période laissons la parole à Tadija Smičiklas, président de la *Matica*

et son premier historien. « Le lien entre les publications purement instructives et les belles-lettres, disait-il en 1892, doit être formé par l'histoire de la littérature. La première place appartient, bien entendu, à la littérature croate. Mais il nous faut aussi une histoire de la littérature universelle. Cette tâche est à peine commencée. Nous n'avons pas envisagé des ouvrages systématiques, mais plutôt une série de recueils contenant des biographies d'écrivains remarquables de toutes les nations. Mieux encore, nous avons jugé utile de présenter au public les œuvres classiques dans de bonnes traductions. La *Matica* a publié neuf volumes des anciens classiques grecs et latins. Les plus grandes nations ont régénéré les lettres nationales en transposant dans leur langue les produits littéraires de l'étranger et en choisissant les œuvres imprégnées de la vraie foi et de la beauté. Nous allons maintenant, aidés par le gouvernement croate, éditer les classiques modernes. Nous allons ouvrir et montrer à tous les ateliers splendides des plus grands génies de la littérature mondiale. Il nous faut pour cela des érudits qui connaissent à fond, non seulement la langue de l'original, mais aussi la nôtre. Nous n'en avons pas beaucoup de ces érudits. C'est un avertissement sérieux pour les jeunes générations de chez nous: une sommation pour qu'on étudie d'une façon approfondie les langues étrangères sans cesser de se perfectionner dans la langue maternelle. C'est un projet de longue haleine. Qui est jeune et qui n'hésitera pas à se mettre au travail arrivera à temps pour collaborer d'une manière utile à cette vaste œuvre nationale » (*o. c.*, p. 52).

La place de la France n'est pas négligeable dans cette entreprise que l'on qualifie avec raison de nationale. Les esprits patriotes qui se groupent autour de la *Matica Hrvatska* tournent leurs regards vers l'étranger (plus avancé que la Croatie) pour s'instruire en faisant le tour de la civilisation moderne. Sachant très bien qu'en assimilant les produits intellectuels et artistiques d'une grande civilisation étrangère, celui qui les assimile peut créer des valeurs nouvelles, ils s'acheminent dans cette direction. Guidés par le désir de faire profiter le peuple de tous les apports de la culture moderne, les intellectuels

croates font appel à l'étranger et se tournent de préférence vers la France.

Et cela pour des raisons complexes. Tout d'abord, la France n'est pas une voisine directe susceptible d'exercer une domination politique. En outre, la France résume tout l'Occident européen dont les Croates se considèrent comme tributaires, ayant opté, au cours de leur histoire, pour la culture occidentale. Bien qu'à la périphérie de l'Europe, les Croates cultivés répètent souvent et non sans fierté qu'ils ont été, pendant mille ans, une avant-garde de l'Occident. Les relations franco-croates ne datent pas d'hier: elles sont assez nombreuses au cours des siècles et même profondes par moments. Depuis la deuxième moitié du XIX[e] siècle jusqu'à nos jours, l'esprit français (avec tout ce qu'il comporte) est considéré comme l'antidote puissant de la culture germanique dont la pénétration s'accompagne de l'oppression économique et politique. Quant à l'argument psychologique que l'on invoque assez souvent en mettant en relief les affinités du caractère français et de celui des peuples slaves, il est évident, sans creuser plus profondément, que ces affinités existent et que la conception française de la civilisation s'adapte facilement aux aspirations slaves. Mais il ne faut pas ignorer que l'antidote français n'est pas dirigé uniquement contre l'esprit germanique mais aussi contre telle manifestation de l'esprit authentiquement slave dont les racines plongent dans les profondeurs de l'Asie. « La littérature franchement orientale, nous disait dans une lettre Fernand Baldensperger, tend aisément vers l'amorphe, le magique, l'impersonnel; nous, de notre côté, nous risquons d'exagérer le rationnel, le compartimenté; il y a, par bonheur, une zone intermédiaire qui est à la peine plus qu'à l'honneur... » C'est dans cette zone que se trouve placé le peuple croate, ce qui explique la séduction exercée par l'esprit français, en suggérant tout ce qu'il y a de complémentaire dans cette affinité élective.

A côté des ouvrages édités par la *Matica Hrvatska* et consacrés entièrement à la France, il y en a d'autres qui la touchent plus ou moins directement.

En voici quelques-uns qui nous semblent significatifs pour les relations franco-croates nouées par la *Matica :*

Juraj Carić: *Tableaux de la vie maritime,* tome Ier: *A travers la Méditerranée,* 1884.

Ivan Hoić: *Tableaux de géographie générale,* tome II: *L'Europe,* 1890.

Milivoj Šrepel et Julije Adamović: *Tableaux de littérature mondiale,* tome Ier: *Poètes représentatifs de la première moitié du* XIXe *siècle,* 1891.

Julije Adamović: *Le drame français* (Tableaux de littérature mondiale, tome IV) 1896.

Stjepan Radić: *La colonisation moderne et les Slaves,* 1904.

Stjepan Radić: *L'Europe contemporaine ou Caractéristique des Etats et des Peuples européens,* 1905.

Commençons par Juraj Carić. Dans ses *Tableaux de vie maritime* (*Slike iz pomorskoga života.* Knjiga prva. *Preko Sredozemnoga mora.* Sa 12 slika, geografskom kartom Sredozemnoga mora i sa slikom broda sa jedriljem. Zagreb 1884. Naklada Matice Hrvatske) tout un chapitre se trouve consacré à Marseille. L'auteur, vieux loup de mer, qui sait manier la plume y décrit la côte marseillaise, l'entrée du port; il parle aussi de ses compagnons en décrivant d'une façon indirecte la grande ville maritime qu'il veut faire connaître. Nous le suivons quand il va accompagné de camarades le long de la Cannebière, nous visitons avec eux le Musée, nous nous arrêtons dans un grand café pour contempler quelques instants cette vie grouillante et pittoresque, assemblage de toutes les nations, qui caractérise Marseille. Et pour compléter le tableau, Carić risque un regard dans les bas-fonds de Marseille pour y recueillir quelques impressions naturalistes : grande audace si l'on tient compte de l'époque et du public plutôt conservateur de la *Matica.* Une gravure représentant Marseille s'ajoute au texte.

Si le navigateur Carić touche la terre française en passant par la Méditerranée, Ivan Hoić, professeur de géographie et fertile écrivain, s'y attarde beaucoup plus longuement en présentant aux lecteurs croates toute la France. Ce vulgarisateur admirable fait paraître à la *Matica* une série impressionnante intitulée *Tableaux de géographie générale.* Le deuxième volume

de la série comprend l'Europe occidentale et la France y occupe plus de 100 pages grand in-8° (*Slike iz općega Zemljopisa.* Napisao Dr Ivan Hoić. Knjiga druga. *Evropa : Francuzka, Švicarska, Nizozemska, Belgija, Velika Britanija.* Sa 93 slike i četiri zemljopisne karte. Nagradjeno iz Zaklade grofa Iv. Nep. Draškovića za godinu 1889. Zagreb 1890. Naklada Matice Hrvatske. Tisak Karla Albrechta. — Poučna knjižnica, knjiga XV). Le géographe croate parle d'abord de la situation mondiale de la France, de ses frontières et de ses côtes, pour arriver, au chapitre II, à la structure orographique. Le chapitre suivant (III) est consacré aux productions naturelles et aux cultures : l'on y parle de la fertilité du sol français, de la vie agricole, de l'élevage, de la viticulture, de la soierie, des forêts, des animaux des bois et des poissons, des richesses minières, du sel, des sources minérales, des communications. Mais en décrivant les ressources naturelles et les cultures en France, l'auteur n'oublie jamais le facteur social. C'est ainsi qu'à propos de la vie agricole (pour ne donner qu'un seul exemple) Hoić fait remarquer que la propriété petite et moyenne prime considérablement la grande propriété, ce qui donne à la France un aspect tout particulier.

La population de France occupe un chapitre spécial (IV), ainsi que la topographie (V). L'auteur commence par le Massif Central; suivent les Pyrénées et le pays de la Garonne, les Alpes occidentales avec le Jura, le Rhône et la Saône, le Nord et le Nord-Ouest, Paris et les environs, la Corse. Les Colonies françaises sont simplement mentionnées: l'auteur en reparlera en écrivant la géographie des autres parties du monde.

A propos de la France, l'auteur applique sa méthode habituelle. Il commence par évoquer la situation géographique en insistant sur les frontières politiques et physiques, pour présenter ensuite la structure (horizontale et verticale) du pays qui n'est pas sans exercer une très grande influence sur le climat et le développement de toute vie organique. Ce n'est qu'ensuite qu'il explique le côté anthropogéographique et purement historique, en mettant en relief la civilisation matérielle et morale du peuple français. Malgré la mode scientifique qui

veut que le point de vue physique prime dans la géographie, Hoić fait une place considérable à la topographie sachant bien que le grand public s'intéresse surtout à cela.

Citant ses principales sources, l'auteur croate nomme en premier lieu la *Géographie universelle* de Reclus qu'il qualifie d'ouvrage magnifique. Les illustrations sont puisées dans deux publications allemandes : *Ce que nous savons de la terre* (ouvrage collectif publié sous la direction de Kirchhoff) et *Tableaux géographiques* de Ferd. Hirt. Une bonne carte géographique en couleur avec la nomenclature en croate et en français s'ajoute aux illustrations qui complètent le texte. Elle provient de l'Institut cartographique de Freytag et Berndt à Vienne.

N'oublions pas enfin que cet exposé géographique et historique, datant de la fin du siècle dernier, n'est pas exempt de sympathie. Une manière accueillante, pleine de compréhension, caractérise l'ouvrage du professeur croate qui n'hésite pas à faire la part belle quand il s'agit de la France. « Le Français d'aujourd'hui, dit-il entre autres choses, est très vif de tempérament, habile, spirituel et de bonnes manières. A l'égard de l'étranger il est fort serviable et plein d'amabilité. Chaque Français est fier de sa nationalité et par conséquent grand patriote. Il est aussi grand en temps de paix qu'en temps de guerre » (p. 97).

La série de *Tableaux de littérature du monde* (*Slike iz svjetske književnosti.* Svezak prvi. *Pjesnički prvaci u prvoj polovini XIX. vieka.* Zagreb 1891. Izdanje Matice Hrvatske. Tisak Karla Albrechta) est ouverte par les plus grands poètes lyriques de la première moitié du XIXe siècle. Une préface de l'éditeur présente aux lecteurs ce recueil d'articles littéraires que la *Matica* tient à encadrer de quelques idées générales. Il est question de la Révolution française qui a bouleversé de fond en comble la société européenne; de la littérature qui reflète ce profond changement; du romantisme qui, d'après Hugo, n'est qu'un complément artistique de la Révolution de 1798. Le romantisme qui a fait le tour de l'Europe en partant de la France grâce aux guerres napoléoniennes prépare les esprits pour le réalisme naissant. L'école romantique de 1830 que l'on

qualifie dans cette préface de néoromantisme suscite un écho en Allemagne où les Heine, Gutzkow, Börne bataillent pour les mêmes idées. Cet écho se prolongera en Italie, dans les pays slaves et ailleurs.

Pour représenter cette période héroïque de la poésie moderne, qui va jusqu'à 48, la *Matica* avait choisi les poètes suivants: Byron, Mickiewicz, Puškin, Kollâr, Leopardi, Heine et Hugo, « sept étoiles brillantes dans la vie publique européenne » et miroirs fidèles de toutes les préoccupations de leur temps.

L'éditeur est persuadé que la deuxième moitié du siècle marque le déclin de la poésie, remplacée définitivement par la prose réaliste. « Coppée, Sully Prudhomme, d'autres poètes de la France moderne ne peuvent pas être comparés à Victor Hugo... » Il est évident que les conseillers littéraires de la *Matica* à ce moment n'étaient pas familiarisés avec la poésie française de leur temps pour porter un jugement aussi catégorique sans avoir cité les noms qui font la gloire de la poésie française dans la seconde moitié du siècle, à commencer par Baudelaire.

En présentant au public cette série d'articles qu'elle qualifie d'essais (dans le sens anglais du terme), la *Matica* fait envisager une histoire systématique de la littérature mondiale qu'elle donnera à ses membres quand elle pourra. Les dirigeants actuels de la *Matica* se rappelleront-ils cette promesse qui n'a pas été réalisée en cinquante ans ?

La conclusion était : « Peu nombreuses, hélas, sont les œuvres du Parnasse européen traduites en croate. La *Matica Hrvatska* voudrait y remédier dans les limites du possible en faisant paraître des traductions poétiques d'œuvres remarquables de la littérature moderne. Mais il faudrait que les poètes croates s'attaquent vivement à cette besogne. » Autre vœu d'une importance considérable que le temps n'a réalisé que d'une façon incomplète.

Les articles recueillis par la *Matica* dans ce premier volume des *Tableaux de littérature mondiale* ont été écrits par Milivoj Šrepel, professeur à l'Université de Zagreb, qui, bien que titulaire de la chaire de philologie latine, s'appliquait volontiers à vulgariser la littérature moderne en choisissant souvent le point

de vue comparatiste. Mais l'article sur Hugo est dû à M. Julije Adamović, doyen de l'enseignement du français en Croatie. Auteur de nombreux livres scolaires qui ont servi pendant plusieurs générations, M. Adamović utilise ici Barbou (*Victor Hugo et son temps,* 1881), Dupuy (*Victor Hugo, l'homme et le poète,* 1890) et Pergameni (*Histoire de la littérature française,* 1889) pour tracer une esquisse biographique et littéraire du piète qui fut « peut-être l'unique génie authentique » du XIX[e] siècle français. Etant donné les sources et le public auquel s'adresse M. Adamović, il n'est pas surprenant de constater que l'auteur insiste avec une belle candeur sur la vie conjugale de Hugo qu'il propose comme modèle aux adolescents croates.

Quant aux conclusions, elles se résument en ceci: Hugo a fait ses preuves dans les trois domaines littéraires : lyrique, épique, dramatique. Poète lyrique, Hugo peut se mesurer avec les plus grands, grâce à son imagination, à ses métaphores grandioses et si variées, à son rythme puissant, à ses rimes parfaites et à la richesse de son vocabulaire. La Fontaine seul l'égale par l'harmonie de ses vers. Le trait principal du génie hugolien est la subjectivité, ce qui explique son insuccès relatif dans la poésie épique et dramatique. « Mais s'il n'est ni grand romancier, ni grand dramaturge, dit M. Adamović, Hugo est sans doute avec Musset le plus grand poète épique que la France ait produit. »

Après avoir indiqué quelques exagérations qui nuisent à la perfection de l'œuvre léguée par Victor Hugo, le critique croate insiste sur les qualités humaines du grand poète: « Même si l'on oubliait un jour ses drames et ses romans, son grand cœur si noble et si plein d'amour pour la patrie et pour l'humanité restera immortel. D'aucuns lui reprochent des changements politiques mais il ne faut pas oublier que pendant sa longue vie la France, elle aussi, avait changé d'aspect. En admettant qu'il n'était pas grand politique, une chose semble certaine: son évolution politique n'est jamais dictée par un bas opportunisme ! » Tel était à peu près le portrait de Victor Hugo présenté au public croate six ans après la mort du poète.

Le volume suivant des *Tableaux* est consacré aux conteurs russes (1899), le troisième à la littérature russe du XVIIIe siècle (1895), la quatrième au théâtre français (1896). Les autres volumes de la série racontent l'histoire de la littérature allemande jusqu'à la mort de Goethe, l'histoire de la renaissance italienne et l'histoire de la littérature anglaise avec un coup d'œil à la littérature nord-américaine (1904). Les *Tableaux* de la *Matica* trouvent un complément précieux dans la série intitulée *Littérature mondiale en traductions,* éditée à la même époque par le gouvernement croate.

Le *Drame français,* quatrième volume des *Tableaux de littérature mondiale* est dû à M. Adamović qui y poursuit sa tâche de vulgarisateur des choses françaises (*Francuzka drama od njezina početka do najnovijega vremena.* Nagradjeno iz Zaklade Adolfa Veber-Tkalčevića za god. 1895. Zagreb 1896. Izdanje Matice Hrvatske. Tisak Karla Albrechta. — Slike iz svjetske književnosti, svezak IV).

« Dans la littérature mondiale d'aujourd'hui, dit-il dans l'avant-propos, le drame français occupe une place de tout premier plan. De quel côté que nous tournions notre regard nous verrons le drame français dominer sur les grandes scènes de tous les peuples civilisés, tant par le nombre de représentations que par l'influence qu'exercent les auteurs français. » Telle est la raison pour laquelle la *Matica Hrvatska* veut familiariser ses membres avec cette branche si importante de la littérature française qui donne à tant de peuples la nourriture morale en les amusant.

En traçant ce tableau de l'évolution dramatique en France depuis le Moyen Age, l'auteur s'est efforcé de mettre en relief ce qui avait favorisé ou entravé cette évolution afin que le théâtre croate puisse en profiter. M. Adamović espère que pour le moment cet exposé général suffira: plus tard on pourra revenir à la tâche pour approfondir le sujet en fouillant les périodes principales. En attendant, les membres de la *Matica* sont renvoyés aux ouvrages qui avaient servi à M. Adamović: Petit de Juleville, *Le Théâtre en France* (1889), Lotheisen, *Geschichte der französischen Literatur im 18 Jahrhundert* (1884, 4 vol.), Sarrazin, *Das moderne Drama in Frankreich*

(1888), Fournel, *Le Théâtre au* XVIIIe *siècle: La Comédie,* Parigot, *Le Théâtre d'hier* (1893), Brunetière, *Les époques du Théâtre français* (1893), Doumic, *De Scribe à Ibsen,* Lacour, *Trois Théâtres* (1885), Parigot, Augier (1890). Ce sont les sources principales. A ceux qui veulent pousser plus profondément, M. Adamović conseille les études spéciales de Petit de Juleville, E. Fournier, E. Despois, G. Benoist, P. Robert, P. Lacroix, J. Claretie, G. Larroumet, F. Lotheisen, H. Durand, E. Legouvé, J. Wisniewski, J. Janin, Th. Gautier, Sainte-Beuve et Jules Lemaître.

La matière est groupée en trois parties: la première partie englobe le théâtre médiéval et le théâtre de la Renaissance; la deuxième, avec plusieurs subdivisions, l'âge classique avec ses prolongements jusqu'au début du XIXe siècle; la troisième partie a pour sujet le drame romantique et le drame réaliste. En parlant du romantisme au théâtre, l'auteur s'arrête à Victor Hugo et à la bataille d'*Hernani,* Alfred de Vigny (*Chatterton*), Alevandre Dumas (*Henri III, Antony*) et Casimir Delavigne.

La transition est formée par Ponsard, qui marque la réaction contre le drame romantique, et Scribe. Augier, Dumas fils et Sardou sont les représentants principaux du nouveau théâtre considéré comme réaliste. D'autres écrivains dramatiques moins illustres s'ajoutent à ce trio (Pailleron, Labiche, Halévy, Meilhac, Barrière).

Dans un chapitre spécial, en guise de conclusion, se trouvent mentionnés pêle-mêle: le naturalisme de Zola, Henri Becque et Goncourt, la réaction anti-naturaliste « qui penche du côté idéaliste ou symbolique », le théâtre d'idées (Curel, Céard) qui se réclame des théories ibséniennes. Le naturalisme moderne est considéré par M. Adamović comme une dégénérescence et ce n'est pas étonnant : la *Matica* jouait un rôle considérable dans les polémiques littéraires et politiques qui mettaient aux prises les milieux plutôt conservateurs et les partisans de Zola en Croatie. Il constate que les modernistes de toute espèce n'ont pas réalisé leur théorie et que les forces traditionnelles finiront par imposer aux novateurs une bonne partie de l'héritage théâtral. L'art dramatique étant une école de la vie, M. Adamović regrette la décadence morale qu'il

constate dans le théâtre français contemporain. « De nombreux auteurs, dit-il, pressés de s'enrichir, flattent les passions du public au lieu de l'éduquer. Ils évoquent sur la scène des événements de la vie sociale qui sont très laids mais très rares pour susciter l'intérêt d'un public déjà blasé. » C'est déplorable si l'on tient compte de l'énorme influence exercée par le théâtre dans le passé et dans le présent. Et c'est pour cela que l'informateur croate rappelle aux écrivains dramatiques de la France moderne un mot de Victor Hugo qui veut qu'en sortant du théâtre le public emporte une profonde leçon morale.

Malgré ces réserves concernant la période contemporaine et quelques lacunes dans l'information, l'ouvrage de M. Adamović est un bon guide à travers les époques du théâtre français. Composé consciencieusement, cet ouvrage a plus de prix encore grâce à l'effort constant de l'auteur d'adapter son exposé aux besoins locaux. Aussi, le volume IV des *Tableaux* est-il une bonne source pour les recherches de littérature comparée (œuvres françaises traduites et représentées à Zagreb, noms des traducteurs, dates principales, etc.).

Stjepan Radić, qui sera un jour le leader du mouvement paysan croate, est l'auteur de nombreux écrits politiques, économiques et sociologiques qui le rangent parmi les meilleurs publicistes de son pays. Ancien élève de l'Ecole libre des Sciences politiques à Paris, bon connaisseur des choses slaves (notamment en ce qui concerne les Tchèques et les Russes) ce fils de paysan devenu publiciste puise dans une vaste érudition qui s'allie à un tempérament vif et entraînant.

Dans un livre publié par la *Matica,* Radić présente le tableau de l'Europe au début du xxe siècle (*Savremena Europa ili Karakteristika evropskih država i naroda.* Napisao Stjepan Radić, Nagradjeno iz Zaklade I. N. grofa Dražkovića za god. 1904. U Zagrebu 1905. Izdala Matica Hrvatska. Dionička Tiskara. — Poučna knjižnica, knjiga XXXI). En caractérisant les états et les peuples européens, l'auteur croate part d'un double point de vue: slave et français. Parlant de l'état de choses en Croatie qui ne lui semble pas du tout satisfaisant, Radić n'accepte pas les excuses habituelles: luttes séculaires avec les Turcs, rapacité et violence d'autres voisins. « Les vraies rai-

sons de cet état de choses, nous le trouverons, dit-il, en nous élevant assez haut pour dépasser du regard les étroites frontières qui nous avaient fermé la vue pendant des siècles. Au delà de ces frontières, c'est l'Europe : la France et l'Angleterre ainsi que la grande majorité du monde slave. »

« Après avoir dépassé les frontières, poursuit Radić, l'idée croate rentre chez nous pleine d'envol et d'audace, fertile et invincible, devenue une idée européenne et slave à la fois. C'est ainsi que l'idée croate avait créé la littérature nationale sur notre littoral jusqu'à Dubrovnik, c'est à cette même idée que nous devons notre Renaissance nationale dans le premier quart du siècle dernier. » Et il reprend : « Parmi les ouvriers de notre Renaissance dite illyrienne, le comte Janko Drašković apporte de Paris ses idées principales sur le progrès européen comme Stanko Vraz, grâce à ses connaissances multiples et approfondies des lettres slaves, représente l'orientation populaire, purement nationale de notre littérature et de notre civilisation. » Après le vieil aristocrate devenu patriote et le grand littérateur de l'époque illyrienne, voici deux dignitaires de l'Eglise catholique: l'historien Rački et le grand évêque de Djakovo, Strossmayer. Rački a franchi la frontière fatale de l'Est en voyageant en Russie; Strossmayer du côté occidental en séjournant à Paris. Et Radić conclut: « Ces deux immortels, amis inséparables, nous ont distribué largement pendant toute leur vie les dons précieux de la pensée libre européenne et de la profonde conscience slave qui se manifeste ici d'une manière originale. Ah, s'ils avaient pu l'un et l'autre, s'écrie Radić, connaître à fond à la fois la France et la Russie, l'Europe occidentale et l'Europe slave, comme les avait connues Rieger, père du peuple tchèque ! ».

Après avoir étudié l'idée même de l'Europe et ses éléments (l'Europe gréco-latine et médiévale, nouveaux états européens et nations nouvelles, les idées de la Révolution et les facteurs politiques de l'ère nationaliste), Radić s'applique à évoquer devant le lecteur croate quatre domaines de la civilisation européenne en la comparant aux influences extra-européennes à travers les siècles. Ces quatre domaines de civilisation se trouvent représentés par les peuples slaves, les Anglo-saxons, les

Allemands et les peuples romans. Les Slaves représentent le côté moral, les Anglo-saxons le côté matériel, les Germains le côté intellectuel et les Néo-latins le côté artistique. La culture européenne est multiple: morale et matérielle, intellectuelle et artistique à la fois.

En parlant de la communauté latine, Radić insiste sur le fait que cette communauté n'est pas formée par les liens du sang. Il n'y a pas de race latine, mais il y a un idéal politique roman qui se différencie de l'idéal d'Etat anglo-saxon. Le chapître III de cette quatrième partie qui traite de la civilisation romane est consacré au caractère français, ses qualités et ses défauts. Comme il n'y a pas de race latine, il n'y a pas non plus de caractère spécifiquement « roman ». Les caractéristiques principales du peuple français ne sont pas celles du peuple italien ou du peuple espagnol. La gentillesse française (Radić l'a traduit *skladnost* ce qui évoque le sens de la mesure et de l'harmonie) dérive de la sociabilité qui caractérise le français, la franchise et la sincérité françaises (qu'il ne faut pas confondre avec la confiance et l'abandon slaves) ne peuvent pas être séparées de la vie mondaine non plus que de la vantardise « gasconne ». En insistant sur le christianisme français à base sociale, l'auteur croate s'associe à Fouillée qu'il cite souvent (*Psychologie du peuple français*). Quant à l'art français, il se manifeste surtout dans l'architecture sacrée, le théâtre et la mode féminine. Les Français bâtisseurs de cathédrales, hommes de théâtre et créateurs de la mode sont un peuple éminement artistique. La pluralité de traditions en France s'exprime dans l'influence de trois grands hommes diamétralement opposés : Montesquieu, Rousseau et Voltaire. « Les Français seraient-ils le peuple chrétien et catholique par excellence et l'unique grande nation de l'Occident européen qui soit vraiment libérale et vraiment noble, sans la culture romaine et l'assimilation politique des Francs — deux événements de portée incalculable qui ont fait perdre aux Gaulois la continuité de leur être moral ? » (p. 387). Commentant dans le chapitre suivant la politique italienne, Radić revient à Fouillée (*Esquisse psychologique des peuples européens*) pour expliquer l'attitude plutôt hostile de l'Italie envers la France et tirer quelques

enseignements qui peuvent être profitables aux Croates. Le dernier chapitre pose le problème de la prétendue décadence latine pour glorifier la signification mondiale de la France malgré le mouvement démographique qui pouvait sembler inquiétant. « Pour terminer cet exposé par un tableau clair et touchant représentant le prestige mondial de la France, je pourrais le faire, dit Radić, en parlant directement. Mais j'aime tellement la France, j'apprécie si fort la civilisation romane, en trouvant à chaque instant de nombreuses affinités entre le caractère celtique et le caractère slave, que j'ai peur d'être trop subjectif ». C'est pour cela qu'il cède la parole à Michelet, « le plus grand historien de la France et sans aucun doute son démocrate le plus sincère », en traduisant plusieurs alinéas significatifs pris dans le *Peuple* (pp. 254-256, 261, 263, 274-279, 281-284, 292-309).

Cette conclusion s'adapte à merveille aux lignes de programme tracé dans la préface qui pose deux principes inébranlables: conscience culturelle slave et le démocratisme progressiste de l'Europe. « Après avoir parcouru le livre tout entier, ne serons-nous pas heureux d'être des Européens et fiers d'être des Slaves ? » dit le futur chef politique croate en terminant sur deux paroles-programme: Liberté européenne, Justice slave !

La bibliographie citée après la préface est fort instructive en ce qui concerne l'éducation intellectuelle et morale de l'auteur. Dans cette liste, les ouvrages français ont une majorité écrasante: Lavisse, Dupuy, Louis Léger, Emile Bourgeois, Albert Sorel, Bertrand Auerbach, Drioux-Leroy, Fustel de Coulanges, Débidour, Leroy-Beaulieu, Faguet, Guyot, Louis Legrand, Seignobos, Vogüé, Maurice Lair, Chéradame, Paul Janet, Fouillée, Michelet, Victor Bérard, Abel Chevalley, Boutmy, Maurice Bourgoin et d'autres auteurs avec lesquels Stjepan Radić s'était familiarisé pendant ses années d'études à Paris. Il cite aussi plusieurs périodiques français et quelques ouvrages étrangers en traduction française.

Un an avant, il avait fait paraître à la *Matica* un grand livre d'information sur la colonisation moderne considérée du point de vue slave (*Moderna kolonizacija i Slaveni.* Napisao Stjepan Radić. Sa 4 zemljopisne karte. Nagradjeno iz I. N.

grofa Draškovića za god. 1903. U Zagrebu 1904. Naklada Matice Hrvatske. Tisak Dioničke tiskare. — Poučna knjižnica, knjiga XXX).

Tout ce qui a été dit pour l'*Europe contemporaine* s'applique parfaitement à cet ouvrage. « A l'Ecole libre des Sciences politiques à Paris, dit Radić, je me suis intéressé tout particulièrement à la colonisation comparée, vaste domaine dans lequel M. Chailley-Bert, notre savant professeur si plein d'entrain et si juvénile, nous servait de guide... » (p. VI). Dès cette époque, Radić est poussé à coordonner ses connaissances coloniales et à les compléter pour qu'elles puissent servir utilement aux lecteurs croates. Ce livre sur la *Colonisation moderne et les Slaves* réalise un vœu qui lui a été cher.

L'ouvrage, assez volumineux d'ailleurs, (plus de 370 pages grand in-8°) comporte trois parties: la colonisation moderne, sa définition et son évolution historique; la colonisation moderne et les Slaves (aptitudes coloniales des peuples slaves, colonisation interne, les domaines principaux de la colonisation slave, les Slaves devant le danger jaune et l'Amérique anglo-saxonne); la colonisation du point de vue théorique et scientifique.

La colonisation française est étudiée dans deux chapitres (pp. 135-183). L'auteur insiste sur le fait que la France est la deuxième puissance coloniale du monde et la première en Afrique et oppose la colonisation du type français à la colonisation anglaise.

Dans le chapitre qui clôt la première partie, l'auteur présente au lecteur une bibliographie raisonnée dont les quatre cinquièmes sont des ouvrages français. Comme ayant servi spécialement à l'élaboration de l'ouvrage, Radić cite Paul Leroy-Beaulieu (*De la colonisation chez les peuples modernes*), Dubois et Terrier (*Un siècle d'expansion coloniale*), Rambaud (*La France coloniale,* ouvrage collectif publié sous la direction de Rambaud), Chailley-Bert (*Dix années de politique coloniale*), Aubin (*Les Anglais aux Indes et en Egypte*), Pierre Mille (*Au Congo belge*), Pierre Leroy-Beaulieu (*La rénovation de l'Asie, Sibérie-Chine-Japon; Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes*), Fouillée (*Esquisse psychologique des peuples européens*), Auerbach (*Les*

races et les nationalités de l'Autriche-Hongrie) et Fallot (*L'avenir colonial de la France*) pour ne citer que les sources principales.

Il y a d'autres ouvrages d'information générale ou de littérature publiés par la *Matica* qui donnent une large part aux choses de la France.

Un petit livre consacré à la littérature comparée (Ivo Hergešić, *Poredbena ili Komparativna književnost.* Zagreb 1932. Mala Knjižnica M. H., Nova serija, sv. 2. Tisak Zaklade Narodnih Novina) s'inspire volontiers de l'école comparatiste française. En traçant l'historique de cette discipline relativement récente, et parfois contestée, l'auteur remonte à Villemain et Sainte-Beuve pour arriver à travers Brunetière et Gaston Paris à Baldensperger et Paul Hazard. Il rend justice à l'activité de Joseph Texte, enlevé trop tôt à la science, il cite les œuvres de Paul Van Tieghem, J.-M. Carré, Henri Tronchon, Louis Reynaud... en insistant sur le rôle de la *Revue de littérature comparée,* fondée par Fernand Baldensperger, et de Paris devenu la Mecque des comparatistes grâce à l'attraction exercée par les maîtres français. Quant aux exemples méthodiques qu'il présente au lecteur, l'auteur les prend souvent dans le domaine franco-croate en proposant quelquefois des travaux à entreprendre qui lui semblent intéressants.

Trois ans plus tard, la *Matica* reprend sous une autre forme la publication de ces *Tableaux de littérature mondiale* en faisant paraître un choix de feuilletons littéraires publiés pour la plupart dans divers périodiques de Zagreb entre 1924 et 1934. Ce recueil intitulé *Ceux de l'étranger et ceux de chez nous* (Ivo Hergešić, *Strani i domaći.* Zagreb 1935. Izvanredno izdanje Matice Hrvatske) indique par son titre la dualité de l'intérêt: l'auteur partage son attention entre la vie littéraire de l'étranger et celle de son pays en insistant souvent sur les orientations étrangères de tel auteur national. Une quinzaine d'articles sont consacrés aux auteurs français, d'autres soulignent les influences françaises. Il y est question de la petite âme de Madame de Sévigné, de la vie et de l'œuvre d'Elémir Bourges, du romantisme français à propos de son centenaire,

de Paul Valéry (*Qui peut lire Valéry ?*), de Guillaume Apollinaire (*A la recherche du nouveau*), des antinomies tragiques d'Hippolyte Taine, de la gloire d'Edmond Rostand, d'un manifeste littéraire de Francis Jammes (*Francis Jammes accuse...*), de la littérature de guerre (*Le témoignage de Roland Dorgelès*), de Porto-Riche (*L'Histoire du cœur*), de Villon (*Grand poète et mauvais garnement*), de l'Académie française à propos du troisième centenaire de sa fondation, et ainsi de suite. Dans ce kaléidoscope de littérature européenne, la littérature française garde une place de choix.

La dernière en date de ces publications ayant trait à la France est un recueil de portraits littéraires de Milutin Cihlar-Nehajev (*Knjiga eseja.* Suvremena knjižnica Matice Hrvatske, Kolo I. — Knjiga 4. Predgovor napisao dr. Ljubomir Maraković. Tisak Tipografije, Zagreb 1936). Dans ce livre d'essais recueillis et publiés cinq ans après la mort de l'éminent écrivain croate qui fut tour à tour critique littéraire et publiciste, dramaturge et romancier, deux essais sont consacrés à des Français. C'est d'abord Gustave Flaubert, placé entre Tolstoï et Ibsen; c'est ensuite Emile Zola qui a sa place entre Strindberg et Shakespeare (*Etude sur Hamlet*).

Ces écrits posthumes (sauf Hamlet qui date de 1917 et qui fut publié à deux reprises) sont loin d'être ce qu'il y a de mieux dans l'œuvre de Nehajev: ils marquent par endroits un déclin sensible des facultés critiques de l'écrivain. L'absence de quelqu'un qui aurait relu le texte avant de le faire imprimer se fait sentir à maintes reprises, d'autant plus que l'auteur n'a pas donné à ces brouillons le bon à tirer.

L'essai sur Flaubert souligne l'artisme de l'auteur, ses recherches passionnées de style ainsi que son dépaysement dans le monde moderne. En dévoilant le côté intime de la création littéraire chez ce fervent de la beauté, Nehajev puise abondamment dans la correspondance (lettres à George Sand) pour conclure que Flaubert était, malgré tout, un homme de son temps, écrivain profondément humain, sensible à toutes nos misères.

L'essai sur Zola est une diatribe violente contre le naturalisme, ses origines philosophiques et ses aboutissants politi-

ques et sociaux. C'est un rapprochement curieux que de comparer ce dénigrement souvent injuste au chaleureux article nécrologique publié par ce même auteur dans la *Hrvatska Misao* en 1902. L'enthousiasme progressiste qui caractérise ce premier essai sur Zola, cède la place à des velléités réactionnaires d'une étroitesse étonnante. L'étude de ces deux articles du même auteur sur le même sujet mais composés à des époques différentes, n'est pas sans présenter un grand intérêt moral et sociologique. Ceux qui ont connu l'écrivain de près, affirment que c'est grâce au subjectivisme hamlétique, qu'il explique avec une telle maîtrise, que Nehajev homme d'une intelligence souple et d'une rare érudition, arrive à brûler ainsi tout ce qu'il avait adoré.

Nous voici au terme de cette promenade un peu hâtive. Nous avons parcouru un siècle de vie littéraire croate en faisant çà et là quelques haltes. Ces arrêts ont été dictés par notre but : envisager l'activité éditrice de la *Matica Hrvatska* du point de vue français. Nous avons vu que la part faite à la France n'est pas négligeable : traductions d'œuvres françaises, ouvrages d'information traitant les choses de France, des liens littéraires et autres existant entre les deux pays. Le rôle d'intermédiaire joué par la *Matica* ne doit pas être sous-estimé d'autant plus que ce bref exposé présente une lacune considérable : les périodiques édités à des époques diverses par la *Matica* (*Kolo, Neven, Vijenac, Književnik, Glas Matice Hrvatske* dans le passé, *Hrvatske Revija, Omladina* et *Nastavni Vjesnik* dans le présent) n'ont pas été dépouillés. On y trouverait bon nombre de traductions françaises ainsi que des articles approfondis et des notes concernant la littérature française. Il est vrai que tout cela manque quelquefois de système, que la *Matica* s'inspire trop souvent du hasard, travaillant à bâtons rompus. Il est vrai que malgré son bilan bientôt centenaire, il lui reste beaucoup à faire pour exécuter les programmes qu'elle avait envisagés successivement. Mais il serait injuste d'adopter ce point de vue : essayons plutôt de supprimer par la pensée tout ce que nous devons à cette institution patriotique-littéraire et nous nous apercevrons de l'énorme lacune causée par cette opération imaginaire dans le

développement de la vie intellectuelle croate. Quant à la diffusion de la culture française en Croatie, elle se trouve liée, elle aussi, d'une manière profonde à l'activité de la *Matica Hrvatska*.

Qu'il nous soit permis à la fin de formuler un vœu. La *Matica* se prépare à fêter le centenaire de sa fondation. Elle publiera sans doute quelques écrits commémoratifs pareil au livre de 1892 qui marquait son cinquantième anniversaire. Mais que les historiographes de la *Matica* n'oublient pas cette fois une bibliographie à peu près complète de ses éditions. On imagine difficilement une grande maison d'édition incapable de se rappeler d'une manière précise quels sont les ouvrages édités par ses soins. Pourtant une liste pareille n'existe pas à la *Matica* ce qui ne facilite guère les recherches. Il faut donc espérer qu'en 1942 la *Matica* nous offrira ce bilan bibliographique dont elle pourra s'enorgueillir à juste titre.

Ivo Hergešić.

MÉLANGES

Documents inédits sur la vie de Banduri à Paris

Il y a d'assez nombreuses notices biographiques sur Banduri, depuis celle que Cerva lui a consacrée (1). L'historien ragusain a, sans doute, utilisé des notes et documents (2) fournis par son héros et de là, semble-t-il, l'adroite ordonnance des faits, qui ne montrent que d'éclatantes qualités et un enchaînement continu de succès. Après lui on a ajouté peu de choses à la connaissance de la carrière et du caractère de l'érudit bénédictin.

Il y a quelques années M. J. Nagy a cherché à préciser les rapports de Banduri avec les savants français ses contemporains et a recueilli dans les Mémoires de Trévoux les comptes-rendus de ses publications.

Les Archives d'Etat de Florence, dans la Correspondance des grands-ducs de Toscane (3) et des membres de la famille grand-ducale, conservent de quoi éclairer ce portrait trop officiel et paré de notre Ragusain. Elles conservent, outre la correspondance de Banduri (4) avec son protecteur Cosme III, grand-duc de Toscane de 1670 à 1723, et le prince Ferdinand (5) pendant les premières années de son séjour à Paris, les lettres de plusieurs religieux de la Congrégation de Saint-Maur à propos de Banduri. Quelques-unes, parmi celles qui émanent de Mabillon et de Montfaucon, ont été déjà publiées (6).

(1) On en trouvera un relevé dans la note 1 de l'article de M. J. Nagy *Prilozi za Biografiju Anselma Banduri; Prilozi za književnost*, IX, 1929, pp. 108.

(2) Par exemple des lettres de Pontchartrain, et celle du président de l'Académie des inscriptions Foucault adressée à Banduri.

(3) *Archivio Mediceo, Carteggio*, filze 1121-1124, 5887, 5888, 5891-5898, 5902, 6145, 6299.

(4) Ces lettres paraîtront prochainement dans les *Prilozi za književnost*.

(5) Le fils aîné du grand-duc, mort en 1713.

(6) Valéry : *Correspondance inédite de Mabillon et Montfaucon en Italie*, (1847), 3 volumes. M. Nagy en a reproduit, *l. c.*, ce qui concerne Ban-Banduri.

On sait que Cosme III, qui aimait s'entourer d'érudits et jouait au mécène, avait accordé sa protection à Banduri.

Montfaucon de passage à Florence, au cours de son voyage d'Italie, avait fait la connaissance du jeune religieux et le 15 juillet 1701, il écrivait au grand-duc : « Expectamus Dom Anselmum Mariam Bandurium qui sub auspiciis Regiae celsitudinis tuae Lutetiam quam primum venturus est : et nobiscum aliquo tempore versaturus. Curabimusque ut vota assequatur, et quem sperat tanti itineris fructum decerpat » (7).

A Paris, le P. Anselme devait se perfectionner dans les études anciennes, les études grecques surtout, sous la direction de Mabillon et de Montfaucon à qui Cosme III le recommandait par ses lettres du 17 janvier 1702 (8).

« Hauendo ottenuta a Roma il P^{re} D. Anselmo m^{a} Banduri la facultà di passare in cotesto Monastero oue egli pensa di poter conseguire il lodeuole suo intento di approfittarsi non solo nelle scienze ma ancora nelle uirtù religiose mediante la disciplina e li insegnamenti di V^{a} P^{ta} che gode si gran credito nell'une e nell'altre io perô morso dalla parzial considerazione con che riguardo questo P^{re} non lascio di pregare la P^{ta} V^{a} che uoglia compiacersi di rimirarlo cortesam^{te} e di darli tutti quelli ammaestram^{ti} e lumi che siano ualeuoli a condurlo alla meta che egli si è proposto. Ne io diffidanto punto che V^{a} P^{ta} per proprio zelo e per secondare ancora le mie instanze non sia per compartirli ogni fauore le ratifico la grata memoria che le ne conseruo nell'animo mio... »

Banduri, qui était passé par Livourne et Marseille (9) arrivait le 20 février 1702 à Paris, où il était reçu avec les attentions dues au protégé d'un prince dont la piété était connue et auprès de qui les bénédictins français avaient trouvé un

(7) *Filza* 1121, f° 377.
(8) *Filza* 1122, f°s 37, Montfaucon et 379, Mabillon. La lettre citée ici est adressée à Montfaucon. Le texte de celle adressée à Mabillon est analogue.
(9) Lettre du grand-duc à Montfaucon, 9 décembre 1701, filza 1121, f° 975.

accueil bienveillant. Montfaucon (10) s'empressa d'aviser le duc et Mabillon écivit également (11).

« J'ai reçu avec une singulière vénération la Lettre, dont il a plû à V. A. S. de m'honorer au sujet de Dom Anselme, qui est arrivé heureusement icy. Je souhaite de tout mon cœur qu'il y trouve toute l'édification qu'il cherche, afin de remplir sur cela vos pieuses et saintes intentions. Je m'estimerois heureux si je pouvois lui rendre quelque service : je tacheray de n'en point perdre les occasions. V. A. S. m'en donne un pressant motif par la considération qu'Elle daigne bien avoir pour luy et pour moy. »

Le grand-duc remercie le Père des « accoglienze cortesi praticate col P. D. Anselmo, che da me le fu racoomandato e si assicuri pure di farmi non poco piacere a continuarli la sua assistenza che tanto potrà contibuire all'adempimento del di lui soggiorno in codesta città » (12).

Bientôt après viennent de Paris des éloges pour la piété et l'application du Ragusain. Mabillon affirme à Cosme III (13): « V. A. S. ne doit pas craindre d'avoir du déplaisir de toutes les bontés qu'Elle a pour Dom Anselme. Il se comporte très religieusement, et il édifie toute notre communauté dont il est fort aimé. Dom Bernard de Montfaucon en a un soin tout particulier et il ne me laisse presque rien à faire pour ce service de ce bon Religieux. J'ay crû que cette nouvelle ne serait pas désagréable à V. A. S. »

De son côté, Montfaucon, vers la même date, disait les progrès de son élève au prince Ferdinand qui lui avait demandé de trouver certains livres (14) :

« Il y a longtemps que j'avois dessein d'écrire à Votre Altesse Royale, suivant la permission qu'elle avoit eu la bonté de m'en donner. La seule chose qui m'a obligé de différer

(10) Lettre du 24 février, *filza* 1122, f° 23, publiée par Valéry III, 125, et reproduite par Nagy *l. c.*, p. 87.
(11) Lettre du 24 février; *filza* 122 f° 24.
(12) *Filza* 1122, f° 398.
(13) Lettre du 1er avril 1702; *ibid*, f° 44.
(14) *Filza* 5887, f° 315. Les progrès rapides de Banduri, ses capacités et sa piété sont loués dans une lettre de juillet de la même année. V. Nagy, *l. c.*, p. 88.

jusques à présent, est la difficulté que j'ay eu de trouver les livres que je luy avois promis de luy envoyer. Comme il y a prez d'un siècle qu'ils sont imprimez on ne les rencontre plus que par hazard. Je les remettray demain au secrétaire de Mr l'envoyé de Toscane pour les faire tenir incessamment à Votre Altesse Royale. Depuis peu de temps est arrivé icy D. Anselmo Maria di Ragusa, qui se loüe infiniment des bontez que Votre Altesse Royale luy a témoignées. J'auray pour lui tous les égards que mérite une personne qui est sous Votre Protection. Je luy apprends présentement le Grec, et il fait des progrez considérables en cette langue. J'y suis porté principalement par un motif de reconnaissance pour les graces et les faveurs que Votre Altesse Royale m'a faites et les bontés qu'elle m'a témoignées à Florence. »

Le 13 novembre en envoyant au grand-Duc un exemplaire du *Diarium italicum,* Montfaucon marque le chemin déjà parcouru par Banduri et, presque dans les mêmes termes, il s'adresse au grand prince Ferdinand (15) :

« Dom Anselme de Raguse fait de merveilleux progrez dans les lettres, et surtout dans la connaissance de la langue grecque, qu'il entend parfaitement bien. J'espère qu'il sera bien tôt en état de travailler utilement pour le public. Il est fort aymé dans le Monastère. Son bon naturel et sa conduite sage et religieuse luy attirent les cœurs de tous les religieux de ce Monastère. »

Banduri a bientôt justifié le jugement de son maître. En fouillant les manuscrits de la bibliothèque du roi et de la Colbertine, il trouve un manuscrit des vingt-quatre livres de lettres *ad familiares* de Pétrarque. Comparé aux éditions existantes, il contient cent quarante lettres inédites, que Montfaucon juge dignes d'être éditées. Le nouveau manuscrit permet aussi de corriger et de compléter les textes déjà connus. Au printemps suivant Banduri prépare des éditions de textes grecs: le commentaire de Théodore d'Antioche sur les petits prophètes, celui de Philon sur le Cantique, celui d'Eusèbe sur Esaïe. Le

(15) *Filza* 5887. n° 316. La lettre à Cosme III se trouve *filza* 1122, f° 116-7.

tout doit former un gros volume in-folio sous le titre de *Collectio nova Patrum Graecorum.*

Aussi, à la fin de 1703, en envoyant au grand-duc de Toscane ses vœux pour la nouvelle année, accompagnés de protestations de dévouement et de reconnaissance, Montfaucon rend compte des travaux et des succès de Banduri (16) :

« Don Anselme a si bien profité des graces de Votre Altesse Royale qu'il est en état de travailler utilement pour l'Eglise et pour la religion. Son avancement dans la Science Ecclésiastique paroitra dans les ouvrages qu'il va donner au public. Les autheurs grecs dont il entreprend l'Edition sont si utiles pour le soutien de la religion chrétienne qu'il ne faut pas s'étonner que Notre S. Père le Pape ait témoigné une véritable joye d'apprendre ces belles découvertes, et un désir de concourir à l'édition de ces ouvrages. J'espère que Votre Altesse Royale n'en aura pas moins de satisfaction et qu'elle connoitra qu'elle ne pouvoit mieux placer ses bienfaits qu'en un sujet de ce mérite. Outre les œuvres de S. Nicephore qu'il prépare pour les donner au public en deux volumes in-folio, il a encore la vie de S. Dalmace, remplie de mémoires pour le Concile d'Ephèse dont la plupart n'étoient point imprimées, et les Epitres d'Athanase Patriarche de Constantinople, où il y a plusieurs choses excellentes pour la discipline de l'Eglise. Cela sera prêt à imprimer dans peu de jours en un volume in-4°. Le bon succès que D. Anselme a dans ses études ne le rend pas moins attentif aux devoirs de la Religion. Toute la communauté est édifiée de sa conduite et l'on remarque en luy ce qu'on a déjà observé en bien d'autres, que les Religieux sçavans sont ordinairement les plus attachez à leur devoir... »

En décembre 1704 le savant bénédictin fait suivre les vœux qu'il adresse au prince Ferdinand de nouveaux éloges pour Dom Anselme: « Il a fait, dit-il, des progrès merveilleux dans la littérature. Il s'est rendu si sçavant dans la langue grecque

(16) *Filza* 1123 f° 154. Le 4 janvier, ibid, f° 336, le grand-duc répond en manifestant sa satisfaction : « mi è stata d'una somma consolazione la notizia de buoni et religiosi portamenti del P. D. Anselmo Banduri e del suo progresso nelli studi, che tutto douerà riconescere dall' esempio et dall' educazione di V. P. ».

qu'il est en état de travailler aux ouvrages de nature les plus difficiles, comme il paroitra par ceux qu'il se dispose à donner incessamment au public. Cela joint à ses autres bonnes qualités luy ont acquis icy l'amour et l'estime de tous ceux qui le connoissent. C'est assurément un sujet tout à fait digne de vos graces, et je ne dis rien sur son sujet que ce qu'on dit icy publiquement » (17.

Dans le courant de l'année suivante, nouveaux détails sur l'activité du jeune savant, accompagnés d'une demande de crédits. Montfaucon juge que Banduri a mieux à faire que copier des textes. La générosité du grand-duc accordera certainement un copiste à un protégé si digne de sa faveur (18).

« Don Anselme Banduri qui travaille toujours avec le même succez et application, et qui s'est acquis beaucoup d'estime dedans et dehors le Monastère, vient d'imprimer un conspectus des ouvrages de Saint Nicephore, Patriarche de Constantinople, qu'il se dispose à donner au public, après qu'il aura mis au jour les *Monumenta rerum Constantinopolitanarum*, qui sera bientôt en état d'être imprimé. On ne doute pas qu'il ne réussisse parfaitement dans ce dessein, ayant tout l'esprit et toutes les autres parties nécessaires pour l'exécuter : mais il seroit à craindre que le poids de ces études, qu'il poursuit avec une ardeur extraordinaire, n'intéressât sa santé, si on ne luy donne le secours d'un copiste, que la congrégation ne peut pas luy fournir présentement, chacun de nos religieux étant occupé en des ouvrages des Pères, qu'on se dispose à mettre au jour. Trois ans ne luy suffiroient pas pour copier les ouvrages, et il seroit dommage qu'il perdit son tems à copier, pouvant employer les beaux talens que Dieu luy a donnez à des choses plus utiles et plus considérables. J'ay cru en devoir donner avis à Votre Altesse Royale, qui, ayant pris ce Religieux sous sa protection, ne manquera pas de continuer ses graces et ses bienfaits à un sujet qui en use si bien et si utilement pour l'Eglise, sans que les études diminuent en rien sa ferveur pour

(17) *Filza* 5890, n° 416.
(18) 22 juin 1705, *filza* 1123, f° 257.

les devoirs de la vie Monastique : et c'est ce qui doit faire espérer que Dieu repandra ses benedictions et ses graces sur ses travaux et sur ses desseins. »

Le grand-duc répond — en français cette fois — le 9 juillet 1705, en accordant satisfaction aux deux bénédictins (*Ibid.*, f° 558) :

« Le bon témoignage que vous rendes au Pere Dom Anselme Banduri m'a causé une parfaite joye, voyant qu'il ne peut mieux donner toute son application avec succes aux ouvrages qu'il va tirer de l'oubli pour en enrichir le monde catholique. Le raisonnement que vous me faites sur cela est si persuasif que pour preuve que je m'y rends conforme, je donne à mon envoyé extraordinaire le marquis Salviati les ordres nécessaires pour luy faire trouver un bon copiste à qui il donnera ce qui est juste pour son travail à copier. Il n'a qu'à s'adresser à luy pour reigler ce qui est nécessaire sur cela... »

Le 30 décembre 1705, c'est au tour de Mabillon d'affirmer que « Don Anselme se comporte toujours sagement et s'applique fort à l'étude » (19).

Désormais c'est une habitude de Montfaucon de tenir Cosme III au courant des travaux de leur protégé (20).

« Je prens la liberté d'écrire à Votre Altesse Royale pour luy marquer a mon ordinaire les grands progrez que D. Anselme Banduri, qu'elle a bien voulu prendre sous sa protection, fait dans les lettres. Ses ouvrages ayant été veus et examinez par ce que nous avons de plus habiles gens, ils ont jugé qu'ils seront très utiles au public. On a déjà expédié le privilege pour les Antiquitez de Constantinople mais d'une maniere pleine de distinction, et qui fait voir la grande estime que l'on a de son travail. Des commencemens si heureux font juger qu'il sera un jour un des principaux ornemens de la République des lettres: et que Votre Altesse Royale ne pouvoit mieux placer ses graces et ses faveurs qu'en un sujet de ce merite. Ce qu'il y a de plus estimable en luy c'est que son application à l'étude

(19) *Filza* 1124, f° 144.

(20) *Filza* 1124, f° 189. La lettre n'est pas datée, mais la réponse du Grand-Duc (Ibid, f° 476) est du 30 avril 1707.

ne diminue rien de sa piété et de sa ferveur aux exercices de la Religion. »

En 1712, le témoignage de Montfaucon n'est pas moins favorable (21) :

« J'ai différé jusqu'à présent à écrire à Votre Altesse Royale touchant le R. P. Anselme Banduri, pour pouvoir luy marquer en même tems quel succés auroit eu dans le public le livre qu'il vient d'imprimer; mais présentement qu'il est entre les mains de tous les gens de lettres je ne tarderay pas davantage a lui témoigner qu'il a eu tout l'applaudissement qu'on pouvait esperer. Les beaux talens de ce Religieux sont connus de tout le monde, et l'on convient que Votre Altesse ne pouvoit mieux placer ses bienfaits qu'en un sujet de ce merite: la voix publique luy apprendra plus que je ne pourrois luy en dire. Ce qu'il y a de meilleur est que son application à l'étude ne diminue en rien son attention aux devoirs de son état, et qu'il marche toujours d'un pas égal dans les sciences et dans les routes que notre profession lui a prescrites. C'est le témoignage que j'ay cru devoir rendre a Votre Altesse Royale, l'assurant en même tems qu'on ne peut être avec un plus profond respect que je suis Monseigneur... »

Une semaine plus tard le Supérieur de la Congrégation de Saint-Maur, le P. Arnoul de Loo, croit devoir à son tour exprimer ses éloges pour Banduri et ses remerciements au grand-duc (22) :

« Il y a long tems que je souhaitois avoir quelque occasion de rendre mes tres humbles respects a Votre Altesse Royale et la remercier de toutes les bontés qu'elle a bien voulu avoir pour nos Religieux lorsqu'ils ont eu l'honneur de passer dans ses Etats, et celui de lui rendre de notre part les respects que nous aurions voulu lui rendre nous mêmes. Les livres que Dom Anselme Banduri vient de publier m'engagent heureusement à remercier V. A. R. de nous avoir envoyé un Religieux qui nous édifie autant par sa piété, sa régularité et ses autres vertus qu'il est utile au public par ses excellens ouvrages. L'assiduité

(21) 18 septembre 1712 *filza* 1126, f° 458. Réponse du Grand-duc du 11 octobre 1712, *ibid*, f° 1130.

(22) 25 septembre 1712. *Ibid*, f° 464-5. Réponse du Grand-duc, 11 octobre 1712, *ibid*, f° 1131.

qu'il a à son travail ne diminue en rien sa régularité. C'est ce qui le fait aimer et estimer de tout le monde, et qui fait honneur à notre ordre et à notre Monastère. Les manieres pleines de bonté avec lesquelles le Roy même a bien voulu recevoir ses ouvrages en sont un témoignage éclatant. Je ne doute pas, Monseigneur, que V. A. R. en ait été parfaitement informée. Mais je suis obligé de luy dire que Dom Anselme a vécu ici depuis plus de dix ans comme tous nos Religieux, vivant dans toute la rigueur de notre vie qui est austere, quoiqu'il n'y soit point obligé. Il a meme tant de soumission a nos loix qu'il n'est jamais sorti de notre Monastère sans en demander permission au Supérieur et luy dire les sujets qu'il avoit de sortir. Permettez-moy d'ajouter que son esprit, sa sagesse et sa pénétration le rendent digne des plus grands emplois où V. A. R. voudra bien l'élever comme par sa régularité et toutes ses autres grandes qualités il nous a convaincu qu'il étoit digne de notre protection et du choix que vous avez fait de sa personne. Je voudrois aussi, Monseigneur, pouvoir mériter cette royale protection que vous ne pouvez accorder à personne qui soit avec un plus profond respect et une plus parfaite soumission que j'ay l'honneur d'être, Monseigneur de V. A. R... »

Trois ans se passent. Banduri vient d'être associé à l'Académie des Inscriptions. Le P. Denys de Sainte-Marthe se fait l'interprète de la Congrégation pour dire leur joie de voir le travail et la piété d'un des leurs récompensés par le roi de France (23) :

« Oseray-je bien prendre la liberté de marquer a Votre Altesse Royalle la joye que nous avons de la justice que le Roy et la France ont rendüe au mérite du Reverend pere Dom Anselme Bandury en luy donnant une place d'honoraire dans l'Académie des Sciences des inscriptions et des medailles : honneur d'autant plus grand qu'il le partage avec son Em. Monseigneur le Cardinal Gualtieri. S'il illustre notre ordre par sa science, Monseigneur, il ne le fait pas moins par sa conduite régudière qui luy a attiré l'estime de nos Princes, surtout de Madame

(23) 27 mai 1715. *Filza* 1127, f° 312.

la Duchesse douairière d'Orléans et de Monseigneur le Duc d'Orleans son fils. Comme Dom Anselme tient tout de la protection de Votre Altesse Royalle, j'ay cru, Monseigneur qu'elle voudra bien souffrir que j'aye l'honneur de luy rendre ce témoignage sincere, en faveur de ce religieux que nous esperons voir un jour l'ornement de notre ordre et de toute l'église. »

C'est la dernière fois qu'on parle de Banduri de ce ton, car longtemps il n'est plus question de lui dans la correspondance de Cosme III. Lui même a cessé de se souvenir de son protecteur à qui il s'est adressé pour la dernière fois en 1713.

Il faut attendre le 1er mai 1719 pour que le P. Charles d'Issard fasse appel au grand-duc, mais cette fois c'est pour obtenir le rappel d'un religieux dont la conduite fait scandale (24) :

« Je me suis donné une autre fois l'honneur d'écrire a Votre Altesse Royale au sujet de la conduite de Dom Anselme Bandoury, mais il se peut faire que ma lettre ne luy a pas été rendue. Je prens la liberté de luy representer une deuxième fois la mauvaise édification que ce religieux donne a notre communauté et aux seculiers qui scavent sa vie. Nous ne l'avons receu qu'à la considération de Votre Altesse royale, scachant ses pieuses intentions qui etoient que ce religieux se format icy, pour les études, et encore plus pour la régularité de la vie monastique. Les premières annees il s'est conduit d'une maniere assez reguliere, mais depuis sa conduite a ete bien differente, de sorte que comme il porte notre habit, nos supérieurs ont eu la mortification de recevoir divers reproches de ce qu'ils souffroient qu'un de nos religieux courut par tout à la cour, et à la ville; et que nous n'y mettions point ordre. Depuis un an, ou plus nous ne le voions jamais dans notre église. Il n'assiste à aucun exercice regulier. Nous ne scavons où il dit la messe, ni où il se confesse. Il est perpetuellement avec les seculiers, mangeant de la viande avec eux contre notre sainte regle, et les statuts de notre congregation. En un mot il n'a rien de religieux que l'habit, Nous supplions tres humblement Votre Altesse Royalle de nous decharger d'un si mau-

(24) *Filza* 1129, f° 116.

vais sujet, et de luy donner ordre de s'aller remettre sous les yeux, et sous le gouvernement de ses supérieurs pour reprendre l'Esprit de la religion qu'il a absolument perdu. Que si, comme il le dit, il ne retarde son depart que pour les ordres de Votre Altesse Royalle, nous la prions instamment de luy ordonner de reprendre son habit ancien, et de quitter le notre afin qu'on n'impute pas a nos religieux une conduite si peu reguliere, et qu'on ne souffre pas parmy nous. N'etant depuis longtemps dans notre monastere que pour y coucher, il pourra trouver d'autres maisons que la notre. Je supplie tres humblement votre altesse royalle de ne pas me citer parce que Madame protege extremement ce religieux. »

La réponse du grand-duc est un aveu d'impuissance (25) :

« Mon Reverend Pere. Vous ne devez point douter que ce n'a esté qu'avec chagrin que j'ay appris la mauvaise satisfaction que vous me mandes recevoir depuis quelque temps de la conduite de Dom Anselme Banduri, dont vous aves trouvé bon de m'en faire le détail, car vous comprenes bien qu'apres la bonté que vous avez eue, aussy bien que vos autres supérieurs, de l'avoir receu à ma consideration au nombre des Religieux de l'Abbaye de St-Germain et de luy avoir accordé d'y faire son sejour, je ne pouvois rien desirer de mon costé sinon qu'il ne deust assidument viser par ses démarches à d'autre but qu'à celuy de s'attirer par une contenance tousjours édiffiante vostre approbation jointe de même à celle de vostre communauté. Apres ce que je viens de vous asseurer je ne laisse de vous dire que plusieurs mois se sont desja écoulés, qu'il a eu de moy la permission de s'en revenir en Italie, c'est pourquoy la continuation de sa demeure à Paris n'a pas de rapport à moy, car elle dépend uniquement de sa volonté. Soyes cependant persuadé de mon estime et de ma considération envers vostre Régularité monastique exemplaire, et que c'est de tout mon cœur que je prie le bon Dieu de vous combler de ses bénédictions. »

Un peu plus tard, Montfaucon répondra sèchement à un de ses correspondants, parlant de son ancien disciple : « Don

(25) 1er juin 1719. *Ibid*, f° 523.

Anselme est toujours ici. Je ne le vois jamais depuis trois ans » (26).

Avec l'aide des lettres de Banduri il est plus facile de comprendre ce qui s'est passé. Parti pour Paris — où il doit rester trois ans — avec l'appui et le secours des princes de Toscane, il est d'abord toute humilité et toute reconnaissance, Les trois ans achevés, il obtient une première fois, en 1705, pour continuer ses travaux, la permission de prolonger son séjour, puis à nouveau en 1708, puis en 1710 tout en protestant de son désir de revenir « ai piedi di V. A. R. » après si longtemps qu'il a le malheur d'en être éloigné.

A l'égard des religieux ses frères il n'est pas moins humble et docile: ils le servent auprès de ses protecteurs, ils l'aident dans ses travaux, ils lui donnent les moyens de se faire connaître.

Une fois son nom connu des érudits, il se pousse dans la faveur des grands, de Louis XIV, et du duc d'Orléans plus tard régent, dont la mère le choisit comme confesseur. Et plus que ses mérites, la recommandation du roi fut le motif de sa nomination comme associé étranger de l'Académie des Inscriptions.

Ainsi assuré, il ne garde plus de ménagements. C'est d'abord le grand-duc de Toscane qu'il néglige, puis ce sont les règles de la vie religieuse qu'il méprise.

Sa carrière est faite, il a les honneurs et les faveurs, l'humilité et l'hypocrisie ne sont plus de saison.

J. D.

(26) Valéry cité par Nagy *l. c.*, p. 89.

A propos d'une dédicace française du 18e siècle

Le hasard, qui est quelquefois propice aux bouquineurs, a fait tomber entre nos mains deux volumes des *Lettres juives,* de 1738, avec une dédicace et un ex-libris écrits en français, et datés de Karlovats en Croatie, le 18 juillet 1754. Nous y trouvons par conséquent une preuve de plus de la diffusion de la langue française au milieu du XVIIIe siècle dans cette partie de l'Europe, et c'est ce qui nous autorise à en parler.

Le titre exact de l'œuvre est *Lettres juives ou correspondance philosophique, historique et critique, Entre un Juif Voïageur en différens Etats de l'Europe, et ses Correspondans en divers Endroits. Nouvelle édition augmentée de XX Nouvelles Lettres, de Quantité de Remarques, et de plusieurs Figures.* A la Haye, chez Pierre Paupie MDCCXXXVIII. Le livre n'est pas signé mais il ne reste pas tout à fait anonyme car le portrait de l'auteur figure en frontispice avec la légende suivante : Jean Baptiste de B***, Marquis d'***, né le 24e juin 1704, et dans la *Préface générale de tout l'ouvrage* on cite un « Certificat » délivré par les officiers de son régiment, disant que le capitaine Marquis d'Argens a quitté, « ledit Régiment, après la Campagne, à cause de ses Infirmités » ce qui devait fermer la bouche aux attaques « de quelques misérables Barbouilleurs de Papier » c'est-à-dire des adversaires de l'auteur.

Barbier, dans son excellent *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (troisième éd., t. II, p. 1279), nous apprend que l'auteur des *Lettres juives* est le marquis J.-B. de Boyer d'Argens, que son ouvrage a paru pour la première fois en 1738 à la Haye, chez Paupie, en 6 vol. in-8, et qu'une seconde édition, augmentée de 20 nouvelles lettres, de quantité de remarques, de plusieurs figures, etc..., aurait été tirée en 1742, aussi en 6 vol. in-8 (et une troisième à Paris, en 1754, en 8 vol. in-12). Comme notre édition, datée de 1738, comporte déjà la mention « nouvelle édition augmentée », etc..., nous croyons que l'indication donnée par Barbier n'est pas tout à fait exacte quant à la date de la deuxième édition qu'il place en 1742. Il n'est pas exclu d'ailleurs, qu'il s'agisse d'une contrefaçon, puisque l'éditeur Pierre Paupie, dans son avertissement, met le public en garde contre leur circulation. D'autre part Barbier nous dit

que la première édition fut publiée en 1738, le jeudi et le samedi, par demi-feuille d'impression, et qu'elle provoqua aussitôt la publication des *Lettres chrétiennes écrites d'un Suisse à son compatriote à la Haye, ou Antidote de la LXVIII*e *lettre juive,* Amsterdam, in-8.

Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas la teneur de ces lettres, si caractéristiques pour les philosophes du XVIIIe siècle, libertaires dans leurs idées et libertins dans le choix des anecdotes dont ils assaisonnaient leurs diatribes contre les institutions ou les mœurs. C'est plutôt le fait que cette œuvre était lue et méditée en Croatie par des contemporains, dont un moine catholique, en 1754, ainsi que l'attestent les inscriptions suivantes sur les deux pages blanches entre la couverture et le frontispice du tome premier qui est sous nos yeux. « Madame la Générale Baronne douairiere de Scherzer, — y est-il écrit, et nous copions en respectant les particularités de l'orthographe —, a fait present de ce livre en VI Tomes de la Bibliotheque de feu Monsieur le General au pere François Solan Videtitch de St François Seraphique a Carlstadt le 18 juillet 1754. » C'est apparemment le nouveau possesseur, le père Videtić lui-même qui a inscrit cette note, en assurant également son acquisition par une signature, « P. Franciscus Solanus Videtitch » sur le frontispice.

Quant à la donatrice, celle qu'il appelle Mme la Générale Baronne douairière de Scherzer, elle a accompagné son geste de l'inscription suivante : « Prennés en memoires ces livres des lettres juifs, soyés plus sage que les moines qui y sont copié et souvenés vous quelquefois de votre Bonne amie la Baronne De Schertzer en main propre à Hrastie pres de Carlstadt ce 14 d'aoust 1754. » Si la châtelaine de Hrašće semble avoir éprouvé quelque hésitation au sujet de l'orthographe française, cela ne l'a pourtant point empêché de taquiner un peu le révérend père en l'invitant à être plus sage que les moines dont parle l'auteur des *Lettres juives*. Nous ne savons évidemment pas si le père Videtitch a profité de ces conseils, mais que ces lettres l'aient intéressé, nous en trouvons la preuve dans le fait qu'il avait reproduit la même note en tête du sixième tome.

R. M.

CHRONIQUE

LE SOIXANTE-DIXIEME ANNIVERSAIRE DE NIKOLA ANDRIĆ. — Parmi les intellectuels croates qui s'efforcent de resserrer les liens avec la France, M. Nikola Andrić occupe une place à part. Son activité littéraire dont, au mois de décembre, Zagreb a fêté le 50[me] anniversaire est d'une complexité et d'une richesse extraordinaires. Pholologue et homme de théâtre, historien et critique littéraire, profond connaisseur de la poésie populaire, professeur et journaliste, animateur qui aime à présenter au public les œuvres d'auteurs étrangers. M. Andrić est aussi un des meilleurs stylistes de la prose croate bataillant pour la pureté de la langue et l'élégance de l'expression. Il écrit des feuilletons, des livres de voyage, des études littéraires, fait paraître des ouvrages d'histoire et de nombreuses traductions, un traité de style et édite des poésies populaires dites féminines dont s'enorgueillit le folklore serbo-croate. Quant à la France, il y a peu d'étrangers qui aient si bien mérité de la littérature française que ce grand travailleur des lettres.

Né à Vukovar (Syrmie) en 1867, il passe son enfance et son adolescence dans son pays natal. Après le baccalauréat passé à Osijek, il s'inscrit à l'Université de Vienne pour la slavistique et la romanistique. Elève de Jagić et de Mussafia, il poursuit ses études à Paris (1889-1890) chez Louis Léger et Gaston Paris. Il suit, en outre, les conférences de Renan au Collège de France. Ses études terminées, il devient professeur de lycée à Zémun, mais il se trouve appelé bientôt à Zagreb pour occuper le poste de directeur artistique au théâtre national. Il ira plus tard à Osijek organiser le nouveau théâtre croate. Cette mission terminée, il rédige le feuilleton du Journal officiel (*Narodne Novine*) à Zagreb, ce qui l'amène à fonder une bibliothèque de romans qui jouira d'une faveur toute particulière auprès du public. De nouveau, le gouvernement fait appel à son expérience théâtrale en lui confiant la direction du théâtre national de Zagreb. Cependant, il professe à l'Ecole dramatique, qui forme les futurs acteurs, il préside la Société croate des gens de lettres (D. H. K.) dans des circonstances difficiles, s'occupe des échanges slaves dans le domaine littéraire, prend part à l'activité du Cercle français, qui se transformera dans l'actuelle Société des Amis de la France, fait des conférences tout en publiant sans relache la Bibliothèque amusante (*Zabavna biblioteka*) devenue classique. Doué d'une santé admirable, plein d'ardeur juvénile, cet ouvrier infatigable continue à travailler malgré son âge : il parait qu'un demi-siècle de labeurs de toutes sortes n'a pas épuisé ses forces ni diminué son élan.

Il n'est pas facile d'embrasser d'un coup d'œil ce travail si varié. Mais ce qui frappe tout d'abord, c'est la place faite à la France.

Entre 1889 et 1890, M. Andrić fait paraître dans le *Vijenac*, revue représentative d'alors, une série d'études sur la littérature française. Citons : *L'esprit français*, un des premiers écrits signés de M. Andrić, 1889, *Ernest Renan; Les idées littéraires de Pierre Loti* (a propos de sa réception à l'Académie en 1892) ; *Guy de Maupassant* (article nécrologique, 1893) ; *Dumas fils* (1894) ; *Le nouveau drame français* (1895) ; *Paul et Victor Margueritte; François de Curel* (1896) ; *Gaston Paris* (1897) ; *Cyrano de Bergerac* (1898) ; *A propos du Centenaire de Balzac* (1898).

Il faut ajouter la traduction de *Toute une jeunesse* de François Coppée (*Vijenac*, 1890). A cette époque M. Andrić traduit aussi, toujours dans le *Vijenac : La mort du dauphin* (1891) et la *Partie de billard* (1893) d'Alphonse Daudet ainsi que les *Deux amis* de Maupassant (1891).

Son premier livre, publié sous le pseudonyme de Miloje Fruškogorac : *En wagon* (1894) se termine sur des souvenirs de Paris : l'étudiant croate à court d'argent, perdu dans la grande ville, s'en va à travers Paris pour arriver au cimetière de Montmartre où des réflexions philosophiques lui font oublier sa misère. La gêne matérielle est considérée comme un stimulant : « J'ai compris, dit-il, qu'il y a quelque chose de beau dans la misère même, et du coup je me suis senti rasséréné ».

Dans sa thèse de doctorat (publiée à Zagreb, en 1892) sur *Les traductions serbes à la fin du XVIIIme et dans la première moitié du XIXme siècle*, M. Andrić se trouve amené à étudier de près quelques traductions d'œuvres françaises : *Bélisaire* de Marmontel, par exemple, ou *Gil Blas* de Lesage, en insistant sur les liens qui peuvent unir des milieux littéraires complètement différents. L'intermédiaire passionné qu'il deviendra au cours de sa carrière littéraire se manifeste déjà dans cette œuvre de jeunesse qui inaugure son activité scientifique.

Appelé au théâtre, le jeune Andrić devient le collaborateur de Stjepan Miletić, autre adolescent qui préside aux destinées du théâtre national. L'ère milétitchienne est considérée par tous les historiens comme l'âge d'or du théâtre croate moderne : M. Andrić, guide infaillible en ce qui concerne la langue littéraire croate et connaisseur enthousiaste du théâtre français, n'est pas sans avoir une bonne part dans cette Renaissance théâtrale.

Sous la direction de Miletić et après son départ, M. Andrić traduit plus de soixante pièces dont les deux tiers sont françaises. Ce sont :

Paul Bilhaud et Maurice Hennequin : *Nelly Rosier* (première représentation le 18 septembre 1904).

Alphonse Bisson : *Le bon juge* (première représentation le 2 avril 1903).
» » *Le député de Bombignac* (première représentation le 29 octobre 1896).

Emile Augier : *L'Aventurière* (première représentation le 24 novembre 1897).

Honoré de Balzac : *Mercadet* (première représentation le 18 janvier 1919).

Henri Becque : *La Parisienne* (première représentation le 12 septembre 1901).

Henry Bernstein : *Le voleur* (première représentation le 16 octobre 1907).

Pierre Berton : *La belle Marseillaise* (première représentation le 25 octobre 1901).

Alfred Capus : *Les deux écoles* (première représentation le 7 janvier 1904) ;
» » *La Châtelaine* (première représentation le 19 septembre 1903).

François Coppée : *Le Luthier de Crémone* (première représentation le 11 décembre 1895) ;
» » *Pour la couronne* (première représentation le 20 avril 1895).

Courteline : *La paix chez soi* (première représentation le 31 décembre 1902) ;
» *Un client sérieux* (première représentation le 4 février 1903) ;

Courteline : *Boubouroche* (première représentation le 14 février 1906) ;
» *Une lettre chargée* (première représentation le 12 mars 1907) ;
» *Victoire et conquêtes* (première représentation le 28 novembre 1913) ;
» *Les Balances* (première représentation le 22 novembre 1913).

Adolphe d'Ennery et Gustave Lemoine : *La grâce de Dieu* (première représentation le 30 décembre 1902).

Maurice Donnay : *L'autre danger* (première représentation le 9 novembre 1905) ;
» » *La bascule* (première représentation le 26 février 1907).

Robert de Flers et Armand Caillavet : *Le cœur a ses raisons* (première représentation le 8 novembre 1904).

Robert de Flers et Armand Caillavet : *La chance du mari* (première représentation le 26 janvier 1907).

Anatole France : *Crainquebille* (première représentation le 7 mai 1904).

Delphine de Girardin : *La joie fait peur* (première représentation le 18 avril 1895).

Edouard Guiraud : *Anna Karénine* (première représentation le 16 janvier 1909).

Jules Lemaître : *L'Aînée* (première représentation le 3 octobre 1898).

Maurice Maeterlinck : *Monna Vanna* (première représentation le 7 avril 1903).

Max Maurey : *La recommandation* (première représentation le 15 février 1906).

Meilhac et Halévy : *L'été de la Saint-Martin* (première représentation le 19 septembre 1896).

Catulle Mendès : *La femme de Tabarin* (première représentation le 18 septembre 1894).

Octave Mirbeau : *Les mauvais bergers* (première représentation le 21 janvier 1904).

Molière : *Les précieuses ridicules* (première représentation le 4 septembre 1894) ;
» *Les femmes savantes* (première représentation le 2 septembre 1896) ;
» *Le Misanthrope* (première représentation le 3 octobre 1903).

Henri Murger et Théodore Barrière : *La vie de Bohême* (première représentation le 7 mai 1905).

Edouard Pailleron : *Cabotins* (première représentation le 22 novembre 1894).

Marcel Prévost : *Demi-Vierges* (première représentation le 24 mai 1912).

Jean Richepin: *Don Quichotte* (première représentation le 24 mars 1906).

Brueys et Palaprat : *Maître Pathelin* (première représentation le 23 novembre 1898).

Victorien Sardou et Emile Moreau : *Madame Sans-Gêne* (première représentation le 18 octobre 1894).

Ces traductions dramatiques n'ont pas été publiées, sauf les *Précieuses ridicules* parues dans la Bibliothèque théâtrale (livre 1[er], n° 1, 1894), dirigée par M. Andrić. La traduction de *Phèdre* publiée dans la même collection (n° 2) est signée August Šenoa, mais elle a été remaniée profon-

dément par le rédacteur. Un bon article sur la tragédie de Racine complète ce petit livre.

A cette liste impressionnante s'ajoutent les romans publiés dans la *Zabavna Biblioteka*, fondée en 1913. Jusqu'à 1937 l'éditeur directeur choisit les œuvres, corrige les traductions, lance les auteurs dans la presse quotidienne et fait paraître près de six-cents volumes dont 117 d'auteurs français.

Les voici par ordre alphabétique :

Albert-Jean : *L'amour sous clef* (1932).

Anet Claude : *Quand la terre trembla* (1922) ; *Arianne, jeune fille russe* (1928) ; *Mayerling* (1930).

Ardel Henri : *Le rêve blanc* (1924).

Aubry Octave : *Un grand amour de Napoléon: Marie Walewska* (1926).

Balzac Honoré (de) : *La femme de trente ans* (1916) ; *Contes drôlatiques* (1931).

Barbusse Henri : *Le feu* (1919), traduit par Andrić.

Barrès Maurice : *Un jardin sur l'Oronte - Du sang, de la volupté, de la mort* (1923).

Baschet Jacques : *Le refuge* (1923).

Benoit Pierre : *Koenigsmark* (1921) ; *L'Atlantide* (1921) ; *Alberte* (1921) ; *Le soleil de minuit* (1931).

Binet-Valmer : *Lucien* (1922).

Bordeaux Henry : *Les yeux qui s'ouvrent* (1918) ; *La neige sous les pas* (1920) ; *Yamilé sous les cèdres* (1925) ; *La Fée de Port-Cros ou La voie sans retour* (1927) ; *La robe de laine* (1927).

Bourget Paul : *Les deux sœurs* (1916), traduit par Andrić ; *Lazarine* (1917), traduit par Andrić; *Deuxième amour* (1919), traduit par Andrić (édition bi-lingue français-croate) ; *Le disciple* (1920) ; *André Cornélis* (1920) ; *Un crime d'amour* (1921).

Boylesve René : *Le parfum des îles Borromées* (1918), traduit par Andrić.

Chadourne Louis : *Le maître du navire* (1934).

Carco Francis : *Vérotchka l'étrangère* (1924).

Colette : *Mitsou - Le blé en herbe* (1933).

Constant Benjamin : *Adolphe* (1930).

Constantin-Weyer : *Un homme se penche sur son passé* (1930).

Corthis André : *Pour moi seule* (1921), traduit par Andrić.

Coulevain Pierre (de) : *Eve victorieuse* (1924).

Dekobra Maurice : *La gondole aux chimères* (1926) ; *La Madone des Sleeping* (1928).

Delarue-Mardrus Lucie : *A côté de l'amour - La cigale* (1928).

Delly Marthe : *Magali* (1916), traduit par Andrić; *Entre deux âmes* (1928).

Dorgelès Roland : *Partir* (1929).

Durbain Luc : *Captain O. K.* (1932) ; *Frank et Marjorie* (1935).

Duvernois Henri : *La fugue - Morte la Bête...* (1922), traduit par Andrić.

Eekhoud Georges : *Kees Doorik* (1922), traduit par Andrić.

Farrère Claude : *La Bataille* (1915), traduit par Andrić, (en 1916, une deuxième édition en cyrillique) ; *Les Civilisés* (1921) ; *Mademoiselle Dax jeune fille* (1923) ; *Les petites alliées* (1924).

Ferval Claude : *La vie et la mort de Cléopâtre* (1926).

Feuillet Octave : *La morte* (1913), traduit par Andrić; *Le journal d'une femme* (1914), traduit par Andrić.

Flaubert Gustave : *Salammbô* (1918).

France Anatole : *Thaïs* (1917), traduit par Andrić; *Le lys rouge* (1918).
Frondaie Pierre : *L'eau du Nil* (1936).
Gautier Théophile : *Mademoiselle de Maupin* (1928).
Gide André : *La porte étroite - Le retour de l'enfant prodigue* (1929).
Gilliard Pierre : *Le tragique destin de Nicolas II et de sa famille* (1921), traduit par Andrić.
Goncourt Edmond et Jules : *René Mauperin* (1921).
Green Julien : *Leviathan* (1937).
Gréville Henry : *L'Héritage de Xénie* (1929), traduit par Andrić.
Gyp : *Bijou* (1920).
Hermant Abel : *Confession d'un homme d'aujourd'hui* (1930).
Hirsch Charles Henry : *L'enchaînement* (1919), traduit par Andrić.
Istrati Panaït : *Nerantsoula - Kyra Kyralina* (1930).
Jacquin I. et Fabre A. : *Les petits naufragés du Titanic* (1928).
Jaloux Edmond : *L'éventail de crêpe* (1923) ; *Les amours perdues - Le reste est silence* (1924) ; *L'escalier d'or* (1930).
Jammes Francis : *Clara d'Ellebeuse ou l'histoire d'une ancienne jeune fille* (1929).
Kessel Joseph : *Le rois aveugles* (1926) ; *Les Captifs* (1927).
Leblanc Maurice : *Arsène Lupin, gentleman cambrioleur* (1926).
Loliée Frédéric : *Les femmes du Second Empire* (1917), traduit par Andrić.
Loti Pierre : *Les Désenchantées* (1913), traduit par Andrić; *Madame Chrysanthème* (1913), traduit par Andrić: *Aziyadé* (1916), traduit par Andrić; *Le roman d'un Spahi* (1920) ; *Matelot* (1920).
Louys Pierre : *La femme et le pantin* (1924).
Mandelstamm Valentin : *Hollywood* (1927).
Margueritte Paul : *Le cuirassier blanc* (1914), traduit par Andrié; *Amants* (1934), traduit par Andrić.
Maupassant Guy (de) : *Fort comme la mort* (1928) ; *Les sœurs Rondoli et d'autres contes et nouvelles* (1931) avec l'étude de Tolstoï sur Maupassant.
Mauriac François : *Le fleuve de feu - Le baiser au Lépreux* (1925).
Maurois André : *Ariel ou la vie de Shelley* (1925) ; *Climats* (1932) ; *Edouard VII* (1937), traduit par Andrić.
Mayran Camille : *L'Histoire de Gotton Connixloo* (1918), traduit par Andrić.
Miomandre Francis (de) : *La Cabane d'amour ou le Retour de l'oncle Arsène* (1926).
Morand Paul : *Bouddha vivant - La nuit nordique - La nuit hongroise* (1928).
Murger Henry : *Scènes de la Vie de Bohème* (1919).
Nadeau Ludovic : *Plaisir du Japon* (1922), avec une préface d'Albéric Cahuet.
Paléologue Maurice : *Le roman tragique de lEmpire : Alexandre II* (1924), traduit du russe par Andrić.
Péladan Josephin : *Una cum uno* (1919), traduit par Andrić; *Les Amants de Pise* (1922) ; *La victoire du mari* (1923).
Prévost (abbé) : *L'Histoire de Manon Lescaut* (1918), traduit par Andrić
Prévost Marcel : *L'Automne d'une femme* (1914) ; *Mademoiselle Jaufre* (1915), traduit par Andrić: *Nimba et d'autres nouvelles* (1919), traduit par Andrić; *Monsieur et Madame Moloch* (1921).
Prévost Marcel : *Les Don Juanes* (1922), traduit par Andrić; *Sa maîtresse et moi* (1925) ; *Le mariage de Julienne* (1932), traduit par Andrić.
Régnier Henri (de) : *La double maîtresse* (1925).

Rigaud André : *L'étrange voyage de Teddy Bubbart* (1929).
T' Serstevens A. : *La légende de Don Juan* (1931).
Tharaud Jérôme et Jean : *La maîtresse servante* (1924).
Tillier Claude, *Mon Oncle Benjamin* (1917).
Tinayre Marcelle : *La maison du péché* (1925).
Verne Jules : *Cinq semaines en ballon* (1914).
Villetard Pierre : *Les poupées se cassent* (1923).
Vogüé Melchior (de) : *Jean d'Agrève* (1918), traduit par Andrić.
Zola Emile : *La bête humaine* (1932) ; *Son Excellence Eugène Rougon* (1924).

Les volumes traduits par M. Andrić sont au nombre de 31. Le tout forme un ensemble assez baroque, mais à côté d'auteurs faciles ou médiocres qui ne marqueront pas dans l'histoire du roman français, il y a toute une série d'œuvres classiques ou de premier ordre : les romans de Balzac, le *Feu* de Barbusse, le *Disciple* de Bourget, Colette, Dorgelès, Durtain, Duvernois, Flaubert, Anatole France, Gautier, Edmond et Jules de Goncourt, Jaloux, Pierre Loti, Louys, Maupassant, Mauriac, Maurois, Morand, *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost, Henri de Régnier, les frères Tharaud, *Mon Oncle Benjamin* de Tillier, Jules Verne, Vogüé, Zola... Ces noms témoignent d'un goût sûr et avisé, d'autant plus que c'est l'éclectisme le plus généreux qui a permis à l'éditeur d'approcher du six-centième volume. Il ne faut pas oublier non plus que tous ces auteurs français sont présentés aux lecteurs croates dans de bonnes traductions soigneusement imprimées accompagnées de notices littéraires, du portrait de l'auteur et quelquefois d'autres illustrations. Plusieurs de ces volumes comportent des articles de critiques ou des données bibliographiques qui dépassent le cadre d'une bibliothèque destinée à des lectrices qui veulent avant tout se distraire. La clientèle féminine explique le succès de tel roman de Loti qui a connu un tirage considérable (quatre réimpressions des *Désenchantées*) ou la fortune des auteurs comme Bourget, Bordeaux, Prévost, Jaloux ou Anet. Mais à côté de ceux-là, il y a *le Feu* traduit en 1919, *Salammbô* et *Thaïs, la Porte étroite, Son Excellence Eugène Rougon, La Bête humaine* et les nouvelles de Maupassant, *la vie de Shelley* et *Du sang, de la volupté, de la mort* sans compter quelques modernistes (deux romans de Luc Durtain, un roman de Paul Morand accompagné de nouvelles, deux œuvres de Colette, etc...)

Les articles sans nombre écrits par M. Andrić à propos de ces éditions pour les jounaux zagrébiens échappent à toute statistique. La plupart ne sont pas signés. Une partie seulement de ces écrits anonymes a fourni la matière du catalogue publié à propos du 500e volume de la *Zabavna Biblioteka* (1931). Il y encore toute une série de feuilletons publiés dès 1909 à 1913 dans les *Narodne Novine* qui traitent souvent de choses françaises.

Dans tous les domaines de son activité multiple, M. Andrić se fait le promoteur de la culture française en Croatie : professeur de français, homme de théâtre et critique littéraire ayant des prédilections françaises, directeur d'éditions choisissant de préférence les auteurs français, les traduisant par dizaines — tel est le bilan de cette activité extraordinaire que guident deux principes : soldarité slave d'une part, et de l'autre apprentissage chez les Français. M. Andrić a fait quant à lui, cet apprentissage qui se manifeste dans les qualités les plus brillantes de cet écrivain : verve et facilité d'expression, élégance et clarté qui caractérisent le style de cet érudit dont la vaste érudition n'a jamais l'air lourd ou chagrin. En se faisant le disciple des Français, M. Nikola Andrić a sans doute beaucoup appris et développé ses aptitudes naturelles.

Mais s'il doit quelque chose à la France, il lui a largement payé sa dette. Entre Kumičić et Matoš, deux grands noms de la littérature croate et grands amis de la France, M. Andrić trouve sa place qui est une place de choix.

BIBLIOGRAPHIE :

Stjepan MILETIĆ, Le théâtre croate : 1894-99, en deux vol. (Zagreb 1904). — Milan OGRIZOVIĆ, Cinquante ans de théâtre croate (Zagreb 1910). — Ivan KRNIC, Un de nos travailleurs (*Hrvatska Njiva*. 1re année, Zagreb 1917). — Dragutin PROHASKA, Notre activité cuturelle pendant la guerre : la *Zabavna Biblioteka* (*Hrv. Njiva*, 1). — *Le même*, Précis de la littérature contemporaine croate et serbe (Zgb. 1922). — Branko VODNIK, Nikola Andrić (Encyclopédie nationale, Tome I, Beograd-Zagreb. 1926). — Nikola Andrić Des Balkans au Mont-Blanc. Impressions de voyage. Introduction autobiographique (vol. 400 de la *Zab. Bibl.*, Zgb. 1927). — Ivo HERGEŠIĆ, Les auteurs français sur la scène croate (tirage à part de *Hrvatsko Kolo*, Zgb. 1933). — *Le même*, La part de l'étranger dans le répertoire du Théâtre National de Zagreb (*Revue de Littérature comparée*, Numéro consacré à l'Europe centrale, Paris 1934). — *Le même*, Andrić et son miroir de littérature mondiale (publié dans le journal *Obzor* en 1931, réimprimé dans le receuil *Strani i domaći*, Zgb., 1935). — Josip HORVATH, Un catalogue littéraire (*Jutarnji List*, 14 décembre 1931). — Miloch SAVKOVITCH, L'influence du réalisme français dans le roman serbo croate (Bibliothèque de la *Revue de Littérature comparée*, Tome 107, Paris 1935). — *Le même*, Bibliographie des réalistes français dans la littérature serbocroate (Jouve et Cie, Paris 1935). — Mirko DEANOVIĆ, Les traductions d'œuvres appartenant aux littératures romanes publiées dans la *Zabavna Biblioteka* (tirage à part de *Strani Pregled*, Bgd. 1936). — Vladimir JURIĆ, Entretien avec Nikola Andrić à propos de son 70e anniversaire (tirage à part de la revue *Savremenik*, Zgb. 1937). — Pecija PETROVIĆ, Nikola Andrić. A l'occasion de ses quatre jubilés (*Novosti*, 27 novembre 1937. — Ivo HERGEŠIĆ, En marge de l'anniversaire d'Andrić (*Obzor*, 4 décembre 1937).

Tout cela est écrit en croate sauf l'ouvrage de M. Savkovitch et l'article de la *Revue de Littérature comparée*. Celui de *Hrvatsko Kolo* est suivi d'un résumé en français.

Ivo HERGEŠIĆ.

A PROPOS DE ZOLA EN CROATIE. — La fortune de Zola en Croatie se trouve examinée d'assez près dans l'impressionnant volume de M. Miloš Savković sur *l'influence du réalisme français dans le roman serbocroate* (Bibliothèque de la Revue de littérature comparée, 107, Paris 1935) et son complément bibliographique (Jouve et Cie, 1935). Mais l'enquête du critique serbe englobant toute l'Ecole réaliste française de Balzac à Maupassant, il est difficile d'en tirer de prime abord l'histoire de Zola chez les Croates, d'autant plus que M. Savković étudie la littérature serbo croate comme un ensemble organique. Et puisque son enquête n'est poussée que jusqu'à 1900, l'histoire de l'influence de Zola au cours du XXme siècle n'est pas encore écrite.

Notons donc quelques renseignements capables d'intéresser l'historien futur qui s'occupera de cet intéressant problème de littérature comparée.

Le trentième anniversaire de la mort de Zola a donné lieu à Zagreb à diverses manifestations. Le studio du théâtre national monte une adaption de la *Faute de l'abbé Mouret* intitulée *Le Péché* (Grijeh). L'adap-

tion est faite par un jeune acteur qui souligne grossièrement le côté anticlérical voire antireligieux. Le première (18 novembre 1932) provoque de vives protestations et la presse est presque unanime à condamner cette façon de commémorer le grand écrivain naturaliste. Après une deuxième représentation la pièce disparaît du répertoire.

Les étudiants de l'Université de Zagreb, autre témoignage de la jeunesse en faveur de Zola, organisent un fête commémorative le 15 décembre. Le président du Cercle français d'Etudiants inaugure la séance, M. Petar Skok, professeur de romanistique parle ensuite de l'influence de Zola dans la littérature croate mettant en relief *Olga et Lina*, M. R. Warnier, alors directeur de l'Institut Français, présente deux biographies de Zola parues récemment (celle de Mme Le Blond-Zola et celle de Barbusse), tandis que le signataire de ces lignes insiste sur l'actualité de Zola en considérant l'auteur des Rougon-Macquart du point de vue de 1932.Des fragments significatifs pris dans le volume de *Mes haines*, articles critiques du jeune Zola, lus par un étudiant terminent la réunion applaudie par l'assistance nombreuse. La radio de Zagreb s'est associée à cette fête commémorative en organisant deux causeries sur des réflexions inspirées par *J'accuse*, ainsi qu'un relevé des traductions faites d'après les œuvres d'Emile Zola.

Le théâtre national veut effacer l'impression fâcheuse causée par le zèle inopportun de son Studio, en montant le 5 janvier 1933 *Thérèse Raquin* qui est accueillie d'une façon plutôt favorable. Tout en insistant sur le fait que le grand romancier naturaliste n'est pas un grand dramaturge, les critiques décernent quelques éloges à *Thérèse Raquin* et parlent avec respect d'Emile Zola. Une seule note discordante ne trouble pas l'atmosphère outre mesure. Une grande artiste croate, Mme Ružicka-Strozzi (décédée en 1937) crée d'une façon inoubliable le rôle de la mère. Jusqu'au 1[er] mars, la pièce a sept représentations. La traduction de *Thérèse Raquin* dramatisée est de M. Mihovil Kombol, professeur à l'Ecole supérieure de pédagogie, (tandis que le roman fut traduit par M. Božidar Zajčić et publié en 1922).

Deux autres traductions sont à noter. Dans le quotidien *Obzor*, paraît en feuilleton *L'Argent* (du 26 octobre 1931 au 2 mars 1932), traduction faite par M. Josip Horvath qui est séduit par l'incroyable actualité du sujet. La Bibliothèque des auteurs contemporains (*Biblioteka savremenih pisaca*) publie *La Terre* avec des croquis de M. Krsto Hegedušić, artiste très apprécié parmi les jeunes. Le roman paysan de Zola est publié en 3 volumes et précédé d'une longue préface publiée ensuite à part (*Zola et notre temps*, 1933). Après des considérations générales sur l'activisme de Zola et sa recherche des documents — le traducteur explique la genèse du roman en soulignant la documentation de Zola que l'on taxe de citadin qui ne sait rien des choses paysannes. Une liste de 35 œuvres d'Emile Zola traduites en croate entre 1881 et 1933 termine la plaquette. On annonce enfin une traduction de *l'Assommoir* (qui fut représenté au vieux théâtre de Zagreb en 1886 dans l'adaption de Busnach et Gastineau) et celle de *Travail :* les trois romans devant former une sorte de trilogie sociale commençant par des paysans, continuée par les ouvriers de ville et terminant par la vison utopique d'un monde meilleur.

Ce projet ne fut pas réalisé : seul *Travail*, traduit par M. August Cesarec, écrivain de renom, parut à la suite de *La Terre*, comme deuxième partie de cette série.

La traduction de *La Terre* suscita une réplique intéressante. M. Andrija Kovačević, romancier d'origine paysanne, fit paraître une suite d'articles dans la revue 15 *dana* (Quinze jours) où il critiquait vivement la conception naturaliste du monde paysan. Ce témoignage ruraliste mar-

que l'attitude officieuse du mouvement paysan croate envers cette œuvre de Zola que l'on persiste à condidérer comme outrageante pour les populations campagnardes.

Un autre témoignage plutôt bourgeois et conservateur nous est fourni par l'article posthume de Nehajev, écrivain de valeur, publié dans la *Hrvatska Revija* en 1933 (tome I). Le critique croate, qui au début du siècle se faisait champion du modernisme, critique Zola de façon mesquine en lui reprochant son intervention en faveur du juif Dreyfus. Quant au naturalisme et au positivisme qui est au fond de toute velléité naturaliste, Nehajev tente de les rabaisser et de les diminuer en adoptant le point de vue d'un Brunetière (sans le citer).

L'article posthume de Nehajev a été réimprimé dans le *Livre d'essais* publié en 1936 par la Matica Hrvatska.

L'année 1937 voit éclore toute une floraison d'écrits qui on trait à Zola. Le cinquantième anniversaire de *La Terre* donne lieu à un article du *Jutarnji List* qui relate copieusement le pélerinage des amis de Zola à Châteaudun et Romilly-sur-Seine, où se déroulent les évènements du roman. L'auteur de cet article s'inspire des journaux français (notamment de l'*Œuvre*) en opposant les dorgéristes qui voulaient manifester contre l'auteur de *La Terre* et les paysans radicaux ou socialistes qui participaient à la fête commémorative.

Un autre quotidien de Zagreb *Novosti* publie une biographie anecdotique de Zola qui parait du 12 au 24 octobre. Le 26 octobre, c'est le poste de T. S. F. qui commémore l'anniversaire de *La Terre* en mettant en relief la diversité des opinions qui s'affrontent quand il s'agit de porter un jugement sur cet auteur qui peut être considéré comme une pierre de touche.

Un recueil d'articles d'inspiration marxiste intitulé *Dans l'Entretemps* place Zola parmi les précurseurs d'un nouvel ordre social. L'auteur, M. Mirko Mus-Nikolajev, puise abondamment dans la monographie de Barbusse en insistant sur l'évolution du romancier naturaliste qui commencerait par la critique toute négative de la société bourgeoise pour arriver à l'activisme optimiste d'une littérature vraiment sociale.

Ajoutons, pour compléter cette revue, qu'un film de provenance américaine (*The Life of Emile Zola*, metteur en scène Dieterle, protagoniste, Paul Muni, production Warner Bros) tournant pendant deux semaines dans un cinéma de Zagreb n'est pas sans aviver l'intérêt de Zola et susciter de nombreux échos dans la presse.

L'inauguration du monument d'Evgenij Kumičić, littérateur et politicien croate mort en 1904, présente une heureuse coincidence avec l'anniversaire de *La Terre* pour qu'on parle de l'influence naturaliste dans l'œuvre de l'écrivain croate qui fut un fervent de Zola.

Les articles d'occasion, très nombreux d'ailleurs, ayant omis de souligner comme il convenait cette influence, une causerie radiophonique du 13 novembre insiste sur l'influence naturaliste dans l'œuvre de Kumičić.

Le même sujet est traité dans deux feuilletons publiés dans l'*Obzor* les 26 et 27 courant. Ces deux articles résument les faits principaux : la francophilie très poussée de Kumičić, son amitié avec un Français cultivé (Aristide Vigneaux), le séjour à Paris (1875-77), le roman *Olga et Lina*, décalque de *Nana*, la haine de l'auteur contre l'oppression germanique, les polémiques en faveur du naturalisme à la suite d'*Olga et Lina* et puis *Madame Sabina*, deuxième roman qui veut être naturaliste (Kumičić s'inspire cette fois de *Pot-Bouille*), d'autres traces françaises dans l'œuvre de Kumičić, son patriotisme foncier, l'évolution de cet auteur

qui a fini par écrire des romans historiques, et enfin quelques témoignages contemporains pris parmi les plus significatifs pour donner une idée de l'ampleur de cette querelle d'aspect littéraire, qui passionna l'opinion croate il y a cinquante ans.

« Quant au fond de la polémique entre le soi-disant idéalisme et le soi-disant naturalisme, qui oppose l'arrangement des faits et la vérité crue, l'art pur et sa mission sociale, les théories de provenance étrangère et les besoins du peuple croate — toutes ces polémiques ont survécu à Zola et à Kumičić pour être aujourd'hui plus que jamais d'une grande actualité « (*Obzor* du 27 novembre 1937).

J. H.

LE CENT-CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE ROGER BOŠKOVIĆ (18. V. 1711 - 13. II. 1787). — Le cent-cinquantième anniversaire de la mort de Bošković a été commémoré à Zagreb et dans toute la Yougoslavie: de nombreux articles dans les journaux du pays et dans les journaux italiens, des études sur son œuvre et sa doctrine, des conférences ont rappelé au public les travaux et les mérites scientifiques du grand ragusain. L'occasion ne doit pas être négligée de noter ici brièvement ses rapports avec le monde scientifique français de son temps (1).

R. J. Bošković naquit à Dubrovnik (Raguse) le 18 mai 1711. Reçu à quinze ans au Collège des PP. Jésuites à Rome, il y fut, pendant ses années d'études théologiques, chargé d'un cours de mathématiques.

Bošković ne cultiva guère les mathématiques pour elles-mêmes; elles n'étaient pour lui qu'un moyen dans l'étude de la nature. Les problèmes mathématiques qu'il traite se sont présentés à lui dans ses recherches d'astronomie ou de géodésie, ou au cours de ses méditations sur les théories de la physique. Ainsi certains problèmes astronomiques lui donnèrent l'occasion de recherches de trigonométrie sphérique; c'est probablement pour la même raison qu'il s'occupa des sections coniques. Le premier mémoire amthématique de Bošković concernait la trigonométrie sphérique et traitait de la résolution des triangles sphériques par voie de construction. Cette méhode de résolution des triangles sphériques peut être appliquée avantageusement lorsqu'on n'a pas besoin d'une haute précision ou lorsque cette précision est illusoire, les données étant affectées d'erreurs. Et même quand la précision est nécessaire, la méthode constructive rend de bons services pour la vérification des calculs.

La trigonométrie différentielle l'occupa aussi beaucoup. Le mémoire principal qui s'y rapporte a paru dans le tome IV de ses *Opera* sous le titre de *Formules différentielles de trigonométrie.* Ce travail contient la solution de différents problèmes, mais son mérite principal consiste dans ce fait que parmi les relations très nombreuses qui peuvent exister entre les différentielles des angles et des côtés, Bošković en avait choisi judicieusement quatre fondamentales, d'où l'on déduit sans difficulté les autres.

En juin 1750, Bošković entreprit, en compagnie de Maire, une opération considérable de géodésie pratique, à savoir la mesure de l'arc du

(1) Il faut signaler aussi que M. Deanović a étudié les rapports de Bošković et de Voltaire dans l'Annuaire de l'Université de Zagreb (*Godišnjak Sveučilišta u Zagrebu* 1929), pp. 174-204 : *Odnosi između Voltaire-a, R. Boškovića i Academia degli Arcadi*, et dans les *Mélanges Šišić*, pp. 321-334 : *R. Bošković i Teatar.*

méridien entre Rome et Rimini. On en trouve le compte-rendu dans leur *Voyage astronomique et géographique dans l'Etat de l'Eglise...* Les opérations géodésiques de Bošković ont eu une conséquence importante. Ses méditations sur les erreurs plus ou moins sensibles qui entachent inévitablement toutes les mesures, l'engagèrent dans une voie qui devait aboutir à la première théorie des erreurs qui ait été jamais établie.

Bošković se proposa de déterminer la valeur des dimensions du globe terrestre ainsi que celle de l'aplatissement, en tenant compte de tous les arcs des méridiens, qui avaient été mesurés jusqu'à son époque. Ayant trouvé dans ses calculs des différences notables suivant l'arc du méridien dont il se servait, l'idée lui vint de combiner ces mesures de telle façon que le résultat fût le plus exact possible.

Wolf, dans son *Handbuch der Astronomie* (tome I), déclare que l'idée de Bošković et la méthode dont il se servait indiquent l'aurore d'un jour nouveau pour la géodésie; il ajoute encore que, pour cette raison, le nom de Bošković devrait figurer à côté des noms de Legendre et de Gauss qui furent les fondateurs de la théorie des erreurs.

Remarquons encore que Laplace connaissait cette méthode de Bošković Dans son mémoire *Sur quelques points du système du monde*, (*Œuvres*, XI), il détermine la figure géométrique de la Terre, telle qu'elle résulte de la mesure de neuf degrés méridiens; c'est à ce propos qu'il fait mention de la méthode de Bošković en ces termes : « M. Boscovich a donné pour cet objet une méthode ingénieuse, qui est exposée à la fin de l'édition française de son *Voyage astronomique et géographique;* mais, comme il l'a inutilement compliquée de la considération des figures, je vais la présenter ici sous la forme analytique la plus simple » ; et il fait suivre ces mots de l'exposé analytique.

Pendant ses opérations géodésiques Bošković composa ses *Eléments des mathématiques*. Dans le tome troisième il expose sa remarquable théorie des sections coniques, comme aussi ses considérations sur la transformation des lieux géométriques et les mystères de l'infiniment grand.

Bošković resta à Rome jusqu'en 1763, quand il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Pavie. Entre temps il avait entrepris de long voyages. En 1757, il était à Vienne en mission diplomatique. Mais cette mission ne l'empêcha pas de se livrer à des méditations profondes; c'est à Vienne, en effet, qu'il mit la dernière main à son ouvrage *Theoria Philosophiae Naturalis* qui devait constituer le plus beau titre de sa gloire de philosophie (2).

A la fin de 1759, nous trouvons Bošković à Paris, l'année suivante à Londres. La Société royale l'envoya à Constantinople pour observer le passage de Vénus en septembre 1761. Au mois de mai 1762, Bošković quitta la capitale turque pour se rendre à Varsovie où il resta quelques mois. Par la Silésie et l'Autriche, il retourna en Italie après une absence de quatre ans et demi. Pendant son séjour à Pavie Bošković organisa l'observatoire de Milan (Brera). Il y consacra tout son zèle, notamment quand il fut transféré aux écoles palatines de Milan comme professeur d'optique et d'astronomie. A cause de dissensions avec ses confrères, Bošković quitta Milan en 1773 et, sur l'intervention de ses amis français, il obtint à Paris le poste de directeur de l'Optique pour la Marine de France. Il y resta neuf ans. Le 26 mai 1782, le roi Louis XVI lui

(2) En 1922 parut à Londres, aux frais de l'Etat yougoslave, l'édition latine-anglaise de sa philosophie d'après le texte de l'édition vénitienne de 1763.

accorda un congé de deux ans pour se rendre en Italie. Le congé lui fut prolongé pour qu'il pût achever l'impression de ses *Nouveaux ouvrages appartenant principalement à l'optique et à l'astronomie*, en cinq volumes, dédiés au roi.

Ensuite il voulut exécuter encore quelques plans littéraires, mais ses jours étaient déjà comptés. Bošković mourut à Milan le 13 février 1787.

A l'occasion du premier centenaire de sa mort, en 1887, l'Académie des Sciences de Zagreb publia un recueil consacré au récit de sa vie et à l'exposé de son activité comme astronome, géodésien, physicien et philosophe. En 1911, à l'approche du deuxième centenaire de la naissance de Bošković se proposa de déterminer la valeur des dimensions du globe quelques contributions à sa biographie (3).

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE. — La bibliographie française des œuvres de Bošković est peu abondante, le latin dont il se servait habituellement étant alors familier à tous les savants. On trouve pourtant :

Voyage astronomique et géographique dans l'Etat de l'Eglise entrepris par l'ordre et sous les auspices du pape Benoît XIV, pour mesurer deux degrés du méridien et corriger la carte dans l'Etat ecclésiastique par les PP. Maire et Boscovich... Traduit du latin. — Paris, N.-M. Tilliard, 1770, in-4°, XVI-525 pp. carte et pl.

Poème latin en l'honneur du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, lu à l'Académie des Arcades de Rome par le P. Boscovich... Traduction de ce poème en vers français (par le chevalier Joseph de Guers de Cogolin). — Nancy, P. Antoine, s. d., in-8°, 35 pp. (texte et traduction en regard).

Les Eclipses, poème en six chants... par M. l'abbé Boscovich. Traduit en français par M. l'abbé de Barruel. — Paris, Valade, Laporte, 1779, in-4°, XXX-540 pp. (texte et traduction en regard).

V. VARIĆAK.

(3) V. Varićak : L'œuvre mathématique de Bošković (*Rad* 181). Résumé par Ž. Marković dans *Bulletin des travaux de la classe des sciences mathématiques et naturelles de l'Académie yougoslave de Zagreb*, 1914.

IMPRIMERIE LOUIS JEAN, GAP. - PÉRIODIQUES, PUBLICATIONS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES Le gérant : Albert Jean.



ISBN: 978-2-7204-0617-1